DOV
D976

Le JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mardi 23 mars 1976

Ensoleillé • plus 4 • 3e année No. 21 • 28 pages • 25 cents

Val d'Or: on ferme l'hôpital

page 7

Le CTC: guerre à finir contre les mesures Trudea

page

Plus de 15,000 travailleu manifestent



28-04-76 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Au Québec, 20,000 travailleurs ont fait la GRÈVE hier

page 3

Samson identifie un informateur de la GRC

page 2

Samson forcé d'identifier un informateur de la GRC

par Robert Lévesque

Le 26 juillet 74, vers minuit et demi, Robert Samson, alors agent de la GRC affecté au service "Sécurité et intelligence", c'est-à-dire à la recherche d'informations sur "certains mouvements", reçoit un appel téléphonique à son appartement de Verdun.

L'interlocuteur, qui lui demande de se rendre au coin Kenilworth et Lazard à Ville Mont-Royal, dans 25 minutes, lui est inconnu. Samson prend la chose au sérieux parce que l'inconnu, qui a quelque chose à lui remettre, mentionne qu'il l'appelle de la part de "Henri".

Samson connaît bien "Henri" qui lui donne souvent des informations précieuses. Le juge Peter V. Shorteno, qui instruit le procès Samson pour fabrication et dépôt d'une bombe à la résidence du président de Steinberg, a obligé l'ex-agent, hier, à divulguer le nom complet de cet informateur de la GRC.

L'ex-agent a invoqué les documents signés en raison des secrets d'État, mais le juge Shorteno a insisté en lui accordant la protection de la loi. "Henri, c'était Henri Lemire", a répondu Samson.

L'ex-agent de la GRC témoignait devant le jury, hier, à la demande de son avocat, Me Maurice Hébert, qui a signalé que Samson serait son unique témoin. Contre-interrogé par Me Jean Morin, pour la Couronne, Samson a précisé que Henri Lemire était un homme de Ville Saint-Laurent, mais il soutient ne plus se rappeler de son adresse ni de son numéro de téléphone.

À ce moment-là, Lemire ne voulait plus militer dans certains mouvements, selon les paroles de Samson, ce qui ne l'empêchait pas de donner quelques renseignements à l'occasion.

Donc, le nom d'Henri suffisait à Samson pour prendre la chose au sérieux. Il appelle un taxi, prend son imperméable parce qu'il porte un habit neuf et qu'il a plu durant les derniers jours (selon son témoignage) et il se rend à Ville Mont-Royal.

Le taxi le laisse au coin de Lazard et Lucerne. Il marche vers Kenilworth et Lazard, mais soudain il entend un bruit de clôture métallique à l'arrière du 407 Lazard et se dirige vers l'endroit d'où provenait du bruit. Il appelle mais on ne répond pas. Soudain, il voit un reflet de lumière près d'une haie.

Il s'approche, monte un escalier et aperçoit un sac. Un sac rectangulaire avec une poignée. "Il était drôlement placé, n'avait pas l'air normal", dit-il. Son imper sous le bras droit, il se penche et va pour ramasser, avec ses deux mains, le sac. Celui-ci bascule. Le reste, "J'ai vu des étoiles", dit Samson qui ne se rappelle plus autre chose que d'avoir été chez sa mère, puis dans une grande salle d'hôpital.

Le but de la rencontre, le choix de cet endroit, Samson avoue n'en avoir rien su. Il lui arrivait quelques fois par mois d'être ainsi appelé en pleine nuit pour aller rencontrer des "sources d'information".

"Combien de sources aviez-vous?", lui demande Me Morin. "Trois ou quatre", répond l'ex-agent. Si ces rendez-vous lui apprenaient des choses importantes, il en parlait à ses supérieurs. Sinon, il ne notait rien. "On ne faisait pas de rapport sur des sources peu importantes parce qu'il aurait fallu faire des rapports sur trop de monde", a-t-il ajouté.

Le travail de Samson ne se passait pas au bureau, mais sur le terrain. Salarié sur une base annuelle, on ne comptait pas le temps supplémentaire, mais on s'entendait à l'amiable. En fait, responsable de maintenir et de découvrir des sources d'informations dans certains milieux, Samson était en devoir vingt-quatre heures par jour.

Le contre-interrogatoire mené par Me Jean Morin se poursuit aujourd'hui.

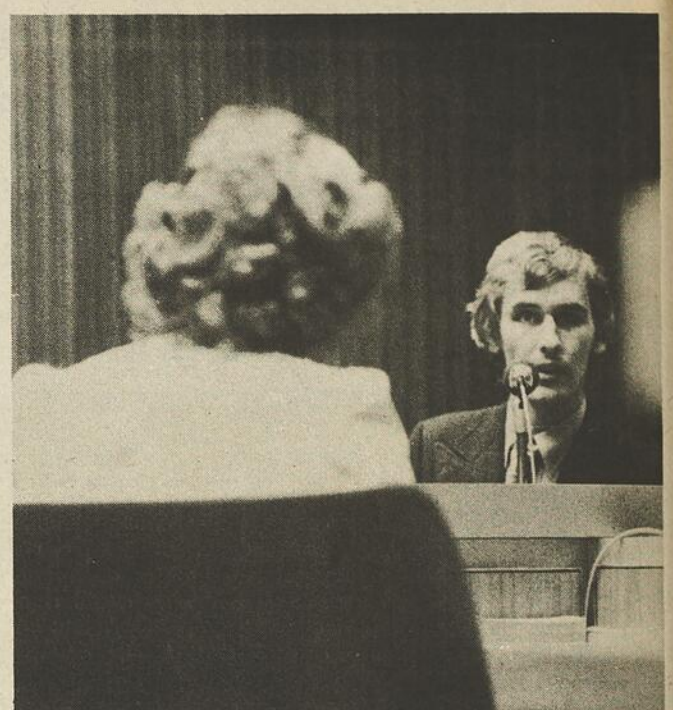


Photo Antoine Désilets

sommaire

L'économie 6
La chronique du Québec 7
Les consommateurs 8
Le monde.....10
Bandes dessinées.....13
Mots croisés 13
Vous avez la parole.....17
Ce que Laurent Laplante en pense.....18
Petites annonces 19
Horaires 20
Vie et culture.....21
Le sport.....24

éditorial

A dix ans de distance, écrit Yves Michaud, les partisans de l'unité "canadian" nous servent les mêmes arguments pour leur projet assimilateur. Seul le langage a changé chez ceux qui nous proposent cette liberté "à la canadienne".

page 16

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Heureusement que Robert-Sorel-Bourassa est encore là pour défendre la cause ouvrière et dire tout haut ce que pense le gagne-petit, car on n'aurait jamais su, par exemple, que la grande manifestation d'Ottawa se faisait sur le dos des travailleurs. Faut dire que Robert-Paragon-La-Marine connaît bien la condition ouvrière: on ne marie pas la grande industrie sans en savoir quelque chose. Si les ouvriers voulaient bien écouter Robert un peu plus, ils ne manifesteraient pas inutilement comme ils l'ont fait hier, ils ne feraient pas tant de grèves, ils verseraient leurs cotisations au Parti libéral plutôt qu'aux syndicats, ils choisiraient des avocats libéraux comme chefs syndicaux et Madame Paragon-Simard-Marine comme femme de l'année pour la classe ouvrière. Avant longtemps chaque ouvrier aurait son petit plateau d'argent pour manger ses hot dogs. Une vie sans nuages, comme la journée d'aujourd'hui où le beau grand soleil du Parti libéral continuera de nous réchauffer.

Température

Ca se réchauffe, les enfants, ça va monter à plus quatre aujourd'hui, moins 2 à Québec, moins quatre dans la rue Du Pont à Jonquière.

Aperçu pour demain

Les méchants nuages vont nous arriver, ça doit être la faute aux chefs syndicaux.

au jour le jour

A MONTREAL

●Session d'information sur le financement de l'entreprise, suivie d'un déjeuner-causerie, de 9h à 14h, organisée par la Chambre de Commerce de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. Guy St-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce.

●Souper-causerie du Conseil des hommes d'affaires québécois (CHAQ), à 18h, au Pavillon Laurentien, 5660, boul. des Laurentides, Ville d'Auteuil, Laval. Conférencier: M. Ferid Mouldi, délégué commercial de Tunisie au Canada.

●Projection du film "Magie et miracles" de la série Regard sur l'occultisme, présentée à la succursale Monk de la bibliothèque du Service des sports et loisirs de Montréal, à 19h30, au 6052, boul. Monk.

●Projection du film sur la lutte et la grève de 1973 des travailleurs du raisin en Californie intitulé "La lutte pour notre existence" de Glen Pearcy, présentée par l'Association des travailleurs agricoles unis, à 20h, au 5320, rue Côte-des-Neigesaa Neiges.

●Inscriptions aux ateliers de peinture libre à l'intention de toutes les mères accompagnées ou non de leurs enfants d'âge pré-scolaire, à l'Atelier Mère-Enfant, 5470, 6e avenue, Rosemont, de 13h30 à 15h30, du mardi au vendredi.

●Election à l'exécutif de l'Association des étudiants en droit de l'Université de Montréal, au local de l'Association.

Convention du PQ dans Saint-Jean

SAINT - JEAN (LE JOUR) — Les membres du Parti québécois du comté de Saint-Jean devaient hier soir, au cours d'un congrès de nomination, choisir le porte-couleurs du parti pour les prochaines élections. Trois candidats étaient en lice: MM. Gérard Brosseau, Jacques Chabot et Jérôme Proulx. Les résultats du vote n'étaient pas encore connus au moment d'aller sous presse.

Dans cette région du Québec, qui a vu s'évanouir en octobre 73 le ténébreux rêve d'Yvon Dupuis, le député libéral Jacques Veilleux avait obtenu 46 pour cent des voix au suffrage du comté. Les péquistes, dont le candidat était alors Jérôme Proulx, obtinrent le deuxième rang avec 29 pour cent des voix.

L'ex-candidat péquiste des deux dernières élections, M. Jérôme Proulx, qui fut député de l'Union nationale de 1966 à 1970, mais se dissocia plus tard de son parti pour rejoindre René Lévesque, se représentait pour obtenir sa troisième candidature officielle.



Jérôme Proulx

Le comté de Saint-Jean est une région semi-agricole, qui s'étend de l'Acadie à Lacolle, près de la frontière américaine, mais dont la ville même de St-Jean avec sa banlieue, St-Luc, regroupe près de 75% des votes de tout le comté.

Simard veut intégrer la Jacques-Cartier dans un "parc de conservation"

(F.D.) S'il n'en tient qu'au beau-frère du premier ministre Robert Bourassa, Claude Simard, la vallée de la rivière Jacques-Cartier sera intégrée dans un "parc de conservation".

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche continue en effet d'affirmer qu'il n'est pas question que cette zone soit inondée par le barrage hydro-électrique dont l'Hydro-Québec projetait la construction en 1972-73 pour alimenter la région de la Capitale en énergie de pointe.

Depuis cette époque, où l'Hydro avait été forcée de reculer devant les pressions des citoyens établis dans ce territoire (conjuguées aux rancoeurs de nombreux libéraux devant l'attitude réticente de l'Hydro face au projet de la Baie James), le projet a refait surface périodiquement. La dernière fois, c'était l'automne dernier, dans la bouche du nouveau ministre des Richesses naturelles responsable de l'Hydro-Québec, Jean Cournoyer.

Hier, suite au dépôt d'un projet de loi (no 4) sur les Parcs, M. Simard a par contre laissé entendre que la vallée de la Jacques-Cartier fera partie d'un "Parc de conservation" ce qui excluerait définitivement le projet de l'Hydro.

Ce projet de loi prévoit deux catégories de parcs: les parcs de conservation et les parcs de récréation, en même temps qu'il autorise le gouvernement à modifier les limites des parcs actuels.

C'est ainsi, a précisé M. Simard aux journalistes, que l'actuel Parc des Laurentides verra sa surface diminuer considérablement en même temps qu'elle sera partagée en deux zones, celle de conservation (y inclus la vallée de la Jacques-Cartier) et celle de récréation (ski, chasse et pêche, etc.)

Selon M. Simard, l'application de cette loi ne nécessitera probablement pas l'augmentation de crédits de son ministère.

120,000 Québécois ont débrayé

par Pierre Tanguay

Environ 120,000 travailleurs québécois, venant pour l'immense majorité du secteur para-public et pour la plupart membres du Front commun CSN-CEQ-FTQ, ont pris part hier à une journée nationale de débrayage pour protester contre le programme de lutte à l'inflation des gouvernements canadien et québécois.

Cette journée, qui s'inscrivait en même temps dans la stratégie générale du Front commun pour les négociations avec le gouvernement québécois, en aura été une de congé pour près d'un million d'écoliers et d'étudiants québécois. Dans les hôpitaux, seuls les services jugés essentiels par les travailleurs syndiqués ont été assurés au cours de la journée et quelques hôpitaux ont décidé de fermer tous leurs services sauf l'urgence.

Les travailleurs de l'enseignement, enseignants, employés de soutien et personnel non enseignant, ont pris part massivement à cette journée de grève. Ainsi toutes les écoles et collèges de la région de Montréal de même qu'une bonne partie des institutions d'enseignement du reste de la province ont été fermés.

Les 8,000 enseignants de cégep ont tous débrayé. Même chose pour les employés de soutien de l'université de Montréal qui ne font pas partie du Front commun. Des lignes de piquetage ont d'ailleurs été dressées devant les pavillons de l'université montréalaise.

Environ 30% des 85,000 travailleurs d'hôpitaux faisant partie du Front commun sont restés au travail pour assurer les services essentiels alors que leurs confrères débrayaient pour la journée.

La direction de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville a accusé les syndiqués de n'avoir assuré que partiellement les services essentiels et à l'hôpital pour enfants Ste-Justine, l'administration a décidé de fermer l'urgence pour la journée.

Les quelque 7,500 employés syndiqués de l'Hydro-Québec ont, eux aussi, débrayé toute la journée pour protester contre le contrôle des salaires exercé par les gouvernements fédéral et provincial.

Un peu partout au Québec des manifestations se sont tenues en même temps que celle qui réunissait plus de 15,000 travailleurs (selon les estimés de la GRC) à Ottawa.

C'est ainsi que des milliers de travailleurs sont descendus dans les rues de Québec, de Shawinigan, de Trois-Rivières, de Sept-Iles, de Rimouski, de Sorel. D'autres manifestations devaient avoir lieu dans la soirée à Sherbrooke, Victoriaville, Chandler, Ste-Anne-des-Monts et Drummondville.

À Montréal où aucune manifestation particulière n'était prévue, un fort groupe d'employés de soutien scolaire membres du Syndicat canadien de la Fonction publique ont occupé toute la journée le bureau du ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue. Ce dernier s'est refusé à les rencontrer.

Plus de 300 syndiqués de la société de la Couronne Télé-Globe du Canada à Montréal (anciennement la Société des télécommunications trans-marines) ont débrayé, hier, de midi à minuit. Il s'est agi d'une grève spontanée pour protester contre la lenteur des négociations avec cette société fédérale qui assure la transmission outre-mer des appels téléphoniques, télégrammes, etc.

Malgré les appels des grandes centrales syndicales québécoises et du Congrès du travail du Canada (CTC), les travailleurs du secteur privé n'ont participé que très faiblement à cette journée de protestation.

Ces travailleurs, plus difficilement mobilisables à ce moment-ci que leurs confrères du secteur para-public, étaient quelques milliers, tout au plus, à participer au mouvement.

A Sept-Iles par exemple, 200 employés de commerce ont débrayé toute la journée alors que des travailleurs de la construction de Trois-Rivières faisaient de même.



Pollution atmosphérique

Pointe-aux-Trembles et Beauharnois: danger!

par Jacques Keable

"A peine capables de protéger la santé..." Et plus loin: **"Nos résultats soutiennent les normes présentes de la qualité de l'air..."** Et plus loin encore: il faut **"maintenir et même renforcer les normes présentes de la qualité de l'air ..."**

Ces phrases ambiguës sont extraites du "résumé" d'un rapport rendu public, hier, portant sur **"Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé dans la région du Grand Montréal".**

Ce rapport, qui comporte pourtant des données fort inquiétantes, notamment pour les citoyens de Pointe-aux-Trembles, a été préparé par une équipe de McGill University. Certains des membres de cette équipe de quinze personnes ont déjà travaillé, pour les **compagnies d'amiante,** à préparer le dossier qui devait permettre à ces dernières d'affronter notamment les centrales syndicales, sur la question de l'amiantose!

Le rapport a été présenté dans sa seule version originale anglaise, accompagné d'un résumé, également signé par l'équipe de McGill, dans un français à faire rougir de honte.

Il a fallu quatre ans d'études pour aboutir à ces résultats fragmentaires qui, tout en constatant deux faiblesses de santé dans les populations exposées à la pollution atmosphérique, n'en amènent pas moins les auteurs experts, suivis à la trace par le ministre Goldbloom, à conclure que les normes actuelles sont valables.

L'équipe d'étude s'est arrêtée à trois municipalités: Pointe-aux-Trembles et Beauharnois, réputées polluées, et St-Eustache, à l'atmosphère plus saine.

A Pointe-aux-Trembles et Beauharnois, les enquêteurs ont noté que chez les **"pré-adolescents"** on avait trouvé un trouble respiratoire en pratiquant **"les tests de débit de fermeture".**

Cependant, comme l'équipe dit ignorer **"la signification pour la santé"** de pareil problème, elle recommande ce qui suit: **"Il est nettement important d'initier des études qui pourront fournir cette information".**

—Avez-vous l'intention de renforcer les règlements? avons-nous demandé au ministre Goldbloom.

"Les normes sont valables, il faut les faire respecter!"

Les femmes

Des considérations inquiétantes ont aussi été soulignées, en ce qui touche les femmes: on a pu identifier un rapport entre le degré de pollution et la fonction respiratoire.

La cigarette

Chez les hommes, on n'a réussi à ne faire aucun rapprochement entre la pollution atmosphérique et la fonction respiratoire.

Conséquence: il faut poursuivre les études, parce qu'on peut difficilement isoler les effets de diverses sources de pollution dont la plus importante demeure la...cigarette!

Le ministre

Dans sa présentation du résumé de rapport, et du texte anglais, le ministre Goldbloom a lourdement et longuement insisté sur les termes des experts qui justifient une politique d'attente.

De même, il a longuement insisté sur les effets très nocifs de la cigarette. Il recommande, comme pédiatre, de ne pas fumer.

Le ministre annonce qu'il n'a rien à annoncer de nouveau: les normes sont bonnes, même s'il se dit inquiet de voir qu'elles sont juste à la frontière du non-acceptable...

Commentaire

Le pétrole pollue? Cessez de fumer!

Pour se rendre à Pointe-aux-Trembles, à la conférence de presse du ministre de l'Environnement Victor Goldbloom, il fallait traverser les nuages opaques et blanchâtres qui jaillissent des cheminées des sociétés multinationales de pétrole, le long du fleuve. L'odeur est fétide.

Ces compagnies, on le sait maintenant officiellement depuis les enquêtes américaines, versent des sous, beaucoup de sous, aux partis politiques.

Le ministre convoquait les journalistes, avec un certain cynisme, sous les nuages polluants des sociétés pétrolières. Pour faire part d'un rapport préparé, avec les sous de l'Etat, par la grande université anglophone McGill, par des experts dont certains ont déjà vendu leurs services de spécialistes aux compagnies d'amiante!

Que dit le ministre, appuyé sur un rapport dont les conclusions dites ***"scientifiques"*** *ont une douce odeur politique? Il dit:* ***cessez de fumer!*** *Ce faisant, il reprend une des conclusions de l'équipe d'experts. Quatre ans d'études pour arriver à cette conclusion pratique, alors que tout le monde sait que fumer c'est mauvais, à commencer par les fumeurs! Et alors que l'enquête portait sur la pollution atmosphérique. C'est un peu comme conclure que les maladies du coeur font plus de morts que le cancer, à la fin d'une étude sur les causes du cancer! Ça permet de détourner l'attention, mais ça n'empêche pas les enfants, puis les adultes, de Pointe-aux-Trembles et de Beauharnois, d'éprouver des troubles respiratoires!*

Changer les normes? Il faut non les changer, mais les faire suivre! Qu'un ministre en soit réduit à dire, devant les troubles respiratoires constatés dans des lieux pollués par les compagnies pétrolières, que les compagnies devraient suivre les règlements, c'est sans doute "funny" pour les "boss" des compagnies, mais ça inquiète un peu merci.

Le ministre rassure cependant la population de ces zones: on va continuer les études! Et d'ici deux ans, McGill University se penchera sur vos cas vivants. A vos frais, "of course...".

les échos du jour

Robert Bourassa aurait-il changé d'avis concernant les Jeux olympiques? Hier, un communiqué en provenance de son bureau avait en effet pour titre "Une manifestation injustifiée, inutile et coûteuse pour les travailleurs". Nous serions d'accord avec lui (pour la première fois depuis la création du JOUR ... Ce serait tout un précédent!) si, malheureusement, ce titre n'avait coiffé un communiqué vide de sens sur la manifestation du CTC à Ottawa.

●●●

Notre collaborateur au Tourisme, Normand Cazelais, insiste pour qu'on avise son fan-club qu'il a eu 32 ans la semaine dernière. C'est fait. Les voeux peuvent être adressés à la division de l'environnement de l'Hydro-Québec.

Le conflit à CKVL

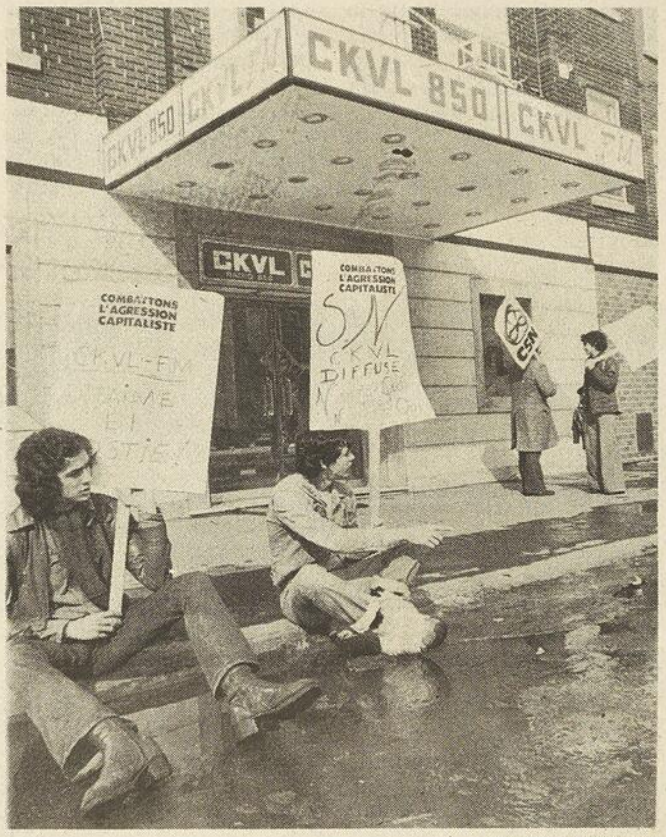
Reconduction des injonctions: la cour supérieure décide aujourd'hui

par Pierre Tanguay

C'est vraisemblablement cet après-midi que l'on saura si la cour supérieure du Québec maintient ou non les six injonctions qu'elle accordait, il y a une dizaine de jours, à la direction de la station radiophonique CKVL de Verdun où les employés syndiqués entreprennent leur troisième semaine de grève.

On sait que les cinq animateurs-vedettes de la station de même que le syndicat des employés (CSN) sont frappés par des injonctions qui, dans les cinq premiers cas, forcent le retour au travail et, dans le dernier, limitent le nombre de piqueteurs devant les locaux du poste.

Le seul animateur à ne pas être retourné au travail en dépit de l'injonction, M. Mathias Rioux, tentera, séparément des quatre autres animateurs, de faire tomber cet ordre du tribunal qui pèse contre lui. Selon M. Rioux, l'injonction est illégale, en ce qui le concerne, tout simplement parce qu'en tant qu'animateur il est régi par les dispositions de la convention collective locale même s'il est également lié par contrat personnel avec CKVL.



(photo Pierre Boisclair)

Les syndiqués piquetant, hier, devant la station CKVL à Verdun

Par ailleurs, hier au local de grève des employés de CKVL, le président du syndicat CSN, M. Maurice Amram, n'avait pas le verbe particulièrement tendre pour les quatre autres animateurs.

"Quand le jugement sera rendu dans l'affaire des injonctions, que les animateurs se branchent. Qu'ils se branchent d'un bord ou de l'autre mais qu'ils se branchent" lançait-il.

M. Amram a laissé entendre hier au cours d'une entrevue qu'il accordait au JOUR que les syndiqués pourraient, une fois la grève terminée, boycotter purement et simplement tous ceux qui auront franchi les lignes de piquetage durant la grève.

Par ailleurs, des musiciens montréalais ont manifesté leur indignation hier de ce que la direction de CKVL ait choisi de diffuser pendant la grève des employés des concerts qu'ils avaient donnés lors de la Fête du JOUR, le 31 janvier.

Pour les Jeux olympiques

Une école comme campement militaire? Non, disent les parents

(LE JOUR) — La demande des Forces armées canadiennes en vue d'occuper une école polyvalente de Verdun comme campement militaire pour y loger une partie des troupes mobilisées pour les Jeux olympiques, l'été prochain, soulève actuellement une vive opposition dans les milieux scolaires et chez les parents de cette municipalité voisine de Montréal.

Les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Verdun, qui sont appelés à se prononcer ce soir sur cette demande de l'armée canadienne, devront tenir compte de l'opposition du Comité central des parents de Verdun et du Comité d'école de la polyvalente concernée, l'école Maurice-Frenette.

L'armée voudrait occuper les nouveaux locaux de la polyvalente pour y loger 400 soldats du 1er mai au 14 août.

Les parents qui s'opposent à la présence militaire disent craindre que la location des locaux n'ait pour effet de retarder la livraison de cette nouvelle aile de la polyvalente, prévue pour la prochaine année scolaire. Voilà pour les inquiétudes officielles.

Officieusement cependant, les parents concernés ne cachent pas qu'ils voient d'un très mauvais oeil le voisinage, pendant près de deux mois (1er mai au 20 juin), de 400 soldats armés et de jeunes étudiants qui occuperont, eux, la partie la plus ancienne de la polyvalente.

On sait que l'été prochain, la métropole sera l'"hôte" de 10,000 à 15,000 militaires spécialement mobilisés en vue des Jeux.

justice — justice — justice

Selon la défense du gouvernement

L'AANB ne protégeait pas la langue d'enseignement

par Robert Lévesque

Poursuivant leur défense de la loi 22 devant le juge en chef de la cour supérieure, les procureurs du gouvernement québécois ont fait valoir hier, que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) ne protégeait pas comme tel la langue d'enseignement. On n'aurait pas voulu geler la situation à ce chapitre lors de l'adoption de la Constitution.

Me Gérald Beaudoin, citant plusieurs études, a rappelé que le législateur avait toujours séparé la langue de l'école dans les différentes constitutions qui ont régi le Canada et le Québec depuis le Traité de Paris, la Proclamation royale, l'Acte de Québec, l'Acte d'Union et finalement la constitution présente, celle de l'AANB adoptée en 1867.

Les procureurs du gouvernement mettent tous leurs efforts présentement pour démolir les prétentions des représentants des dix commissions scolaires protestantes du Québec qui, depuis le 3 mars, contestent la constitutionnalité de cette loi sur la langue qui, selon eux, les frustrent de droits acquis depuis la Confédération, entre autres au chapitre de la langue d'enseignement.

Me Beaudoin, avant de céder sa place à Me George Emery, a souligné qu'en 68 la Cour européenne des droits de l'Homme avait obligé la Belgique à respecter les convictions religieuses et philosophiques de tous les citoyens belges, mais n'avait pas inclus dans ces obligations la langue d'enseignement qui demeurait un cas à être réglé au niveau des différents districts du pays.

La "semaine du prisonnier"

Ceux d'Archambault appellent à la grève

(R.L.) Au premier jour de la "semaine du prisonnier" hier, les détenus en grève de l'Institut Archambault, qui négocient présentement de meilleures conditions d'incarcération, ont lancé un appel à tous les détenus des établissements fédéraux ou provinciaux du Québec afin que ceux-ci déclenchent une grève générale d'une semaine.

Les 330 détenus de l'Institut Archambault, en grève depuis le 14 janvier, font appel au sens de la solidarité de tous les prisonniers du Québec.

Rappelons que les objectifs de cette "semaine du prisonnier", la première du genre, sont de démontrer que la prison, pas plus que la peine de mort, n'est une solution au problème de la criminalité, de dénoncer les méfaits insoupçonnés de la détention, et de faire connaître au public les "conditions de vie intolérables" qui sont faites aux prisonniers.

Tous les soirs de la semaine, à la salle Saint-Pierre Apôtre, 1205 rue de la Visitation (métro Beaudry), le public est invité à participer à des ateliers qui tournent autour du thème de la semaine: La prison: une faillite.

A Archambault, les négociations se poursuivent lentement depuis le 24 février entre la direction et le comité des détenus, sous la médiation de Laurent Laplante et de Me Robert Sachitelle.

Le procès d'André Choquette:

le jury est rapidement choisi

(R.L.) Un jury formé de sept femmes et cinq hommes a été rapidement choisi, hier en cour supérieure, division criminelle, au début du procès de l'ex-directeur de grève des travailleurs de la United Aircraft, André Choquette.

Accusé d'avoir séquestré une dizaine de personnes lors des événements du 12 mai 75 alors qu'un groupe de grévistes occupait une partie de l'usine de Longueuil, André Choquette subit un procès individuel. Ses 33 compagnons seront éventuellement cités à leur procès.

C'est le juge Louis Paradis qui instruit ce procès où Me Robert Haccoun représente la Couronne et Mes Claude Melançon et Pierre-Olivier Boucher représentent Choquette. La Couronne commence sa preuve ce matin.

la commission scolaire des mille-iles
2275 HONORE MERCIER, Ste-ROSE, VILLE de LAVAL, P.Q.
Tel.: 625-6951

AVIS PUBLIC
JOURNÉE DU 23 MARS 2976

Les autorités de la commission scolaire des Mille-Iles désirent informer la population que toutes les écoles de son territoire sont normalement ouvertes aujourd'hui.

OFFICE D'INFORMATION
CLAUDE FILION
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433 Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction:
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif:
Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité:
Marcel Pinsonnault.

Pour lè Conseil canadien de développement social

Il faut repenser les régimes publics de retraite

par Alain Duhamel

Les gouvernements doivent repenser les régimes publics de retraite afin de réduire les iniquités et mettre fin à certaines pratiques discriminatoires, notamment la retraite obligatoire à 65 ans.

C'est ce que recommande le Conseil canadien de développement social dans un document où il prend position sur les orientations souhaitables des gouvernements dans leurs tentatives pour assurer aux retraités un revenu convenable.



Le CCDS: pour une retraite non discriminatoire. (photo A. Désilets)

Cette prise de position du CCDS survient après la publication d'une importante étude sur la situation des retraités au Canada dans laquelle il est démontré que les gouvernements, en contenant délibérément les régimes publics à l'avantage des régimes privés de retraite, ont placé un fort groupe de personnes âgées dans des situations injustes et pénibles.

"Dans la mesure où il s'agit d'une politique valide, peut-on lire dans le document du CCDS, elle peut seulement être justifiée si le système de pension privé fonctionne efficacement et il est bien clair qu'il n'en est rien. Le système couvre seulement 40 pour cent de la population active, y compris les fonctionnaires fédéraux, provinciaux, municipaux et d'autres employés de la couronne".

"Le système de pension privé ne peut pas aussi offrir au travailleur ou à la travailleuse, la garantie qu'il ou qu'elle recevra une pension et de toute évidence, moins de dix pour cent des travailleurs reçoivent à leur retraite une pension complète".

Le CCDS conclut que les gouvernements doivent adopter une attitude plus réaliste à l'égard des systèmes privés de retraite et mieux utiliser les ressources disponibles. Les Canadiens, note-t-on, estiment beaucoup leur régime public de retraite et ne s'opposeraient pas à un meilleur partage.

Le Conseil s'en prend également à la pratique de retirer obligatoirement du marché du travail le travailleur de 65 ans. De nombreux travailleurs s'y opposent en particulier parce que cette pratique ne tient aucun compte de leurs désirs et de leur capacité à occuper un emploi rémunéré à plein temps ou à temps partiel.

"Le CCDS considère que le présent manque de politiques cohérentes relatives à l'âge de la retraite est matière à préoccupation. Durant les dernières décennies, on en est arrivé à une situation où la majorité des plus de 65 ans étaient exclus de la population active, qu'ils le veuillent ou non. On s'engage maintenant vers un abaissement de l'âge de la retraite et, bien que ce soit un objectif désiré par de nombreux Canadiens, la présente approche reflète l'absence de priorités bien pesées, et un manque d'attention aux questions d'équité et aux besoins des différents groupes de travailleurs.

Le Front commun se durcit

Sus aux journalistes!

(par G.T.) Le huis clos qui a marqué jusqu'à maintenant tous les débats du conseil d'orientation s'est resserré samedi au point d'éclater en une attitude ostensiblement agressive envers la presse, dont témoignent plusieurs incidents.

Un petit groupe de permanents FTQ (en majorité) et CSN s'est chargé de la plus sale besogne, en expulsant sans ménagement de la salle de réunion et du corridor adjacent les journalistes présents, qui ont en outre été la cible de menaces verbales.

Auparavant, deux cameramen de Télé-Métropole avaient dû déplacer leur équipement et renoncer à filmer. Dans la matinée, les techniciens de Radio-Canada avaient également été frappés d'interdit, mais ils ont pu revenir dans l'après-midi.

Des étudiants du collège Édouard-Montpetit, qui erraient dans les parages où avait lieu la réunion, ont été éconduits bien qu'ils fussent chez eux.

Par ailleurs, le Front commun avait transmis, semble-t-il, à ses délégués une consigne de silence si sévère que ceux-ci ont été forcés de confondre avec la mauvaise humeur systématique: ils évitaient de croiser les journalistes et quand leur itinéraire ne leur permettait pas d'y échapper, ils détournaient le regard ou saluaient sans ouvrir la bouche, sans doute de peur d'échapper une vérité interdite. La stratégie eut été de sourire comme si de rien n'était!

Car cette méfiance caractérisée a laissé croire aux journalistes qu'il y avait anguille sous roche: chacun pressentait un malaise et se mit à l'affût des ragots de corridor, qui sont à l'information ce que le hot-dog est à la gastronomie.

Au comité de liaison qui prépara cette réunion, jeudi, il semble que la CEQ ait défendu l'ouverture des débats, mais qu'elle dut céder à l'opinion majoritaire, la CSN s'étant ralliée à la longue tradition FTQ en matière de huis clos.

Mais le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, n'est pas lui-même indemne de ce glissement à la conception "libérale" de l'information, puisqu'au conseil d'orientation du 7 mars à Québec, il déclara à huis clos que les journalistes devaient s'en tenir à la version officielle des événements. Samedi, il récidiva en expliquant qu'on ne pouvait se fier à la presse pour informer les syndiqués.

Tel-aide crie au secours!

(A.D.) — Le service téléphonique d'écoute de la région de Montréal, Tel-aide, ne survivra pas encore longtemps s'il ne trouve de nouvelles ressources financières.

En effet, Tel-aide, qui a besoin d'environ $60,000 par année pour maintenir son service, ne dispose cette année que d'environ $20,000, constitués entièrement de dons de toute provenance, sauf des gouvernements ou de Centraide.

Les démarches entreprises auprès du ministère des Affaires sociales à Québec, auprès du ministère de la Santé et du Bien-être national à Ottawa et même auprès de Centraide à Montréal sont toutes demeurées infructueuses.

Centraide invoque de graves contraintes budgétaires pour refuser "de nouvelles demandes de financement". Dans une lettre à la direction de Tel-aide, Madame Yvonne Raymond, directrice des services de planification n'offre qu'un soutien moral et un endossement à l'égard de toute autre démarche auprès de d'autres sources de financement.

Dans les ministères, nous raconte une bénévole de Tel-aide, on a reconnu la valeur des services de Tel-aide, comme partout ailleurs du reste, mais on estime que Tel-aide peut se débrouiller sans eux, puisqu'il le fait depuis sa fondation.

"Depuis cinq ans, nous dit Madame Germaine Neufeld, de Tel-aide, notre téléphone n'a jamais été fermé. Nous avons reçu l'année dernière 55,700 appels, surtout la nuit".

Tel-aide offre un service téléphonique d'écoute permanent à toute la population de Montréal. Le service emploie cinq personnes rémunérées et compte sur le dévouement de plus de 200 bénévoles.

Jusqu'à ce jour, Tel-aide a pu se financer grâce à des dons et à des souscriptions de diverses sociétés de bienfaisance. Certaines de ces sources se sont taries mais la nécessité d'un service d'écoute pour toute personne seule ou en difficulté demeure.

Tel-aide voudrait pouvoir compter sur un fond annuel et pourrait toujours se débrouiller pour combler l'écart entre ce fond et le budget d'opérations. Dans d'autres provinces où un service semblable existe, l'organisation reçoit une contribution quelconque de fonds publics.

Achetons et vendons Livres usagés

CARON LIBRAIRE

251 Ste-Catherine E.

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES POSTES

CANADA-ÉTATS-UNIS NATIONS UNIES

Collectionnez comme les experts le font.
Pas de doubles ou d'accumulations inutiles.
Envoyez 0.25 pour recevoir nos 6 listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.

Satisfaction garantie ou argent remis

OMNIPHILA ENRG

(dépt J) C.P. 729
station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ

avec le PEUPLE SAHRAOUI

Rencontre avec deux délégués du Front POLISARIO, au sous-sol de l'église St-Louis-de-France, 750 est, rue Roy, Montréal

MERCREDI LE 24 MARS A 7 HRES 30 P.M.

Soirée organisée par l'Agence de presse libre du Québec, l'Association Québec/Palestine, Carrefour International, le Comité de solidarité avec les peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine, la Ligue communiste marxiste-léniniste du Canada, le Mouvement des étudiants africains à Montréal, l'Organisation des étudiants arabes aux États-Unis et au Canada (section U. de M.).

Soirée appuyée par le Centre international de solidarité ouvrière et le Secrétariat Québec/Amérique latine.



de l'économie en première classe: LA B210

DATSUN

disponible: GARANTIE 5 ans/50,000 milles

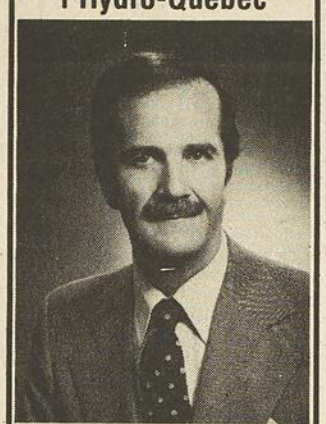
B 210S 1975 À PARTIR DE: $2,995.

Aussi en inventaire: B 210 De Luxe 2 et 4 portes

bellemare datsun ltée
10305 rue Papineau
ANGLE FLEURY
382-2780

l'économie

Nomination à l'Hydro-Québec



Guy Monty, ing.

Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Jean Cournoyer, a annoncé le 1er mars dernier la nomination de M. Guy Monty au poste de commissaire de l'Hydro-Québec.

Diplômé en génie mécanique et électrique de l'Ecole Polytechnique de Montréal, M. Monty a fait carrière à l'Hydro-Québec, où il est entré en 1946 à titre d'ingénieur au service des Sous-stations.

De 1948 à 1964, il a occupé différentes fonctions techniques et administratives reliées à la planification, à la construction et à la gestion de lignes de transport d'énergie. Directeur des Projets de transport d'énergie en 1965, il fut nommé, en 1969, à son poste actuel de directeur général de la Construction.

M. Monty occupe ses nouvelles fonctions depuis le 15 mars dernier.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 76-0534
DATE DE FERMETURE:
pour 15h30
HEURE DE MONTREAL
Jeudi, le 8 avril 1976

Tuyaux en acier, 65,300 pieds
dimension 1" à 10"
avec accouplement

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE DE
LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE-DIX MILLE DOLLARS. ($70,000.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement

A. ROUSSEAU

Tricofil prévoit des ventes de $2.7 millions

(L.F.) — "Avec les commandes que nous avons, nous allons pouvoir réaliser notre chiffre d'affaires d'ici un an", a déclaré en fin de semaine le conseiller économique de Tricofil, M. Jean-Guy Frenette de la FTQ. À la fin de l'été, a-t-il ajouté, nous aurons atteint notre rythme de croisière".

M. Frenette a expliqué que le chiffre d'affaires prévu par Tricofil, pour atteindre son seuil de rentabilité, est de l'ordre de $2.7 millions par année, soit $230,000 de ventes par mois. En mars, les ventes prévues sont de $120,000. Le chiffre d'affaires annuel de l'ex-Regent Knitting était de $5.2 millions.

Tricofil a décidé de se spécialiser dans certaines lignes de vêtement et tissus qui offrent une marge de profit élevée, a dit M. Frenette: "Nous avons revisé nos marges après les premiers mois de production, mais les experts de la SDI et du MIC n'ont jamais voulu venir vérifier, sur place, nos nouvelles prévisions".

À la fin de février, le capital-actions souscrit à Tricofil s'élevait à $406,000. Le prêt de $300,000 accordé par la SDI sera converti en capital-actions aussitôt qu'une institution bancaire aura fait la demande formelle. Un montant de $51,000 en subvention de démarrage a aussi été consenti par le MIC.

Répartition de la population

• Pays riches: 8%
• Pays pauvres: 61%

WASHINGTON (AP) — Selon l'atlas 1975 de la Banque mondiale, publié la semaine dernière, en 1973, 61 pour cent de la population mondiale vivaient dans des pays où le revenu par tête était inférieur à $500 et 30 pour cent vivaient dans des pays où ce revenu était inférieur à $200.

En revanche, huit pour cent de la population vivaient dans les pays les plus riches, où le revenu par tête était d'au moins $5,000, 17 pour cent vivaient dans des pays ayant un revenu se situant entre $2,000 et $5,000 et 14 pour cent dans des pays ayant un revenu se situant entre $500 et $2,000.

L'atlas paraît aussi montrer que si le revenu a augmenté dans les pays industrialisés et exportateurs de pétrole, il est demeuré pratiquement inchangé dans les pays les plus pauvres.

Alors qu'en 1971, il n'existait qu'un seul grand pays (les Etats-Unis) où le revenu par tête était supérieur à $5,000, il y en avait six en 1973, selon la Banque mondiale: Etats-Unis $6,200, Suisse $6,100, Suède $5,910, Canada $5,450, Allemagne occidentale $5,320 et Danemark $5,210.

Mais certains petits pays figurent aussi parmi les plus riches, dont le Koweït avec $12,050, les Emirats arabes unis avec $11,630 et le Qatar avec $6,040.

Par ailleurs, l'atlas donne 38 pays, qui ont plus d'un million d'habitants et où le revenu, par tête, a été inférieur à $200 en 1973 la même chose qu'en 1971.

Les deux plus pauvres sont le Bhoutan et le Laos, avec un revenu de $60.

L'atlas montre, d'autre part, que trois des cinq pays du monde les plus peuplés avaient, en 1973, un revenu par tête inférieur à $500. Il s'agit de la Chine, le pays le plus peuplé du monde, avec $270, de l'Inde avec $120 et de l'Indonésie avec $130.

Les deux autres pays les plus peuplés sont les Etats-Unis et l'Union soviétique, avec un revenu par tête de $2,030 pour cette dernière.

Par ailleurs, en dehors du fait que ce sont les deux pays les plus peuplés les plus riches, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont également connu le taux de croissance économique le plus faible au cours des huit années qui ont précédé 1973: un pour cent. En Chine, il était de 1.7 pour cent, en Inde de 2.3 pour cent et en Indonésie de deux pour cent.

Pour cette même période de huit années, c'est l'Arabie saoudite qui a connu le taux de croissance économique le plus élevé, avec 10.1 pour cent par an. Le taux a été de 9.4 pour cent à Singapour, de 9.1 pour cent au Japon, de 8.7 pour cent en Corée du Sud, de 8.3 pour cent au Nigeria et de huit pour cent au Portugal.

La banque souligne qu'il existe un "élément d'erreur" dans ces chiffres en raison de l'évolution rapide des prix, d'informations incomplètes ou inexactes dans certains cas et de la nécessité, à des fins de comparaison, de convertir toutes les devises en dollars.

L'argent et le pouvoir d'achat

Pour bien comprendre l'article ci-contre, il est important de savoir que pareilles comparaisons internationales sont toujours biaisées. On ne peut pas comparer le revenu d'un Chinois en yuan à celui d'un Américain en dollars, sans connaître le taux de conversion d'une monnaie à l'autre. Or, ce taux de conversion ne compare pas, effectivement, les pouvoirs d'achat respectifs de chaque monnaie, à l'intérieur de chaque pays, mais tient compte uniquement de l'offre et de la demande de ces monnaies sur les marchés des changes internationaux, des biens et services "échangés".

Ainsi certains pays fortement déficitaires, sur le plan de leur balance commerciale verront leur monnaie fortement "dépréciée", alors que le pouvoir d'achat des citoyens décroît à peine. Il est évident qu'un Chinois qui gagne $300 est probablement mieux nanti qu'un Américain qui en gagne $3,000.

Ceci dit, mon but n'est pas de laisser l'impression que le monde est "égalitaire". Quoique grossi par des statistiques inadéquates, l'écart demeure réel, et empire d'année en année.

Pierre Sormany

en bref

Demers: président de la Bourse de Montréal

C'est vraisemblablement Me Robert Demers qui siègera comme prochain président de la Bourse de Montréal, en remplacement de Michel Bélanger qui devient président de la Banque provinciale, le premier avril prochain.

Robert Demers, un ami de longue date de l'équipe libérale au pouvoir, fut entre autres le négociateur gouvernemental face au FLQ, lors de la crise d'octobre. Il se fit mieux connaître dans les milieux financiers lorsqu'il devint président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, en remplacement de Marcel Lajeunesse. Ce dernier avait été indirectement compromis dans un scandale, une fraude de $7.2 millions impliquant la société Panarctic Mines, du groupe Howard Hughes, et l'un des plus gros courtiers de la Bourse. Dès sa nomination, Robert Demers avait donc entrepris d'épurer Montréal de tous les "penny stocks", c'est-à-dire de petites compagnies d'exploration, dépourvues d'actifs réels, vendant leurs actions à prix dérisoires, pour lesquelles les petits investisseurs misent uniquement sur la chance, un peu comme on joue à la loterie.

On se demande maintenant qui succèdera à Robert Demers à la CVMQ.

Goldbloom donne raison au RCM

(D'après PC) — C'est une bien curieuse déclaration qu'a faite en fin de semaine le ministre québécois des Affaires urbaines, Victor Goldbloom, lorsqu'il a prétendu que n'eût été l'aide du gouvernement québécois, Montréal se serait trouvée dans une situation financière comparable à celle de New York.

En fait, les villes n'ont, au Canada, aucun pouvoir d'emprunt autonome (sauf à court terme, pour des montants directement recouvrables), et la province garantit automatiquement tous leurs emprunts. De sorte qu'il est impossible pour une ville de se trouver au seuil de la faillite.

Malgré tout, la déclaration du ministre était la première déclaration officielle donnant un poids aux arguments de l'opposition municipale montréalaise, le Rassemblement des citoyens de Montréal, à l'effet que la métropole québécoise ait atteint un niveau de dettes dépassant largement ses capacités. Par contre, grâce aux remboursements anticipés par Québec, M. Goldbloom estime que la situation est maintenant beaucoup plus saine.

4e symposium du Conseil québécois de l'environnement

Québec devant l'option nucléaire

Le Conseil québécois de l'Environnement tiendra son quatrième symposium les 2 et 3 avril 1976, à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, sur le thème "Le Québec face à l'option nucléaire".

Le CQE estime indispensable de susciter une vaste réflexion sur le problème de l'exploitation des filières nucléaires et de ses implications, en dehors des cabinets de travail et aux discussions à huis clos. Neuf conférenciers traiteront de la situation énergétique au Québec et de ses perspectives, des aspects techniques et humains de l'énergie nucléaire, des répercussions des radiations nucléaires sur la santé, des problèmes de sûreté des établissements nucléaires, des problèmes non résolus qui se posent, et de la responsabilité de l'homme face au choix nucléaire. Le CQE a obtenu le concours des conférenciers suivants: Bernard Laponche (Syndicat CFDT de l'Energie atomique de France), Michel Maldague (programme ATDR, Université Laval), Pierre Marchildon (Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada), Yvon Pageau (département des Sciences de la terre, UQAM), W. Paskievici (Institut de génie nucléaire, Ecole polytechnique de l'Université de Montréal), Jacques Ruelland (directeur général de l'Energie, ministère des Richesses naturelles du Québec), Joseph Sternberg% (Laboratoire de radio-biologie et de médecine nucléaire, Université de Montréal) et Roger Gaudry, président de l'Université des Nations Unies, ancien recteur de l'Université de Montréal.

la chronique du québec

par Jacques Guay



L'hôpital de Val d'Or ferme ses portes

Les 22 médecins de l'hôpital de Val d'Or ont décidé, hier, de mettre fin à la situation pénible qui perdure depuis quelques années à l'hôpital de Val d'Or en n'y assurant plus que les cas d'urgence et l'administration a commencé à fermer l'hôpital. Il y a déjà un étage de fermé et on refuse les nouvelles inscriptions.

Le corps médical a averti par courrier spécial, vendredi, le ministre des Affaires sociales, qu'il ne reprendra le service que lorsque le gouvernement aura décidé de combler les deux déficits accumulés en 1974 et 1975, environ $500,000, et d'accepter le budget de 1976 qui a été augmenté d'un million, passant de $4.3 millions à $5,335,000. (Le ministère n'autoriserait qu'une augmentation d'environ $100,000).

Ce sont les deux principales exigences contenues dans une lettre de neuf pages, où les médecins passent en revue les difficultés que connaît cette institution qui dessert un bassin de population de quelque 48,000 âmes. L'hôpital Saint-Sauveur de Val d'Or est aussi le seul à offrir en permanence les services d'un gynécologue et d'un urologue dans tout le Nord-Ouest québécois.

Incapables de soigner

A la suite des difficultés budgétaires de l'institution, difficultés accentuées par la décision du ministère de comprimer les budgets des hôpitaux, la situation était telle à Val d'Or selon le secrétaire du bureau médical, le Dr Marc Couturier, "que la qualité des soins était en péril".

Le Dr Couturier a déclaré, au JOUR, que les médecins ne pouvaient plus assurer les soins normaux et que certains médicaments commençaient à faire défaut face au refus des laboratoires pharmaceutiques de livrer les commandes à moins d'être payés auparavant. C'est ainsi, par ailleurs, qu'il est devenu impossible d'effectuer certaines analyses de laboratoire par manque de réactifs.

Semblable situation avait déjà été dénoncée par un médecin de l'hôpital, le Dr Louis Roberge, le 17 septembre dernier lors de la tournée du chef de l'Opposition dans la région ainsi qu'en témoigne un article publié à la une du JOUR du 18 septembre 1975. Le député libéral d'Abitibi est, Roger Houde, avait alors promis aux médecins de leur ménager une entrevue avec le premier ministre. En fait ils n'ont même pas pu discuter avec le ministre Claude Forget et les rencontres avec les fonctionnaires n'ont rien apportées.

Coupures catastrophiques

M. Réginald Grenier, le nouveau directeur-général de l'hôpital —il vient d'être nommé, l'institution étant demeurée plusieurs mois sans directeur— a confirmé au JOUR, hier, que l'hôpital était en mauvaise position. Sur 115 lits, seulement 83 étaient encore occupés, dont 13 par des nouveaux-nés, et il n'était plus question d'accepter d'autres patients. "On va réduire encore, les "congés" ne seront pas remplacés", a-t-il ajouté en soulignant que la liste d'attente est longue.

A la suite des mesures de compression annoncées par Québec, l'hôpital, face à un autre déficit prévu pour l'année 1976, déficit de plus de $250,000, a tenté d'effectuer des coupures qui n'ont fait qu'aggraver le malaise et amener les médecins à réagir. Les mesures prises ont été les suivantes:

1- Restreindre la clinique d'urgence aux seuls rendez-vous.

2- Depuis février, cesser de payer du temps supplémentaire. (économie possible de $100,000).

3- Depuis février également, aucun remplacement pour les congés de maladie de moins de trois jours. (économie possible de $100,000)

Résultat, de l'aveu même du directeur-général: "ça paralyse un paquet de services".

Et c'est, entre autres, ce qu'invoquent les 11 omnipraticiens, les 3 chirurgiens, le neurologue, le gynécologue, le pathologiste, l'urologue et les deux anesthésistes, pour refuser désormais d'exercer leurs professions dans cet hôpital: l'impossibilité de prodiguer des soins normaux.

La situation est à ce point absurde que l'hôpital est obligé par exemple de faire effectuer à Montréal des analyses qui lui coûtent plus cher, en fait, que si elles étaient faites dans ses propres laboratoires. Sans compter les délais.

La faute aux médecins

En septembre dernier le député Houde, qui s'est fait élire en 1973, en promettant "plus de médecins", a expliqué dans l'hebdo local, que la venue de nouveaux médecins est précisément un des facteurs qui a suscité quelques difficultés au niveau du budget. "Ce que je déplore, déclarait-il, c'est que certaines choses sont arrivées plus vite que la programmation des budgets au ministère des Affaires sociales".

En 1970 l'hôpital de Val d'Or ne comptait que 11 médecins et deux consultants. Présentement, il en a une vingtaine et 30 consultants qui viennent soit chaque semaine, soit à tous les 15 jours. C'est le cas, par exemple, des psychiatres. Cette augmentation a provoqué, évidemment, une augmentation des coûts de laboratoire et de secrétariat. Selon le Dr Couturier l'amélioration des services à la population n'a pas été accompagnée d'une hausse proportionnelle du budget autorisé. C'est aussi l'opinion de la direction de l'hôpital et c'est celle, on l'a vu, du député.

Ce dernier n'a pu être rejoint hier. Il n'était pas revenu de Grèce où il participait du 11 au 22 mars à un voyage d'études de l'Association des parlementaires de langue française.

Quant au ministre, il n'avait pas encore pris connaissance, hier, de la lettre que lui ont fait parvenir, vendredi, les médecins. C'est du moins ce qu'a expliqué, au JOUR, son attaché de presse qui a noté que la lettre était probablement sur son bureau à Québec, le ministre étant, lui, à Montréal.

En attendant la population peut toujours aller à Amos, à une quarantaine de milles, ou à Rouyn, près de soixante milles, dans deux hôpitaux déjà bondés. A moins, comme plusieurs en ont l'habitude, de se rendre à Montréal, à Kirkland Lake ou à Toronto. La province voisine, dans le nord-ouest c'est souvent la planche de salut.

cartes d'affaires

ROBERT BASTIEN
AVOCAT
290, boulevard Richelieu
BELOEIL (514) 467-5849

NORMAND Y. RODRIGUE
ARCHITECTE
4827, boul. de Maisonneuve
Montréal
937-1971

ARMAND R. BASTIEN et ASS.
A.R. Bastien
Y. R. Bastien
OPTOMÉTRISTES
VERRES DE CONTACT — STRABISME
VISION SOUS NORMALE — DYSLEXIE
7670, rue Saint-Denis
MONTRÉAL 274-6513

LECOMPTE, LECLAIRE, LÉVESQUE, BERNIER & GIROUX
AVOCATS
Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous
3455 Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 527-9651
Guy Lecompte
Michel Leclaire
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
Denis Giroux

LES AFFICHES POPULAIRES
sérigraphie
graphisme enseignes
affiches publicitaires
photo
5059 St-Denis, Montréal 844-1459

YVES POITRAS
COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ
AFFILIÉ AU CABINET DE COURTAGE
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS
7190, boul. St-Michel
MONTRÉAL 376-1280

PIERRE LANGEVIN
AVOCAT
255, St-Jacques, Montréal 845-6126
6269, Maurice Duplessis, Montréal-Nord 326-2722
426, Dollard, Ville Lasalle 364-1912
3266 est, rue Ontario Montréal 526-5935

tél.: 722-4691
imprimeurs lithographes
imprimerie domel inc.,
• catalogues • dépliants
• circulaires • enveloppes
• listes de prix
3300 est, boulevard métropolitain, montréal H2A 1A3

"PET SHOP"
LE BONHOMME DE LAFONTAINE
Tout pour vos petits animaux
Spécialité: CHAT PERSAN
292, boulevard Laurier
BELOEIL (514) 467-5073

les consommateurs

par Louis Fournier

Dans le quartier St-Michel, un comptoir alimentaire qui grandit

Les comptoirs alimentaires, connus aussi sous le nom de clubs coopératifs de consommation, poussent comme des champignons. A tel point qu'on en compte aujourd'hui environ 75 au Québec, dont près d'une vingtaine dans la région de Montréal.

Mais qu'est-ce qu'un comptoir alimentaire? Comment ça fonctionne? Quels en sont les avantages?

Pour répondre à ces questions, nous prendrons un exemple typique, celui du comptoir alimentaire du quartier de **Saint-Michel,** dans le nord-est de Montréal. Ce club coopératif, fondé en septembre 1971, compte un peu plus de 80 membres. Après une période de consolidation, il vient de lancer une campagne de recrutement au cours de laquelle il explique ses objectifs.

Le comptoir, explique-t-on, c'est un regroupement de familles qui se donnent des services, grâce à la formule coopérative. "C'est aussi, dit-on, l'apprentissage de l'autogestion d'une entreprise qui nous appartient".

Part sociale

Pour devenir membre (sociétaire), chacun doit investir une part sociale de $50 qui lui revient s'il doit un jour quitter la coop. Cette mise de fonds permet de maintenir un inventaire complet, choisi par les membres. A Saint-Michel, actuellement, le comptoir offre l'épicerie, les fruits et légumes, les produits laitiers et la viande.

La part sociale est payable comptant ou par versements de $5 au début, à quoi s'ajoute un montant fixe toutes les semaines, que le membre détermine lui-même, jusqu'au paiement complet.

Frais directs

"La philosophie du profit n'existe pas dans un comptoir, ajoute-t-on. Tous les produits sont vendus au prix coûtant".

Quant aux frais d'administration (loyer, chauffage, téléphone, etc), ils sont répartis également entre les familles-membres. C'est ce qu'on appelle les frais directs. Ceux-ci dépendent du nombre de membres et du montant des dépenses. A Saint-Michel, ces frais sont de $1 par semaine.

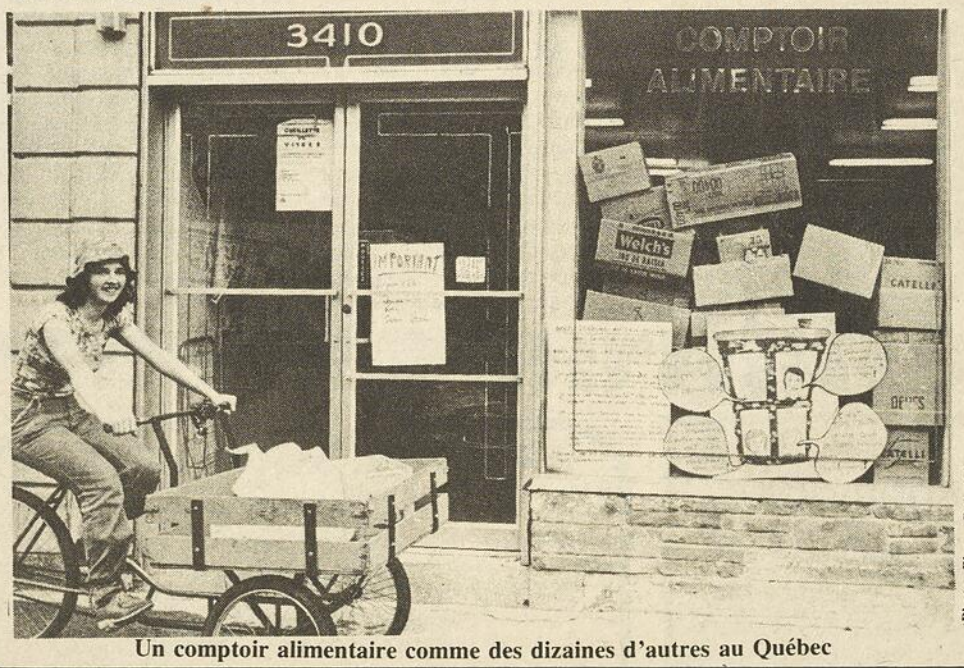
Bénévolat

Le club coopératif de Saint-Michel n'a pas d'employés. Chaque membre s'engage donc à participer à l'administration dans les différents comités: entretien, étalage des marchandises, caisse, etc.

Comme dans toutes les coopératives, les décisions se prennent en assemblée générale.

Le comptoir regroupe surtout des travailleurs, notamment des ouvriers de la construction. La famille moyenne compte six personnes (4 enfants).

Le comptoir de Saint-Michel est situé au 3455 rue Bélair. Pour renseignements: Reina Comte à **274-2667 (le jour) et 321-2219.**



(Photo: Pierre Boisclair)

Un comptoir alimentaire comme des dizaines d'autres au Québec

Abolition de la publicité des autos à la radio et à la télé?

Le **Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC)** doit abolir complètement les messages publicitaires des fabricants d'automobiles, à la télévision et à la radio!

Telle est la requête pour le moins radicale que présente aujourd'hui au CRTC, à Ottawa, le groupe **Le Monde à bicyclette** de Montreal. Plus encore, cette requête est appuyée par le **Rassemblement des citoyens de Montréal** (RCM), le groupe **Sauvons Montréal, l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC)** et...**l'Association pour la protection des automobilistes (APA)...!**

Selon Robert Silverman, porte-parole du Monde à bicyclette, les opposants à la réclame des compagnies d'autos ne se contenteront, au minimum, que d'un temps d'antenne égal qui serait accordé aux groupes populaires et aux organismes de protection de la santé et de l'environnement... "L'auto est plus nuisible que la cigarette", affirme M. Silverman, et les gouvernements doivent être logiques avec toutes leurs belles campagnes pour assainir l'environnement et protéger la santé des citoyens".

Gaz: les "pluggeurs" à l'oeuvre!

L'Aide aux sinistrés d'incendie, à Montréal, entend continuer à brancher le gaz et l'électricité dans les foyers où ces services ont été coupés parce que les factures du Gaz ou de l'Hydro n'ont pas été acquittées. Et ce, en dépit d'une injonction qui interdit une telle pratique.

Le porte-parole du groupe, M. Normand Robert, affirme compter sur l'aide bénévole de plusieurs dizaines de "pluggeurs", prêts à défier l'injonction. Il affirme que l'issue du procès de son prédécesseur Jean Pilon, qui se tient aujourd'hui au Palais de Justice, n'empêchera pas le groupe de poursuivre son action. Pour renseignements: **932-0604**

2 garages Coop en campagne

Le Garage coopératif des Mille-Iles, qui possède déjà son terrain en bordure de la sortie 12 de l'autoroute des Laurentides à **Boisbriand,** poursuit sa campagne de recrutement en vue de construire ses installations, dans quelques mois. 284 sociétaires ont déjà souscrit plus de $10,000 et l'objectif est de 500 membres. Pour renseignements: M. Jean-Paul Beauregard à **435-1515.**

D'autre part, le **Garage coopératif de Québec,** qui sera situé dans le parc Jean-Talon à **Sainte-Foy,** poursuit aussi sa campagne de recrutement. Objectif: 300 nouveaux sociétaires. Pour renseignements: C.P. 319, Haute-Ville, Québec. TEL.: **661-0476** et **626-9495.**

cartes d'affaires

LUC FORGET MICHEL MASSE
SEXOLOGUES
35 nord, St-Charles Borromée
JOLIETTE (514) 759-0420
(Ligne directe de Montréal) 588-5317

Tél.: 382-2080
BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIES
Comptables agréés
10,800, rue Lajeunesse, Montréal

CLAUDE LECLAIR, MD.
Marieville

697-8722
Paul-Emile Faucher,
notaire
225, boul. Hymus
Pointe-Claire

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence
Communiquer avec
LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

monde

Intervention américaine contre Cuba?

WASHINGTON, (AFP) — Le département d'État a qualifié hier de "spéculation" une information du "Washington Star" qui attribue à l'administration Ford l'intention d'intervenir directement contre Cuba si ce pays se lance dans une nouvelle aventure militaire en Afrique.

Selon ce journal les États-Unis seraient prêts à contrer un engagement cubain, similaire à celui de l'Angola en Rhodésie ou ailleurs par une invasion de Cuba.

Toujours d'après le "Star", les États-Unis envisageraient contre Cuba les mesures suivantes:

- un blocus, comme celui de 1962 pendant la fameuse crise des missiles;
- le renforcement de la base navale de Guantanamo d'où pourraient être lancées des attaques pour élargir l'enclave américaine dans la province d'Oriente;
- l'invasion de Cuba ou des bombardements aériens limités par une combinaison de toutes ces possibilités.

analyse

Lorsque l'impérialisme a besoin de "repos"...

par Antoine K. Char

"Nous continuerons à accorder notre aide à l'Italie, à condition que ce pays respecte ses engagements ...", déclarait samedi dernier John Volpe, ambassadeur américain à Rome.

Quels doivent être les engagements de l'"ami" italien face au plus puissant Etat de la planète?

Pour que le plus grand enfant malade de l'Europe puisse continuer à recevoir les dollars de Washington (ou des marks allemands), la démocratie chrétienne vieillie et ankylozée qui gouverne l'Italie sans interruption, et presque sans partage, depuis trente ans doit:

- éviter que le Parti communiste d'Enrico Berlinger n'obtienne le pouvoir par pourrissement.
- continuer à rejeter le "compromis historique" proposé par le plus grand Parti communiste d'Europe de l'Ouest depuis deux ans,
- retarder, le plus possible, l'échéance de nouvelles élections (aux élections régionales du printemps dernier, le PC avait recueilli 33,4 pour cent des voix),
- consolider l'Italie démocrate-chrétienne dans son rôle de place-forte et de plate-forme de la "voix de Washington" dans le bassin méditerranéen.

Pas se permettre

"Nous ne pouvons pas nous permettre, devait conclure l'ambassadeur américain qui se trouvait à Milan à l'occasion de manifestations pour la commémoration du bicentennaire des Etats-Unis, d'aider ceux qui pourraient se trouver dans une position différente de la nôtre".

De par leurs "responsabilités mondiales", — pour reprendre un terme chéri par le docteur Kissinger — les Etats-Unis ne peuvent effectivement pas se permettre de voir des pays prendre des positions "menaçant" leurs intérêts. Et pour Washington, cette "menace" provient, comme toujours, du "péril rouge". Hier encore, William Safire, chroniqueur du "New York Times", brandissait cet épouvantail usé, en mettant en garde la France et l'Italie contre toute coalition socialo-communiste. "Si les méthodes employées aujourd'hui par les partis communistes européens sont démocratiques, devait écrire celui qui rédigeait les discours de Nixon, les buts ne le sont pas ... et l'objectif ultime des communistes reste toujours la prise totale du pouvoir et la dictature du prolétariat, laquelle nie toute liberté individuelle." Et pour défendre cette fameuse liberté individuelle, les Etats-Unis vont continuer à s'appuyer sur des démocraties en faillite. Comme en Italie ou sur des dictatures qui se donnent une couleur libérale. Comme en Espagne.

Après ses derniers revers en Asie du Sud-Est et en Afrique, l'impérialisme américain a définitivement besoin de "repos"

LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE LES SOINS EN PÉRIL!



LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ S'OPPOSENT À CETTE MENACE

Le gouvernement veut instaurer l'anarchie dans les hôpitaux. Il veut pouvoir transférer, en tout temps une aide-infirmière, une auxiliaire, de la pouponnière à la neurologie, des soins intensifs à la psychiatrie etc. Sa proposition est dangereuse.

Dangereuse parce que chaque transfert entraînerait une coupure des soins aux malades. Dangereuse parce que chaque transfert amènerait une accélération du service incompatible avec un traitement de qualité

Les employés d'hôpitaux CSN-CEQ s'opposent à cette menace que fait planer le gouvernement. Voilà pourquoi il y a des grèves. Les travailleurs CSN-CEQ s'opposent à l'anarchie, aux transferts. Ils veulent des emplois stables dans les hôpitaux afin d'être là, prêts à répondre en tout temps à l'appel des malades. Les employés d'hôpitaux CSN-CEQ prennent la défense de la population. Ils disent "non" à la réduction des soins!

Callaghan suggère aux Rhodésiens blancs de se débarrasser au plus tôt d'Ian Smith

La Grande-Bretagne n'entend pas faire le jeu du régime minoritaire de Salisbury et par conséquent n'interviendra en Rhodésie que si M. Ian Smith ou, à défaut, d'autres dirigeants de la population blanche, acceptent sans délai le principe d'un régime de majorité africaine. Tel est, souligne-t-on à Whitehall, le sens du "message" adressé hier au premier ministre rhodésien, à ses compatriotes européens et, surtout à l'écrasante majorité noire de la population de la colonie rebelle. M. Callaghan a demandé aux Blancs de Rhodésie de s'arrêter "au bord du précipice". Il leur a suggéré indirectement de se débarrasser de M. Smith si celui-ci n'acceptait pas les préconditions d'une participation du Royaume-Uni au règlement constitutionnel.



(téléphoto: AP)

Ian Smith: d'un pouvoir de minorité

LONDRES (Reuter, AFP) — Trois jours après la rupture des pourparlers constitutionnels entre le régime de M. Ian Smith et les nationalistes africains de M. Joshua Nkomo, la Grande-Bretagne a proposé, hier, pour régler le problème rhodésien, un plan en deux étapes avec accession au pouvoir de la majorité d'ici deux ans.

Dans une première étape, a expliqué à la Chambre des communes, M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, les parties en présence doivent admettre quatre conditions préalables:

- le pouvoir doit revenir à la majorité;
- des élections auront lieu dans un délai de 18 mois à deux ans pour permettre l'accession de la majorité au pouvoir;
- il n'y aura pas d'indépendance tant que la majorité n'aura pas accédé au pouvoir, la Grande-Bretagne et les nationalistes ne reconnaissant pas la proclamation unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965;
- les négociations constitutionnelles ne devront pas s'éterniser.

Une fois ces conditions préalables acceptées, pourra s'engager la deuxième étape du plan, c'est-à-dire la négociation de la constitution du futur Etat indépendant.

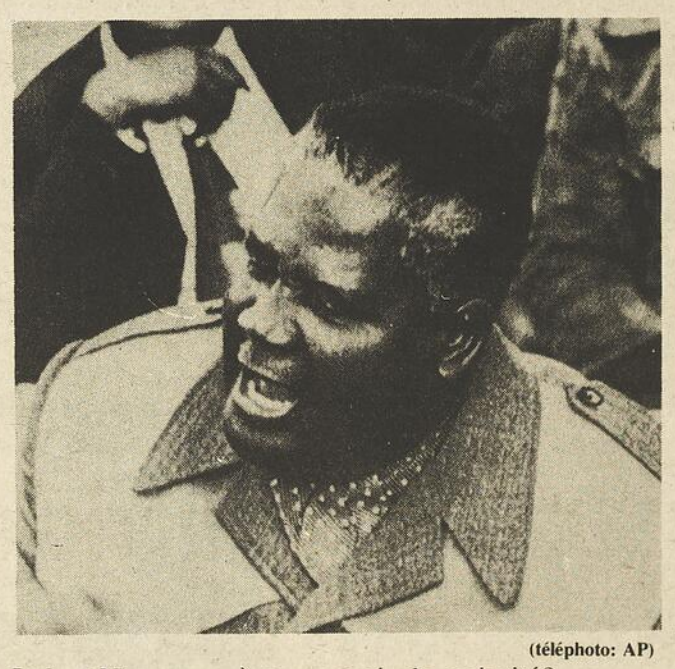
Soutien financier?

M. Callaghan précise que la Grande-Bretagne est prête à envisager un soutien financier ou autre pour promouvoir son initiative si ses propositions sont acceptées.

L'intervention de la Grande-Bretagne dans le débat rhodésien est motivée par la crainte d'une intensification de la guerre des maquis nationalistes redoutée depuis l'échec des négociations Smith-Nkomo.

Dans sa déclaration aux Communes, M. Callaghan a ajouté: "Au train où vont les choses, M. Smith conduit son pays vers la mort et la destruction".

La rupture des pourparlers est un grave motif de préoccupation, les exigences de M. Nkomo étaient raisonnables et modérées, a-t-il précisé.



(téléphoto: AP)

Joshua Nkomo: ... à un pouvoir de majorité?

Répondant à des questions, M. Callaghan a exprimé la crainte de ne pas être en mesure de sortir de l'impasse actuelle: "Les déclarations contradictoires de M. Smith donnent vraiment peu à croire qu'on peut négocier avec lui. Je ne suis vraiment pas optimiste".

M. Callaghan se propose néanmoins, le cas échéant, de se rendre en Rhodésie où d'y envoyer son adjoint, M. David Ennals, pour exposer les nouvelles propositions britanniques.

"Même encore à l'heure actuelle, je demande à la population européenne de Rhodésie de croire qu'il y a une solution de rechange. Il est encore temps pour M. Smith de la suivre. Sinon, j'espère qu'émergeront d'autres leaders reconnaissant les réalités actuelles et admettant la possibilité de réconcilier les aspirations légitimes de la population africaine et les désirs de la population européenne. De cette manière seulement la Rhodésie peut espérer un avenir pacifique", a ajouté M. Callaghan.

Espagne

Le PC propose son plan

MADRID (AFP) — Le comité exécutif du Parti communiste espagnol (PCE) a publié hier à Madrid un communiqué en quatre propositions pour "une solution pacifique du problème politique espagnol".

Dans ce communiqué qui n'a pas été publié par la presse espagnole, bien que largement distribué aux organes d'information, le PCE propose l'unité de la gauche et de toutes les forces démocratiques pour arriver à une "rupture négociée", le regroupement autour de ce bloc des secteurs les plus larges de la population, la constitution d'un gouvernement provisoire et représentatif avec l'accord des éléments réformistes, des forces armées et de l'Eglise, enfin l'exigence du respect entier des libertés fondamentales et d'une amnistie pendant la négociation des trois premiers points.

Le communiqué, daté du 20 mars, analyse la situation actuelle comme un échec des "réformistes" marqué par la volonté du gouvernement de s'imposer par la crainte. Condamnant le massacre de Vitoria, les arrestations arbitraires et "les procès comme ceux que l'on fait aux officiers dignes et patriotes jugés récemment", le PCE affirme que le pouvoir prétend justifier aussi son refus brutal de l'amnistie et essaie de créer artificiellement un climat de crainte et d'insécurité qui favorise "le maintien de l'immobilisme et même le recours aux moyens les plus brutaux de la dictature".

Crâne rasé pour Sihanouk

PEKIN (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk a vivement surpris ses derniers visiteurs étrangers en se présentant à eux le crâne complètement rasé. Il recevait dans son palais, à Phnom Penh, des diplomates étrangers en poste à Pékin, qui ont visité le Cambodge fin février-début mars.

Le chef de l'Etat khmer rouge — qui arborait encore récemment à Pékin une abondante chevelure noire — avait également abandonné le port du complet veston et de la cravate pour accueillir les visiteurs vêtu d'une sévère tunique khmère de couleur sombre.

Ces diplomates représentaient la Suède, la Zambie, l'Egypte, la Tunisie, l'Afghanistan et le Front de libération de la Palestine.

enfin à laval...
SIROIS JEANS
NOUVEAU MAGASIN
1878 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY, LAVAL, 681-4104

PSST
PEUGEOT 604
GAZOLINE OU DIESEL DU NOUVEAU AVEC LA 1976
BIARRITZ AUTOMOBILE, Ltée
Biarritz
10.825 Racette 323-1900

ARMOIRES DE CUISINE
BOIS MASSIF OU PLAQUÉ
Estimé gratuit
dans un rayon de 50 milles
ARMOIRES MIRABEL
St-Joseph comté deux Montagnes
473-9110 273-5753

Frangié se cherche une sortie honorable

alors que les combats font rage à Beyrouth

BEYROUTH (Reuter) — Le président Soleiman Frangié a accepté, en conseil des ministres un plan syrien visant à mettre fin à la crise libanaise par le vote d'un amendement constitutionnel lui permettant de quitter le pouvoir en sauvant les apparences.

Pendant que le conseil débattait le projet syrien destiné à sauver la face du président, de violents combats faisaient rage à Beyrouth entre les milices de la droite qui soutiennent le chef de l'État et celles de la gauche qui réclament son départ.

Réuni sous la présidence de M. Frangié, dans le palais présidentiel aux abords de la capitale, le conseil des ministres a accepté le principe d'un amendement à la constitution permettant l'élection par le Parlement d'un nouveau président six mois avant la fin de son mandat. Le gouvernement a également décidé de ressusciter les commissions mixtes de sécurité pour tenter de parvenir à un nouveau cessez-le-feu, et a examiné un projet d'amnistie des déserteurs de l'armée.

Reste à savoir si les forces de gauche conduites par M. Kamal Joumblatt, leader du Parti socialiste progressiste, qui exigent le départ immédiat de M. Frangié, accepteront le plan syrien.

De violents combats mettent aux prises miliciens phalangistes et forces de gauche dans le quartier des grands hôtels, au front de mer de Beyrouth. Les quartiers musulmans du nord-est de la capitale ont été pilonnés au canon de 155 MM dans la matinée, tandis que les partisans de M. Frangié bombardent des collines du mont Liban leurs adversaires musulmans retranchés à Aley, à cinq kilomètres du palais présidentiel. Les phalangistes, chassés dimanche de l'hôtel "Holiday Inn" du front de mer, ont réussi à y pénétrer de nouveau, par ruse. En se coiffant du béret rouge de la police militaire palestinienne, ont indiqué des miliciens nassériens. Responsable de la sécurité dans les quartiers musulmans de la capitale, la police militaire palestinienne est en bons termes avec les nassériens.

Ces combats, et les bombardements des quartiers musulmans, ont probablement fait de nombreuses victimes, mais la confusion qui règne interdit de dresser un bilan.

Nouveaux affrontements en Cisjordanie occupée

HEBRON, Cisjordanie occupée, (Reuter) — De nouveaux affrontements violents ont opposé, hier, des unités de l'armée israélienne à des étudiants arabes à Hébron. Les soldats, qui avaient quitté la ville dimanche, y sont revenus en force, hier, pour disperses une manifestation de quelque 200 étudiants. Selon des enseignants, les soldats ont poursuivi les manifestants jusqu'à l'intérieur d'une école. Ils ont lancé un appel au maire d'Hébron, cheikh Mohammed Ali Jaabari, l'invitant à réclamer le départ des troupes israéliennes. Le maire a présidé, lundi, une réunion des commerçants et fonctionnaires de sa ville et a annoncé par la suite au cours d'une conférence de presse qu'il avait décidé, à la demande du ministre israélien de la Défense, M. Shimon Peres, de revenir sur sa décision. Il avait été le deuxième maire de Cisjordanie occupée à démissionner pour protester contre les affrontements entre soldats israéliens et étudiants.

Ces derniers protestent contre l'installation d'un kibboutz non loin de Hébron, ainsi que contre l'arrêt d'un magistrat israélien autorisant les Juifs à prier sur la colline du Temple. Suite à ces nouveaux affrontements, le conseil de sécurité devait se réunir hier matin.

bref monde

Moscou veut relancer l'esprit d'Helsinki

MOSCOU (AP) — L'Union soviétique vient de lancer une offensive diplomatique ayant pour objet de relancer la coopération entre l'Est et l'Ouest. L'initiative de Moscou, estime-t-on, de sources informées dans la capitale soviétique, vise à redonner vie à l'"acte final" de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui s'est tenue l'été dernier à Helsinki. L'"acte final" d'Helsinki comprend trois "corbeilles": la première a trait aux mesures susceptibles d'instaurer un climat de confiance — la notification préalable des manoeuvres militaires, par exemple — , la deuxième concerne la coopération en matière d'économie, d'énergie et de protection de l'environnement, la troisième recouvre l'ensemble des problèmes humains — libre circulation des personnes et des idées notamment.

Les nationalistes écossais pour une représentation séparée dans la CEE

GLASGOW (AFP) — Les nationalistes écossais ont réaffirmé hier que les intérêts propres de l'Ecosse ne pourront être efficacement défendus que lorsqu'elle sera représentée séparément au sein de la communauté européenne.

Au cours d'une conférence de presse à Glasgow, Mme Winifred Ewing, député du Parti nationaliste écossais, a déclaré que dans l'état actuel des choses, l'Écosse était "sans défense contre les lubies centralisatrices de la bureaucratie de Bruxelles".

Mme Ewing, qui fait partie de la délégation britannique au Parlement européen de Strasbourg a placé le pétrole, les pêcheries, les prix agricoles, les relations commerciales avec les États-Unis, parmi les questions sur lesquelles l'Écosse et la Grande-Bretagne avaient des intérêts différents.

En ce qui concerne les élections, elle a fait remarquer que dans l'état actuel du projet, l'Écosse n'aurait que sept ou huit sièges alors qu'avec la même population, le Danemark en aurait dix-sept.

Une nouvelle "place forte" de la drogue: Bombay

NEW DELHI (AFP) — Bombay, dix millions d'habitants, est devenue une place privilégiée pour des milliers de toxicomanes et de trafiquants de drogue, depuis les mesures prises l'année dernière par les autorités de Kathmandou pour interdire la vente et la consommation de narcotiques au Népal. Un commerce hautement lucratif s'est développé dans la métropole de la côte ouest de l'Inde où, selon certaines informations, plus de mille fumeries et autres établissements clandestins ont été créés. Derrière cette organisation, se trouvent d'anciens trafiquants et contrebandiers traqués par le fisc depuis la proclamation de l'état d'urgence en juin 1975. Les drogues introduites sur la place de Bombay sont essentiellement le L.S.D., l'héroïne et la morphine, mais les trafiquants s'adonnent également au commerce du haschisch et de l'opium en provenance de l'État de Madhya Pradesh (Inde centrale). Sur les mille établissements spécialisés de Bombay et de sa banlieue, une soixantaine sont de haut standing et sont assez spacieux pour accueillir plus de cent clients à la fois.

Examinons les faits concernant les offres salariales du gouvernement aux enseignants

Un enseignant avec un diplôme universitaire du premier cycle, plus un an de pédagogie (la catégorie 16 au Québec) et dix ans d'expérience, gagne le salaire suivant:

—Terre Neuve (avril '76)	**$17,002**
—Nouveau Brunswick avril '76)	**$16,624**
—Nouvelle Ecosse	**$18,175**
—Ottawa (au niveau secondaire)	$19,785
—Toronto Métropolitain	**$19,635**
—Saskatchewan	**$18,363**
—Edmonton	**$17,900** (Echelle salariale de 1975: en instance de rénégociation)
—Vancouver	**$20,823**
Ce même enseignant au Québec gagne:	**$11,206** (le supplément de 17.13% pour le coût de la vie n'a pas été appliqué cette année)
L'offre gouvernementale est de:	**$14,512**
La demande de CEQ - PAPT est de:	**$17,051**



Contre le gel de la qualité de l'éducation

L'OFFRE GOUVERNEMENTALE N'EST PAS RAISONNABLE

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE MONTREAL

5485 Sherbrooke ouest suite 201
Montréal, Québec Tél: 487-4580

Nouveau coup de froid entre Tunis et Tripoli

TUNIS (Reuter) — Les relations tuniso-libyennes viennent de connaître une nouvelle détérioration avec l'annonce de la découverte d'un complot libyen contre une "personnalité politique tunisienne" qui pourrait n'être autre que le premier ministre, M. Hedi Nouira ou le président Habib Bourguiba lui-même.

À la suite de ce complot, qualifié de "vil et bas" par le directeur de la Sûreté nationale tunisienne, M. Abdelmejid Bouslama, le représentant de Tunisie à Tripoli, a été rappelé à Tunis.

La découverte de ce complot, qui devait apparemment être mis à exécution la semaine dernière s'il n'avait été découvert à temps, coïncide avec une aggravation des relations entre Tunis et Tripoli, qui n'ont cessé d'être tendues depuis l'échec du projet de fusion en janvier 1974, abandonné une semaine après la proclamation de Jerba. Au cours des deux dernières semaines, la Libye a expulsé plus de 5,000 Tunisiens. Dans une interview à Radio-France, que rapporte l'agence de presse Tunis Afrique Presse, le président Habib Bourguiba déclare notamment:

"Nous avons des difficultés avec la Libye. Elle a dépêché en Tunisie des tueurs pour se venger de l'échec de l'union tuniso-libyenne. Elle expulse aujourd'hui les ouvriers tunisiens en prétendant que leur séjour est irrégulier..."

Officieusement, on laisse entendre que le président et M. Nouira pourraient avoir été la cible de ces "tueurs".

Le directeur de la Sûreté tunisienne a précisé que trois ressortissants libyens avaient été arrêtés peu après leur entrée en Tunisie. Tous trois appartiennent à la Saika, organisation paramilitaire libyenne formée il y a six mois dont l'objectif est la "subversion à l'étranger par des assassinats et enlèvements de personnalités politiques". Ses membres rendent compte directement au Conseil de commandement de la révolution, présidé par le colonel Muammar Khaddafi, a-t-il dit.

Ford et Reagan au "rendez-vous" de Caroline du Nord

WASHINGTON (AFP) — Pour la cinquième semaine consécutive, les électeurs retournent aux urnes aujourd'hui, cette fois en Caroline du Nord, pour exprimer leurs préférences dans une élection primaire. Dans le camp républicain, le président Ford, qui l'a régulièrement emporté jusqu'à présent sur son rival Ronald Reagan, part évidemment grand favori. Samedi, au cours de l'unique journée qu'il a passée à faire campagne dans cet Etat, il a même pu dire assez dédaigneusement qu'il lui était "indifférent" que l'ex-gouverneur de Californie abandonne ou non la partie. Ce dernier, qui se refuse publiquement à jeter l'éponge, a annoncé à l'avance qu'il se contenterait en Caroline du Nord d'une "course serrée" montrant ainsi qu'il n'escomptait guère des électeurs républicains de cet Etat du sud, connus pour leurs tendances conservatrices, le renversement miraculeux de tendance qui pourrait encore sauver sa campagne. Chez les démocrates, c'est à nouveau M. Jimmy Carter que l'on donne gagnant. Fort de sa victoire spectaculaire en Illinois mardi dernier, il attend à son quartier général d'Atlanta, en Georgie, le résultat de ce nouveau scrutin.

Wallace

Son rival, le gouverneur de l'Alabama George Wallace, qui en 1972 avait remporté plus de la moitié des suffrages démocrates, survivrait difficilement à un nouvel échec dans cet Etat traditionnellement sudiste. M. Carter, optimiste, dynamique et pieux, y a fait campagne en tant que champion d'un "nouveau sud", tandis que M. Wallace, qui a du mal à enthousiasmer son public comme il le faisait autrefois, doit inlassablement expliquer, assis dans sa voiture d'infirme, que la paralysie dont il souffre depuis l'attentat dirigé contre lui il y a quatre ans, ne l'empêcherait nullement d'exercer pleinement ses fonctions présidentielles.

MM. Carter et Wallace se disputent en Caroline du Nord l'allégeance de 61 délégués pour la convention démocrate. M. Carter est à l'heure actuelle le mieux placé des candidats de son parti à cet égard, avec 131 délégués, sur 1,505 requis pour la majorité à la convention.

Bien que leurs noms figurent sur les listes, ni le sénateur Henry Jackson, ni le représentant Morris Udall n'ont fait campagne en Caroline du Nord. L'un et l'autre concentrent leurs efforts sur les primaires de New York et du Wisconsin, qui ont lieu le 6 avril.

Retrait de Shriver

Enfin M. Sargent Shriver a annoncé, hier, à Washington, au cours d'une conférence de presse, qu'il se retirait de la course à l'investiture du Parti démocrate pour les élections présidentielles de 1976. Beau-frère de l'ancien président John Kennedy, M. Sargent Shriver a pris sa décision après avoir enregistré des résultats très décevants dans les premières élections primaires.

BG CHECO

Agent de relations de travail

Construction

Spécialisée en ingénierie, construction et entretien électrique, mécanique et électronique, notre organisation se classe au premier rang des concepteurs/constructeurs canadiens. Notre réputation d'excellence déborde les frontières canadiennes et l'avenir que nous nous préparons est des plus prometteurs.

Environ $25,000 plus auto

Le candidat choisi à ce poste permanent au sein de notre division construction, mécanique et électrique veillera à établir et à maintenir des relations de travail harmonieuses sur les chantiers de construction. A cette fin, il verra à assurer d'étroites relations et à maintenir des contacts réguliers entre les entrepreneurs, les travailleurs et les syndicats.

Plus particulièrement, il se renseignera sur les besoins des travailleurs, conseillera les chargés de projets, verra à régler les griefs et collaborera à prévenir et à résoudre les conflits en voie de devenir.

Les candidats à ce poste ont déjà été représentant syndical ou patronal dans le secteur de la construction. Ils jouissent d'une excellente réputation auprès des travailleurs et des entrepreneurs tant à cause de leur valeur personnelle que de leurs connaissances et de leurs compétences.

Toute candidature est traitée confidentiellement. Vous référant au dossier 76-209-01, veuillez communiquer avec:

M. Jean Desautels
Directeur du Recrutement
Ingénierie BG Checo Limitée
110 ouest, boul. Crémazie
Montréal, Québec.
Tél.: 382-8030

Carrières et Professions... 35¢ la ligne agate

LE CAMP SAINT-DONAT
demande
CHEF-CUISINIER
(emploi d'été)

Fonctions:
Sous la responsabilité du directeur général, il verra à planifier les menus, à préparer 350 repas, à acheter la nourriture requise et sera responsable de 2 assistants-cuisinier d'une pâtissière.

Période: 18 juin au 21 août 76'
Congé: 19 juillet au 25 juillet

Exigences:
- Sérieux
- Expérience dans une cafétéria serait un atout favorable

Salaire: $200. par semaine

Candidats intéressés sont priés de s'adresser **avant le 2 avril 76' à:**

M. Gilles Ledoux
Directeur général
Camp Saint-Donat
326 rue des Oblats
Maniwaki, P.Q.

Carrière
dans la Vente d'Obligations

Nous cherchons des représentants pour la vente d'obligations municipales, scolaires et gouvernementales:

Qualifications:
— Avoir de l'expérience dans la vente d'obligations.
— Avoir une clientèle établie.

Nous pouvons offrir d'excellents territoires à votre choix dans toute la Province.

Communiquez avec nous par téléphone ou en nous écrivant à:

RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en Valeurs Mobilières
500, Place d'Armes, ch. 1020
Montréal, tél. 842-2715

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)
L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-JOSEPH
TRACADIE, N.-B.

L'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Tracadie, hôpital général de 100 lits, agréé par le C.C.A.H., est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e).

Qualifications requises:
—Gradué(ées) d'une université reconnue ou d'une école médicale et/ou post-gradué(ée) en administration hospitalière et/ou de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine hospitalier dans des postes de responsabilités administratives avec considération spéciale pour la personne qui aura suivi le cours connu sous le nom HOM.
—Bilingue (français et anglais).

Salaires:
D'après l'échelle en vigueur dans la province.

Les intéressés(ées) sont priés(ées) de faire parvenir leur demande avec curriculum vitae et références ***au plus tard le 15 avril 1976 à:***

M. Réginald Basque, Président,
Conseil d'Administration,
C.P. 508,
Tracadie, N.-B.
E0C 2B0

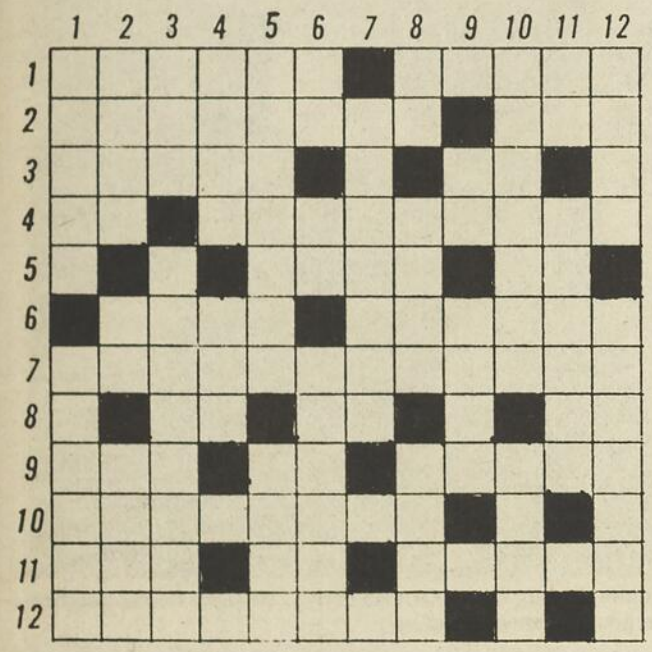
Le ballon du jour

de Serge Langevin

La vie d'artiste



Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

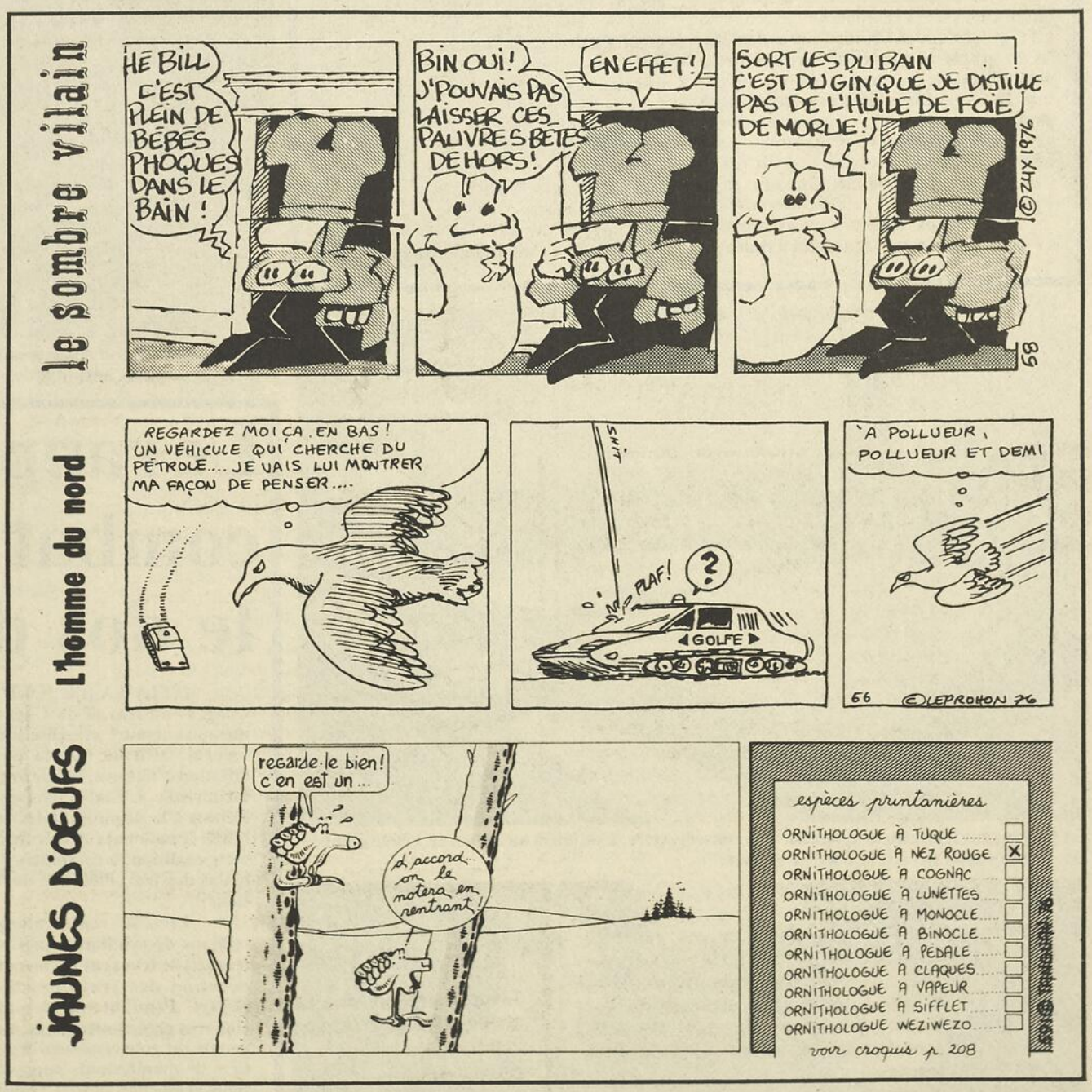
1—Plus chanceux comme musicien que comme politicien — Marque de fèves au lard maintenant plus connue à Ottawa.
2—Ville haute des anciennes cités grecques. — Se dit d'un cheval à robe brune dont la crinière est noire.
3—Parfois sur un "i" — Premières lettres.
4—Outil de dessinateur — Contraceptifs.
5—Difficile — Indique le conditionnel.
6—Octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu en pays musulman — Se dit des pièces dont les extrémités ne touchent pas les bords de l'écu.
7—Trudeau a menacé de le faire seul.
8—Noir, jaune ou blanc — Moeurs — Venu au monde.
9—Sert à prendre les oiseaux — Mène à Paris — Parler fort.
10—Moteur actionné par le vent.
11—Autre nom de l'aurochs — C'est un garçon! — Religieuse.
12—Espace rempli de fascines chargées de pierres pour protéger les fondations d'un ouvrage hydraulique.

VERTICALEMENT

1—Combien vous en faut-il pour bien voir: 40, 60 ou 100? — Sujet à des colères violentes.
2—Ancienne mesure agraire — Fleuve côtier de France — Petit perroquet d'Océanie.
3—Volonté — On peut en avoir aux mains, aux pieds.
4—Propres ou communs — Rivière de Suisse.
5—Chouette, formidable, merveilleux, alouette! — Feuille qui peut vous faire courir.
6—Lettre grecque — Conjugaison — Ravager.
7—Perçais de coups d'épée.
8—Démonstratif — Millepattes — Dernier repas du Christ avec ses disciples.
9—Symbole de l'aluminium — Titre des souverains musulmans.
10—Supérieure d'un monastère ayant le titre d'abbaye — Naturel.
11—Rataplan — A toi.
12—Chanvre indien mélangé au tabac (pl) — Qui ne semble pas se terminer.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	I	R	O	N	D	E	L	L	E	■	A
2	A	N	E	M	I	E	■	I	■	T	A	C
3	U	N	■	I	D	I	O	L	E	C	T	E
4	T	O	U	S	■	S	U	A	S	■	E	R
5	I	C	I	■	E	T	■	S	T	E	L	E
6	N	E	■	A	V	E	C	■	R	O	I	■
7	■	N	E	V	E	S	■	P	A	L	E	T
8	E	T	I	E	R	■	U	■	P	E	R	E
9	N	■	D	■	T	E	N	T	A	■	S	I
10	C	R	E	S	U	S	■	O	D	E	■	N
11	R	■	R	U	E	■	B	L	E	U	E	T
12	A	N	S	E	R	I	N	E	S	■	N	E



Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

La marche sur Ottawa

'Ce n'est qu'un début...'

OTTAWA (d'après CP) — Au sortir d'une rencontre avec le premier ministre Trudeau et des membres du cabinet fédéral, le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, a déclaré aux milliers de syndiqués qui manifestaient sur la colline parlementaire que le mouvement syndical canadien ne faisait que commencer sa lutte contre le gouvernement fédéral et son programme anti-inflation, et que cette lutte serait la plus grande de toute l'histoire syndicale canadienne.

La GRC a estimé à 15,000 le nombre de manifestants venus à Ottawa protester contre le programme de lutte à l'inflation. Ces manifestants venaient de tout le Canada. La délégation du Québec comprenait des membres de la FTQ, de la CSN et de la CEQ.

Le président Morris a annoncé qu'au cours de la réunion de l'exécutif du CTC qui se tiendra aujourd'hui et demain, les dirigeants de la centrale envisageront la possibilité de retirer leurs représentants de tous les organismes gouvernementaux où ils siègent en ce moment, comme mesure de protestation contre le programme anti-inflation. Parmi ces organismes, il y a le Conseil économique du Canada et le Conseil canadien des relations ouvrières.

"Le mouvement syndical canadien a été forcé par le gouvernement Trudeau à devenir un mouvement politique plutôt qu'avant tout un mouvement syndical", a déclaré M. Morris, ajoutant que le mémoire soumis au cabinet effacerait les derniers doutes quant à la fermeté dont le CTC entend faire preuve, et que la centrale entendait maintenir ses positions, son unité et sa solidarité: "Le Canada n'a jamais vu le pouvoir qu'a le mouvement syndical organisé", a-t-il lancé.

La rencontre entre les dirigeants du CTC et le gouvernement a duré une heure et demie et a abouti à une impasse. Aux représentants syndicaux qui lui disaient leur opposition au programme anti-inflation, qui se fait à leur avis sur le dos des travailleurs, le premier ministre Trudeau a déclaré qu'il entend maintenir le programme pendant toute la durée de trois ans prévue, mais il a invité le CTC à continuer ses consultations avec le gouvernement. Le président Morris a rétorqué qu'il n'y a pas de véritable consultation: "Nous sommes invités à discuter, mais nous ne sommes pas associés au processus de planification," a-t-il dit.

D'autre part, à la Chambre des Communes, l'ex-ministre libéral des Consommateurs Herb Gray a déclaré que les consommateurs devraient avoir droit d'en appeler des décisions de la Commission de lutte à l'inflation touchant les prix.



Ballons, pancartes et slogans ont animé la marche sur Ottawa hier ... en signe de protestation contre les mesures anti-inflation du gouvernement Trudeau.


La Gendarmerie royale du Canada, très conservatrice, a estimé à au moins 15,000 le nombre de manifestants devant le parlement hier.


Joe Morris, le président du Congrès du travail du Canada, a remis, hier à Ottawa, le rapport annuel du CTC alors que des milliers de syndiqués manifestaient à la porte du parlement contre les mesures Trudeau.

Le rapport du CTC: on combat l'inflation sur le dos des travailleurs

OTTAWA (LE JOUR et PC) — Le Congrès du travail du Canada, dans son mémoire annuel présenté hier au cabinet fédéral, affirme que la politique anti-inflation d'Ottawa "mène tout droit à l'autoritarisme. L'État et tous ses pouvoirs ont été mis à la disposition des employeurs et l'intérêt national consiste maintenant, par cette coalition, à combattre l'inflation sur le dos des travailleurs et de leurs associations".

Le CTC représente quelque deux millions de syndiqués au Canada, parmi lesquels se trouvent les membres de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Pendant que les dirigeants du Congrès présentaient le mémoire aux dirigeants du gouvernement fédéral, des milliers de manifestants appuyaient les positions syndicales devant l'édifice du Parlement.

Dans son mémoire, le CTC rejette l'argument selon lequel la cause essentielle de l'inflation serait la montée des salaires, soulignant qu'au cours des trois dernières années, le revenu du salarié a augmenté de 32%, alors que le coût de la vie a subi une hausse de 34.6%. "Cela veut dire, conclut le CTC, que le travailleur achetait davantage à la fin de 1972 avec un salaire de $7,655 qu'il n'achète aujourd'hui avec $10,106."

Les profits, par contre, ont fait un bond sans précédent de 111% de 1971 à 1974, souligne le CTC. "Aucun politicien n'a réclamé en ce temps-là la restriction des prix. Par contre, dès que le cycle des affaires a changé et que les travailleurs ont commencé à reprendre le terrain perdu, le gouvernement s'est empressé d'intervenir pour entraver le processus de la négociation collective avec une réglementation qui ne risque guère d'affecter les prix."

Selon le CTC, la réglementation joue fortement en faveur de l'entreprise au détriment des salariés: en effet, souligne le CTC, lorsqu'un syndicat a réussi dans sa dernière convention à prendre une avance sur l'indice des prix à la consommation et à rapporter à ses membres une prime de productivité de 2%, ces gains peuvent être annulés dans la nouvelle convention. Par contre, l'entreprise qui a réalisé des bénéfices excessifs pendant les cinq années précédant le 14 octobre peut les maintenir à 95% de ce niveau. Si l'inflation dépasse l'augmentation permise par les lignes directrices pour la première année, les pertes des salariés ne peuvent être compensées que pendant la deuxième année de la convention. Les entreprises, par contre, passent aussitôt toute augmentation de coût sous forme d'augmentation de prix. Une entreprise n'a pas à réduire sa marge de profit lorsque le volume de ses ventes s'accroît ou en cas de gains de productivité extraordinaires. Cependant, pour les employés de la même entreprise la prime de productivité sera limitée à 2%, même s'ils se "tuent au travail".

document

L'intervention de Marcel Léger à l'Assemblée nationale

Le gouvernement cherche-t-il à sacrifier l'éducation aux Jeux?

par Marcel Léger

(NDLR) Le JOUR présente ci-dessous le texte de l'intervention du député Marcel Léger, porte-parole de l'Opposition officielle sur les questions d'éducation. Ce discours a été prononcé à l'Assemblée nationale vendredi dernier.

Trop souvent, les débats de l'Assemblée nationale ou des Commissions, surtout sur des questions aussi importantes et complexes que l'Education, se perdent soit dans la démagogie, soit dans la précision technocratique. Je voudrais tenter aujourd'hui d'éviter cet écueil d'un débat technique, qui est important et que nous engagerons certainement lors de l'étude des crédits, mais sans tomber dans la simplification grossière qui est malheureusement la caractéristique de trop d'interventions dans cette Assemblée.

Ce serait mal comprendre mon rôle de porte-parole de l'Opposition que de ne pas tenter aujourd'hui de me faire le porte-parole de ces parents québécois qui ressentent un malaise profond devant ce qui se passe dans les écoles, et qui s'indignent de voir le gouvernement refuser de prendre les moyens adéquats pour débloquer les négociations et les mener à bonne fin.

Pourtant, en "simple parent", deux mesures qui n'ont rien d'éminemment technique m'apparaissent fondées et susceptibles de donner un bon coup de pouce à ces négociations, et je suis sûr que des milliers de parents à travers la province partagent mon impression: il s'agit de **la nomination d'un médiateur dans les négociations et du principe d'un maximum d'élèves par classe aux niveaux élémentaire et secondaire, deux mesures que le gouvernement a pourtant refusé de prendre jusqu'ici.**

Médiation: paix sociale

La nomination d'un médiateur s'impose de façon si évidente comme la seule solution équitable pour toutes les parties participant aux négociations et la seule façon d'assurer la paix dans les écoles, que toutes les instances du milieu de l'éducation, qu'elles soient partenaires ou adversaires du gouvernement dans les négociations, ou simples observateurs attentifs comme les parents, ont publiquement demandé la nomination d'un tel médiateur.

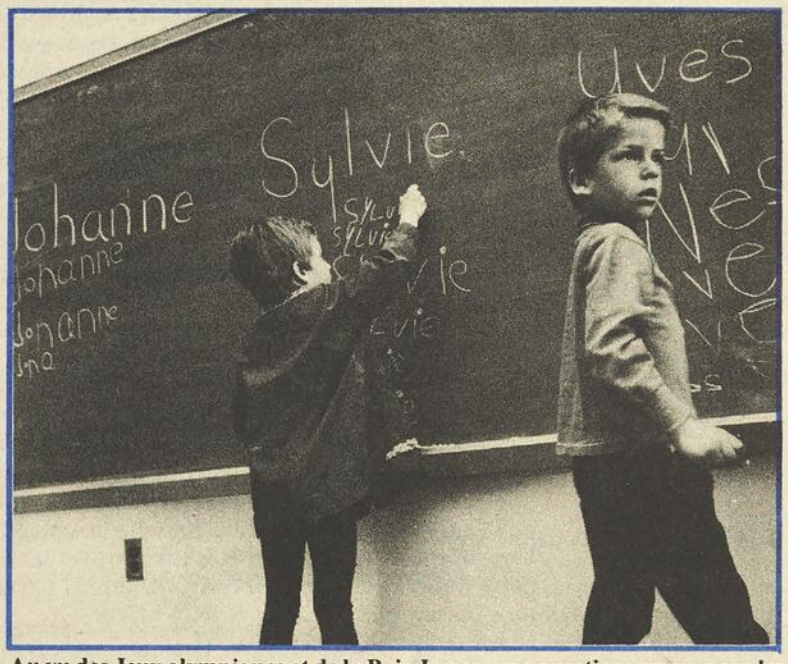
Faut-il citer les noms de la C.E.Q., de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, de la Fédération des associations de parents de CEGEP et de la Fédération des comités de parents de l'Ile de Montréal pour s'en convaincre? Faut-il aussi citer les propos du Conseil supérieur de l'éducation qui favorise cette mesure depuis déjà deux ans et qui disait que: "...la médiation paraît au Conseil un moyen à privilégier pour accélérer les pourparlers et conduire à des ententes négociées..." (1), pour constater la profonde justesse de cette revendication?

Faudra-t-il que toutes ces instances qui sont représentatives de milliers et de milliers de personnes se mettent à genoux devant lui pour que le gouvernement, qui refuse la nomination d'un médiateur en invoquant ses responsabilités envers la population, daigne se rendre compte que c'est justement cette même population qui lui parle et qui lui demande de changer d'avis? Faut-il que le gouvernement ait acquis à ce point la certitude que les revendications des enseignants sont justes et qu'elles s'inscrivent dans la ligne tracée par les principales études gouvernementales sur le sujet pour qu'il ait peur qu'un rapport de médiation lui confirme officiellement ce fait?

D'ailleurs, ce refus ne fait qu'accréditer les informations voulant que les députés libéraux aient poussé le gouvernement à étirer les négociations le plus longtemps possible, non pas dans la perspective d'améliorer la qualité de l'enseignement et le climat dans les écoles, mais dans le but avoué de redorer son image par un coup de force dirigé contre les enseignants, mais dont les enfants seront également les victimes.

En tant que simple parent et député, j'estime qu'une telle attitude de la part d'un gouvernement est inacceptable et révoltante, et je crois être le porte-parole de tous les parents inquiets du Québec en demandant encore une fois que le gouvernement fasse cesser ces rumeurs et manifeste sa réelle volonté "d'offrir la paix" pour reprendre les mots du ministre de l'Education à la télévision, en nommant un médiateur dans les négociations dans le secteur de l'enseignement.

Quant à la question d'un maximum d'élèves par classe aux niveaux élémentaire et secondaire, il est étonnant qu'elle doit devenir une pierre d'achoppement dans les négociations. Cette demande des enseignants, rejetée par le gouvernement, n'a pourtant rien de révolutionnaire, car elle ne vise qu'à revenir à une situation qui a toujours prévalu dans le secteur de l'Education jusqu'en 1967-68. En outre, elle rencontre l'assentiment du milieu de l'éducation et constitue le meilleur moyen à court terme de pallier aux faiblesses extrêmes en ressources humaines du secteur élémentaire, dont s'inquiète le Conseil supérieur de l'éducation.



Au vu des Jeux olympiques et de la Baie James, une question: avons-nous les moyens de sacrifier une génération d'étudiants québécois?

(Photo A. Désilets)

Pourtant, même si les enseignants ont déjà mis beaucoup d'eau dans leur vin à ce sujet, notamment en acceptant la notion de maximum "flottant", le gouvernement persiste à se camoufler derrière ses méthodes technocratiques de calcul. Sur cette question, comme sur plusieurs autres, tout porte à penser que l'attitude du gouvernement pourrait se résumer ainsi: "...pour ce qui est de nos offres, elles sont finales, pour ce qui est de vos revendications, elles sont négociables...".

Je m'explique d'ailleurs très mal dans ce contexte où les négociations influeront de façon si déterminante sur la qualité de l'enseignement, le silence de M. Bienvenue. Je lui demande de nouveau aujourd'hui d'intervenir publiquement à titre de ministre de l'Education, responsable des négociations et de l'administration de la convention, pour amener un déblocage si urgent dans ces négociations.

Les restrictions budgétaires

J'aimerais maintenant laisser de côté le dossier des négociations dans le secteur de l'Education pour aborder un sujet qui, s'il est beaucoup moins spectaculaire, est aussi important pour l'avenir de notre société. Il s'agit des mesures de restriction budgétaire annoncées il y a deux semaines par le ministre de l'Education et qui touchent tous les programmes du ministère de l'Education pour les années à venir. Les règles sont simples: les budgets sont gelés et les seules augmentations qui seront permises seront celles provoquées par la hausse des salaires.

Le ministre a été volontairement ou non très avare de précisions quant au véritable impact à long terme de ces restrictions; et il est difficile de mettre le doigt de façon précise sur ce qui sera affecté ou non. Cependant, en tant que porte-parole officiel de l'Opposition, je me dois de dénoncer violemment ces mesures restrictives dans un secteur où la qualité des services prodigués est en constante détérioration et où les priorités du ministère, basées la plupart du temps sur des plans triennaux ou quinquennaux, prennent souvent l'allure de programmes de sauvetage qu'il faut réaliser à tout prix et qui ne peuvent souffrir aucune coupure budgétaire ou retard.

Les véritables raisons de ces coupures qui, ne l'oublions pas, vont forcer les commissions scolaires à alourdir le poids déjà considérable des taxes scolaires, doivent être recherchées beaucoup plus dans les priorités faussées de ce gouvernement et sa mauvaise gestion, que dans le simple jeu de l'inflation. En effet, et le gouvernement oublie de le dire, son refus d'indexer les impôts fait de l'Etat l'un des premiers bénéficiaires de l'inflation.

Des jeux ou de l'éducation?

Comme porte-parole de l'Opposition dans le dossier olympique, je sais pertinemment combien coûtent aux Québécois l'incapacité du gouvernement de contrôler les coûts des Jeux, son retard à prendre en charge la construction du stade de même que son impuissance à obtenir du gouvernement d'Ottawa qu'il contribue pour sa juste part, soit 50%, à combler le déficit olympique.

Nous savons également, et les augmentations de nos factures d'électricité sont on ne peut plus éloquente, combien coûte aux Québécois l'enfant chéri de M. Bourassa, la Baie James, dont le coût initial de $4.6 milliards est "rajusté" à la hausse tous les six mois, et atteint aux dernières nouvelles, quelque $15 milliards.

Et c'est ce même gouvernement qui, avec l'argent des contribuables, paie des annonces publicitaires pour convaincre les Québécois de vivre selon leurs moyens! Oui, il faut bien serrer la vis quelque part pour alimenter à coups de millions et de milliards des chantiers comme les Olympiques ou la Baie James où les limites n'existent plus.

"Sky is the limit" quand il s'agit de Jeux olympiques, qu'on nous promettait modestes. Mais quand il s'agit de l'éducation de nos enfants, car c'est là le véritable enjeu de ces négociations, il faut vivre selon ses moyens, c'est-à-dire se serrer la ceinture, ce qui veut dire pourrir le climat dans nos écoles et perpétuer une situation qui rend impossible toute amélioration de la qualité de l'enseignement au Québec.

Mais la véritable question qu'on se pose et que le gouvernement devrait se poser si son sens des valeurs et des priorités n'était pas à ce point faussé, c'est: avons-nous les moyens de sacrifier une génération d'étudiants québécois? L'avenir du Québec repose avant tout sur la compétence et le dynamisme des hommes qui l'habiteront. Ces hommes, ces femmes, sont à l'heure où je vous parle, sur les bancs de nos écoles ou du moins le seraient si le gouvernement avait su prendre ses responsabilités et avait accepté de négocier de bonne foi.

Pour redorer son image et masquer sa faiblesse fondamentale, un gouvernement n'a jamais le droit de jouer avec l'avenir d'un pays qui réside dans sa jeunesse. Je crains que cette tentation ne soit irrésistible pour le gouvernement Bourassa, mais s'il y succombe, les Québécois lui en demanderont des comptes.

(1) Décembre 1975

éditorial

par Yves Michaud



La liberté "à la canadienne"

A dix ans de distance, on retrouve chez les unificateurs de la société "canadian" et les tenants du grand tout confédératif, le même rêve, la même volonté, le même projet assimilateur. Il n'y a que le langage qui change.

Le 11 décembre 1965, M. Pierre-Elliot Trudeau, alors simple député libéral de Mont-Royal aux Communes, est invité à prendre la parole devant les étudiants anglophones du collège Loyola. Voici le résumé de discours tel que rapporté par la Presse canadienne:

> *"Les Canadiens français ne sont qu'une minorité comme les autres minorités, les Hongrois, les Yougoslaves, les Chinois, etc. Pourquoi devraient-ils être mieux traités que les autres à Ottawa? Ceux qui demandent un statut spécial pour le Québec sont ceux qui ne se sentent pas capables de dire qu'ils sont séparatistes. On ne définit pas un Etat par ses origines ethniques et il est faux de prétendre que le Québec doit accéder à un statut spécial parce que c'est une province de Canadiens français. Le statut spécial demandé par le Québec est théoriquement et constitutionnellement faux. Autant dire qu'Ottawa ou Toronto est la capitale du Canada anglais".*

Sur un autre registre, mais partant du même projet assimilateur, le vice-recteur à la Planification de l'université McGill et militant libéral de vieille souche, M. Dale C. Thompson, commente en ces termes la prise de position de M. Guy Rocher, à la récente conférence pancanadienne sur le multiculturalisme:

> *"Le multiculturalisme canadien est un aspect de la liberté à la canadienne, de la liberté de s'intégrer à la vie canadienne à une cadence naturelle, sans pression indue d'abandonner son héritage culturel. Le défi du monde moderne, et c'est à la fois un impératif et une perspective attrayante, est de vivre en contact immédiat avec une multitude de cultures...".*

Chez M. Trudeau comme chez M. Thompson, le projet indépendantiste québécois est ramené au ghetto d'un petit peuple de cinq à six millions d'habitants, replié sur soi, incapable d'entretenir avec le reste du monde l'ensemble des relations normales qui régissent les rapports entre des États souverains. À l'heure des grands ensembles et du rapprochement entre les peuples, ne cessent-ils de répéter à tout venant, il n'est d'avenir que dans les pays de forte taille et de dimension imposante.

Ce postulat est faux. Dans la course au mieux-être, le monde actuel compte autant de petits peuples engagés sur la voie de la prospérité, que de grands ensembles engagés eux dans la voie du sous-développement. Les Etats-Unis d'Amérique sont tombés au sixième rang du standard de vie des pays industrialisés et le Canada au huitième. Avant eux, la Suède, le Danemark, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, dont les populations varient entre quatre et douze millions d'habitants.

Le Marché commun européen, qui revient sans cesse à titre de commodité d'exemple dans la bouche de M. Bourassa, n'a pas encore réalisé son unité politique et l'élection au suffrage universel de ses représentants n'est pas pour demain. L'union monétaire non plus. Il suffit de suivre un tant soit peu l'évolution des partenaires du Marché commun pour constater qu'en toutes choses, les intérêts nationaux passent avant les intérêts supra-nationaux. Il peut y avoir à l'occasion des harmonisations de détail sur les politiques économiques et monétaires mais le continent européen est encore à l'heure des patries et des frontières nationales.

C'est sans doute qu'il y a dans le coeur des hommes, un attachement profond à l'idée qu'ils se font de la collectivité nationale à laquelle ils appartiennent. Une idée que les technocrates niveleurs et les universalistes déracinés ne comprendront jamais parce qu'elle ne s'inscrit pas sur leur règle à calcul.

Une idée qui fait du Québec, par exemple, à la fois un Etat, une patrie et une nation. C'est-à-dire un territoire, une communauté homogène et une volonté collective de vivre un même avenir. Ce qui n'implique ni le repli sur soi, ni la tentation du ghetto, ni l'isolement, mais au contraire, l'exigence d'entretenir avec le reste du monde le treillis de relations économiques, politiques, sociales et culturelles sur lequel se greffent les rapports entre des peuples maîtres de leur destin.

Certes, le projet de souveraineté politique du peuple québécois porte en lui-même un refus. Le refus de l'assimilation. Ce que M. Dale Thompson appelle "la liberté à la canadienne", la liberté de s'intégrer à la vie canadienne à une cadence naturelle (sic), sans pression indue d'abandonner son héritage culturel".

MM. Trudeau et Thompson savent que le temps joue pour eux. La première étape consiste à faire accepter par les Québécois les politiques assimilatrices de bilinguisme et multiculturalisme mises de l'avant par le gouvernement fédéral. Le reste viendra par surcroît. Dans une "liberté à la canadienne", la lente mais sûre érosion de leur vouloir-vivre collectif, l'intégration à une "cadence naturelle" à la mosaïque canadienne, l'abandon du statut particulier, la folklorisation de nos institutions politiques et la louisianisation de notre vie culturelle. Dans le projet assimilateur "canadian", tout cela se fera sans "pression indue" (?), sans violence et sans bousculade, avec une régularité de métronome et une implacable logique.

Pour l'heure, il importe aux centralisateurs fédéraux de casser les reins au seul groupement politique qui incarne au Québec la résistance à l'assimilation: le Parti québécois. Voilà l'ennemi. Le seul ennemi qui risque de compromettre l'intégration sans douleur à la vie "canadian". Couchés, les libéraux provinciaux ne présentent plus aucun danger pour les théories niveleuses du gouvernement d'Ottawa. Il en est de même pour les groupuscules déclinants comme l'Union nationale, les Créditistes isolés et les formations vagissantes qui cherchent une place sur l'échiquier politique québécois.

Nous sommes ici, un million et quelque centaines de milliers qui refusons de troquer la liberté à la québécoise pour la liberté à la canadienne. Heureusement, l'histoire de demain n'est pas encore écrite. Tout reste à jouer. Les forces assimilatrices sont puissantes mais la résistance progresse et s'accentue. Les mois et les années à venir départageront les vainqueurs et les vaincus de cette lutte à finir.

vous avez la parole

Radio Gaspésie: il lui faut 2000 oui!

Ca y est! Radio Gaspésie vient de franchir, dans son long cheminement, l'étape cruciale dont dépend son avenir. Le groupement vient, en effet, d'adresser au Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) sa demande d'une licence pour la station CFRG-MF du grand Gaspé.

La requête au CRTC s'inscrit dans un volumineux document qui contient le détail de toutes les démarches, rencontres, consultations et études réalisées depuis que Diffusion Gaspésie a conçu son projet de radio. Une copie de ce dossier a été déposée à l'hôtel de ville de Gaspé pour fin de consultation par tous les citoyens de la ville.

Le CRTC accordera-t-il le permis demandé? La teneur du dossier présenté par radio Gaspésie invite fortement à le croire: le profil de cette radio, ses données techniques, le contenu de sa programmation et son projet de financement correspondent de façon prometteuse aux exigences et objectifs du CRTC.

Une station de radio dans et pour la ville de Gaspé, voilà le projet. A partir de ses studios installés au centre-ville, probablement au sixième étage du Sanatorium Ross, et à travers ses deux antennes, l'une s'élevant du toit de ce même édifice et l'autre du sommet d'une montagne à proximité de Rivière-au-Renard, CFRG-MF rejoindra tous les foyers échelonnés de l'Anse-à-Valleau à St-Georges-de-Malbaie. Eventuellement, des services de câblodistribution pourront relier à cette grande famille celles de Grande-Vallée, de Percé, de Grande-Rivière et de Chandler.

Selon les devis techniques préparés par la firme d'ingénieurs Brunelle, Lambert et Associés Inc., conseillers en communications, la nouvelle station diffusera son signal en modulation de fréquence (MF) ce qui assurera une qualité de son comme en peut donner un bon téléviseur. De plus, on a prévu la diffusion en stéréophonie. Comme la programmation de 126 heures par semaine prévoit 68 heures de musique, les mélomanes de Gaspé pourraient bien applaudir.

Pour les autres 58 heures, la programmation inclut toute la gamme des contenus habituels offerte par les bonnes stations radiophoniques: nouvelles, services à la communauté, documentation, sports, émission d'intérêt général, création orale, etc. La grille, préparée par des comités de citoyens de la ville, a récemment été soumise au public pour fin de critique. Les commentaires et suggestions amélioreront cette programmation en la rendant plus conforme encore aux aspirations de la communauté à desservir. Afin d'assurer un service de cette envergure, CFRG-MF devra recruter une équipe d'une douzaine de personnes.

Et comment se financera ce beau projet? Voilà une très importante question à laquelle il faut répondre devant le CRTC et devant chaque citoyen. La firme Sopec (Société de perfectionnement et d'études commerciales) a exécuté pour Radio Gaspésie une enquête de rentabilité aux conclusions fort encourageantes. On prévoit des dépenses d'exploitation de $214.000 pour la première année et le potentiel commercial de plus de 350 commerces du grand Gaspé permet d'escompter un revenu de publicité pouvant atteindre $256,000 par année, ceci en limitant à un maximum de huit minutes par heure le temps alloué à cette activité commerciale.

Quant aux investissements prévus pour implanter cette radio c'est-à-dire pour installer les deux antennes à Gaspé et à Rivière-au-Renard, aménager les studios et acheter tous les équipements requis, ils atteignent le chiffre de $182,000. Radio Gaspésie prévoit ici quatre modes de financement: la vente de parts sociales, les subventions gouvernementales, les activités sociales et l'emprunt à moyen terme.

Cette formule polyvalente de financement et les résultats de l'enquête menée par Sopec ont amené 35 hommes et femmes d'affaires du grand Gaspé à se regrouper en un imposant comité de financement du projet de radio. Déjà à l'oeuvre, le comité de financement prépare la campagne dont les fruits doivent convaincre le CRTC que les citoyens de Gaspé sont réellement déterminés à se doter enfin d'une station de radio. Alors, mais alors seulement CFRG-MF obtiendra son permis de diffuser.

Ainsi, en définitive, c'est entre les mains des citoyens du grand Gaspé que repose l'avenir de ce projet. S'ils disent oui, s'ils affirment concrètement leur volonté de posséder leur station de radio, si, en nombre suffisant, ils achètent une part sociale à $10, la partie est gagnée. Il faudra au moins 2,000 de ces convaincus. Il y aura vous, mais ça ne suffira pas. Il faudra aussi le voisin, le concitoyen que vous convaincrez. CFRG-MF parlera bientôt à condition qu'on en parle bien haut. Elle parlera si 2,000 citoyens disent oui.

Jules Bélanger
Gaspé

vous avez la parole

L'industrie du textile tourne en rond au Québec et il en sera ainsi à moins que...

Oui! c'est devenu cyclique pour ne pas dire classique, cette publicité donnée sporadiquement aux problèmes du textile dans le Québec et toujours, on arrive aux mêmes conclusions et aux mêmes doléances. On a beau expliquer les caractéristiques de cette industrie, en faire son historique, en comprendre sa faiblesse et sa fragilité — mais elle dure et perdure et, chose étrange, elle occupe toujours une grande partie de la main-d'oeuvre au Québec —. C'est ainsi qu'à tous les cinq ans environ, on se tourne vers Ottawa — le grand maître du marché extérieur, celui qui contrôle les entrées et les sorties —. Ce grand maître feint de comprendre et, pour faire taire certains cris, consentira pendant un an certains embargos sur les arrivages extérieurs et par la suite négligera le problème.

Le gouvernement canadien a, en effet, d'autres priorités que celle du textile: il a surtout celle de manoeuvrer pour conserver ce même pouvoir. Or au Canada, il y a neuf autres provinces en plus de celle du Québec et, pendant que Québec assure une bonne représentation au Parti libéral depuis plusieurs décennies, ce même gouvernement se voit par contre un peu trop en minorité dans les Maritimes et dans l'Ouest canadien —Lorsque le premier ministre Trudeau a été reçu dans l'Ouest avec du blé pourri à la figure, les stratèges du parti ont compris qu'il fallait vendre du blé quitte à se faire payer par des entrées de textiles étrangers — Le Canada produisant plus qu'il ne peut consommer se doit donc d'exporter à n'importe quel prix et le gouvernement au poivoir se garde le privilège de favoriser ce qui politiquement lui sera le plus avantageux. C'est ainsi qu'on a vu disparaître l'industrie du cuir au Québec en attendant que d'autres suivent. Pendant ce temps, la main-d'oeuvre québécoise, toujours aveuglée, en subit les conséquences.

Mais qu'est en fait le Québec dans la Confédération? C'est tout simplement une seule province parmi les dix provinces et en plus, c'est la seule province française. Qui aimerait se trouver seul contre neuf autour d'une table de négociations? Vous? Moi? J'en doute, cependant collectivement on endure cela depuis plus de cent ans. Il y en a même qui parle de fédéralisme rentable pour le Québec! Il faut dire que ce sont des gens habitués aux compromis et qui y ont trouvé individuellement leur profit —c'est de cette façon que 200,000 blancs contrôlent 6 millions de Rhodésiens noirs, encore pour un certain temps.

Il ne faut donc pas se surprendre si le député de Sherbrooke au fédéral se sent isolé et impuissant —ça fait longtemps que nous le savons — et il faut reconnaître l'incapacité du gouvernement du Québec à solutionner ce problème car, encore une fois, le Québec n'a rien à dire dans le contrôle du marché extérieur. Il n'a qu'à attendre le bon vouloir d'Ottawa en cette matière comme dans bien d'autres d'ailleurs.

L'industrie du textile tourne donc en rond au Québec et continuera ainsi à moins que...la population du Québec ne se décide à prendre le contrôle de sa destinée. En effet, le jour où la population en aura assez de se faire berner et ridiculiser, ce sera le jour où elle décidera son indépendance — ce sera le moment où elle aura décidé de se retrousser les manches et d'aller de l'avant dans son épanouissement. Elle tendra la main à tous les pays sans avoir à en demander la permission à d'autres, elle commercera avec le restant du Canada et tous les autres pays suivant ses propres priorités et suivant ses propres modalités. Ce ne sera pas payant pour un gouvernement québécois indépendant de mettre ses ouvriers du textile en chômage. Au contraire, il assurera un plein emploi tout en exigeant des propriétaires manufacturiers une preuve de gestion éclairée et prévoyante.

Car, ce n'est pas un secret pour personne qu'il y a certaines industries qui, par économie et manque de vision, ont laissé leurs usines et leurs machineries se détériorer pour ensuite demander l'aide des fonds publics pour perdurer.

L'argent des actionnaires est investi exclusivement pour le profit et il n'est pas rare de voir des capitaux industriels converger vers d'autres secteurs de production: la Compagnie de la Baie d'Hudson a fait son nom et son argent avec les fourrures canadiennes mais aujourd'hui, ce ne sont plus les ventes de fourrures qui garnissent ses coffres.

De même en est-il pour Impérial Tobacco —elle s'est fait connaître par le tabac et aujourd'hui, constatant qu'elle ne peut plus progresser dans ce secteur, elle se lance dans la préparation des viandes— elle est en voie d'acquérir ainsi par la S.D.I. les actifs de la Federal Packing.

C'est donc dire que si les compagnies visent le maximum de profit, le gouvernement du Québec devra lui, s'assurer que la main-d'oeuvre ne soit pas sans cesse perdante dans cette poursuite et ne pourra pas permettre des fermetures d'usine avec quelques mois d'avis.

Le bien commun a des exigences qu'il ne faut pas oublier et les excès du capital conduisent aux mêmes excès que ceux de la dictature —ne l'oublions jamais—.

En conséquence, nos chefs syndicaux et patronaux auraient avantage à expliquer aux ouvriers et aux actionnaires qu'il est urgent d'explorer des voies nouvelles pour le mieux-être de tous et cesser de tourner en rond dans un fédéralisme qui devient de plus en plus sourd pour tout ce qui est fait au Québec. Nos cultivateurs commencent à en prendre conscience à mesure que les subsides fédéraux et les quotas diminuent et que ce même fédéral laisse entrer au pays des produits laitiers, des oeufs, du fromage, étrangers.

C'est par les effets qu'il est possible de juger si un fédéralisme est rentable pour le Québec; ce n'est pas en se le faisant claironner.

Pour conclure, la population de Magog, Sherbrooke, Coaticook, Drummondville, Trois-Rivières, Louiseville, Montmorency, St-Jérôme, Valleyfield et de Montréal qui connaît les aléas de l'industrie du textile se doit donc de s'ouvrir les yeux et de s'engager dans une voie nouvelle au lieu de brailler dans un sentier battu.

Un citoyen à part entière,

Germain N. Rivard
Magog

Entre les extrêmes

On est chanceux, au Parti québécois, d'avoir un chef aussi lucide que M. René Lévesque. C'est la réflexion qui m'est venue spontanément à l'esprit en lisant son article de samedi dernier, au sujet du programme du PQ face au problème de la langue.

Quand on sait que nos adversaires voudraient à tout prix faire passer les souverainistes pour des extrémistes, on a la chance d'avoir un leader exigeant et rigoureux sur les problèmes économiques et les problèmes sociaux, mais tolérant et réaliste en ce qui regarde les problèmes des libertés individuelles et collectives et en ce qui regarde toutes les questions "chaudes" que nous aurons à solutionner en faisant l'indépendance du Québec.

Oui, on ne le dira jamais assez. Ce n'est pas par des raccourcis faciles, ni en minimisant les faits et en ignorant les réalités qu'on va régler les rapports entre la minorité anglaise et la majorité que nous serons, après l'indépendance, comme le pensent encore naïvement quelques-uns des nôtres. Même s'ils sont bien intentionnés, ils se trompent en préconisant la voie radicale.

Ils se trompent et ils rejoignent en cela, par l'extrême, l'attitude intransigeante de M. Trudeau. En effet, dans le même numéro du Jour, je lis que ce dernier vient de dénoncer encore une fois avec véhémence la thèse des deux nations, en évoquant les pires horreurs. Pour lui aussi, en ignorant cette réalité de l'existence des deux nations au pays, c'est plus facile ensuite de vouloir imposer sa solution simpliste du fédéralisme de la table rase.

Comme quoi les extrêmes et les solutions simples se rejoignent toujours! Mais avec les mêmes effets: la provocation et les affrontements...Oui j'aime mieux les solutions de paix basées sur la tolérance et le réalisme. La vraie confiance en soi et en notre peuple pourra faire le reste.

Geo.-Henri Fortin, Alma

Têtu pour têtu

Les faits sont têtus, M. Lévesque? Vous aussi. Vous persistez toujours à considérer "la minorité anglophone" comme un tout: un Italien plus un Grec plus un Juif plus un Portugais plus un Polonais plus et caetera égalent un Anglais. Par cette salade, vous raisonnez exactement comme nos Rhodésiens de Westmount que vous avez pourtant un jour dénoncés. Vous traitez la logique de M. Bernard Smith (votre chronique du 6 mars) de trop belle; la vôtre est désastreuse, qui fait des minorités culturelles distinctes qui n'ont en commun qu'une langue seconde dominatrice un peuple homogène. Votre logique appuyée sur des "faits têtus" conduit à cette monstruosité: créer de toutes pièces et artificiellement, dans un Québec indépendant, une minorité nationale, ce que n'est même pas, dans le Québec actuel, la minorité multiculturelle. Permettez à un Québécois qui en a marre de certains faits qui ne sont têtus que dans certaines têtes mal décolonisées de dire non. Nous y reviendrons (comme vous dites vous-même).

Jean Bouthillette, Montréal



ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Mieux au Parlement

Si le PNP ne sait visiblement pas quoi faire de la société québécoise, à part lui souhaiter la paix, le bonheur et l'harmonie, il sait heureusement un peu mieux comment il conviendrait de modifier la vie parlementaire. Le PNP estime, à juste titre, qu'il faudrait accorder aux députés une plus grande latitude. Il recommande, comme le Parti québécois l'a fait bien avant lui, qu'on injecte une bonne dose de ''proportionnel'' dans notre mode de scrutin. Il suggère aussi, pour des motifs qui demeurent nébuleux, que le mandat d'un premier ministre soit limité à dix ans, c'est-à-dire à ''deux termes complets''.

Tout cela, même si on ne sait pas toujours l'origine de la recommandation, se défend raisonnablement bien. On trouve même dans ces propositions adressées à notre vie parlementaire quelques-uns des meilleurs éléments du manifeste. Encore là, cependant, il faut reprocher à MM. Choquette et Roy de nous en dire trop peu sur les modalités concrètes de leur manifeste. Ainsi, le vote libre qu'on nous propose gagnerait à être autorisé à des étapes précises du processus législatif. Un vote libre en deuxième lecture, par exemple, n'a pas du tout le même sens qu'un vote libre en troisième lecture. De la même manière, il serait impérieux que le PNP nous dise quel genre de ''scrutin proportionnel'' il a en tête, de façon à ce qu'on mesure mieux le mérite de la proposition.

Le PNP connaît mieux le Parlement que la société québécoise, mais, même à propos du Parlement, il connaît par-dessus tout l'art de s'endormir lui-même à force de phrases creuses et ronflantes.

Vingt fois sur l'Assemblée...

Une fois de plus, le problème de la concentration de la presse a occupé une place importante dans les discussions du conseil consultatif de la FPJQ, le mois dernier. On imagine cependant sans peine avec quelle exaspération la Fédération des journalistes aborde cette question. Depuis 1969, pas moins de quatre commissions parlementaires ont tourné autour de ce scandale, sans jamais s'y attaquer vraiment. Du 7 mai au 10 septembre 1969, il y eut une première commission qui donna lieu à 6 séances et à la présentation de 26 mémoires. Du 2 février au 24 août 1971, une deuxième commission vécut 6 séances et entendit 7 mémoires. Du **22 juin 1972 au 15 février 1973, nouvelle commission parlementaire avec 5 séances et 14 mémoires. Puis survint cette commission parlementaire de janvier 1974 qui ne réussit même pas à faire la lumière sur la vente du Soleil.**

Il semble, toutefois, selon les informations dont dispose la FPJQ, que le ministre Fernand Lalonde se soit suffisamment ''concentré'' sur le problème pour présenter au conseil des ministres d'abord un mémoire, puis un projet de loi. Le mémoire date du 31 juillet 1974 et le projet de loi de mai 1975. Ni dans l'un ni dans l'autre on ne trouve cependant de grands motifs de réjouissances. Certes, les deux documents démontrent que le gouvernement admet enfin la nécessité de freiner le mouvement qui pousse la presse québécoise vers le monopole. Ni l'un ni l'autre, cependant, ne proposent des mesures raisonnablement efficaces.

Le projet de loi proposait, il est vrai, d'étoffer sensiblement les rapports annuels des entreprises de presse et d'en rendre le contenu accessible au public. C'est là un élément éminemment positif. En revanche, le projet de loi part, bien à tort, du principe que ce qui existe est intouchable. On veut bien s'inquiéter des fusions et des acquisitions, mais on réserve l'inquiétude pour les futurs changements de propriétaire. On a pourtant, de toute évidence, largement dépassé la mesure et, à moins qu'on ne force certains empires à réduire leur taille présente, il demeurera toujours extrêmement difficile sinon impossible pour un nouveau venu de se lancer dans l'aventure. En outre, le projet de loi assortit ses déclarations de principes de tellement de circonlocutions et de tant d'échappatoires que bien maladroit serait le capitaliste capable de se faire prendre dans une loi aussi pleine de trous.

On notera, toutefois, sur un point, une évolution heureuse entre le mémoire de juillet 1974 et le projet de loi de mai 1975. La concentration syndicale, que le ministre Lalonde considérait comme une menace analogue à celle que fait planer la concentration des titres de propriété, ne fait même pas l'objet d'une mention dans le projet de loi. Espérons que cette évolution manifeste de la part du gouvernement une meilleure compréhension du problème et non pas l'intention de traiter de la concentration syndicale dans un autre projet de loi!

Une belle confusion

Nicole Forget, dont j'aime normalement les propos, se retrouve en triste compagnie: elle tient, en effet, au sujet de la démission de M. Ouellet, des propos qui l'apparentent désagréablement à M. Réal Caouette. Dans un cas comme dans l'autre, on attribue la démission de M. Ouellet à la critique acerbe qu'il a faite du jugement prononcé contre les entreprises sucrières. C'est là, à mon sens, tomber dans une totale confusion. D'une part, M. Ouellet a pris soin d'édulcorer lui-même ses déclarations et son avocat n'a d'ailleurs aucunement hésité à reporter sur la tête du ''journaliste débutant'' la responsabilité des déclarations imputées à son client. Comme courage, j'avoue avoir déjà vu mieux; comme respect des droits d'autrui, j'ai également déjà entendu raconter des choses plus impressionnantes. D'autre part, ce qui provoque de façon immédiate la démission de M. Ouellet, ce n'est pas son attaque contre un juge, mais bien ses efforts souterrains pour influer sur la réaction judiciaire. Je ne suis pas scandalisé des propos tenus par M. Ouellet au sujet d'un jugement qui, à mes yeux, demeure étonnant, mais je considère comme un très grave manque de jugement la démarche entreprise conjointement par MM. Ouellet et Drury pour infléchir une décision judiciaire dans un sens favorable au ministre de la Consommation.



Nicole Forget, présidente de l'association des consommateurs au Québec.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Certificats (30 crédits):

- Information et journalisme
- Nursing clinique
- Nursing communautaire
- Organisation des soins et éducation en nursing
- Publicité
- Relations industrielles I et II
- Relations publiques
- Sciences de la communication
- Traduction II

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT POUR ENSEIGNANTS

Baccalauréat en enseignement (préscolaire et élémentaire) (90 crédits)

Certificats (30 crédits):

- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire

CERTIFICAT D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES (30 crédits)

SESSION MAI-JUIN 1976

Admission: jusqu'au 1er avril

Pour plus de renseignements

FACULTE DE L'EDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary.
Tél.: 343-6090/343-6992 après 17 heures.

enfin à laval...
SIROIS JEANS
NOUVEAU MAGASIN
1878 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY, LAVAL, 681-4104

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

51 messages divers

Jeune homme seul aimerait rencontrer jeune femme seule fréquentant les laboratoires de langues. Tél.: 525-2501. Local 220 Alain.

Maskoutais de Hull, le coup monté par Trudeau-Bourassa, c'est pour nous faire oublier quelle chose importante? Tél.: 770-1876. P. Hull

As-tu lu "La loi 22 le Parti Québécois aurait-il fait mieux?" de Bernard Smith. Tél.: 527-3804.

Collection revue "Time" à vendre depuis 1966 (Août) à aujourd'hui. Seulement 5 Hebdas manquant de la relie. Pierre André Paulin. (418) 524-4490.

Homme libre aimerait demeurer avec femme qui possède une propriété où une ferme sur la rive Sud de Montréal, en retour, donnerait affection et service. Envoyer photo et no. de tél. C.P. 4 Suc A Longueuil.

Ex-batteur (qui a tout lâché) aimerait recommencer à jouer avec musiciens dans situation semblable. Tél.: 728-7428. François.

Chu pas d'la "gang". Suis heureux pour les deux touffes qui sont à Cuba. Claude.

Jeune chirurgien célibataire, physique agréable recherche femme cultivée, distinguée, soignée. Ecrire Jacques, 153 Est Liège.

Divorcée 45 ans désire compagnon libre pour correspondance, concerts, conférences, ski de fond, raquette. Madeleine Beaulieu. C.P. 1573 Succ H. Montréal.

Arlette: Tu viens toujours ici avec un paquet de paperasse, fait pas semblant de travailler. Miel & Gérard. Tél.: 231-2393.

Personne connaissant la terminologie française du billard, vous me rendriez grand service en m'appelant. Tél.: 739-0620. Gilles.

Ma mère est veuve, encore belle indépendante sérieuse, suis certaine qu'elle aimerait refaire sa vie. Tél.: 351-8120. Mme E. Bavery.

Qui habitent à la campagne (terre-commune) débutante; j'ai une scie-mécanique pour bois de chauffage etc. Tél.: 843-7998.

Shirley (McCauley?) 16 mai 1951 Montréal. Laissée crèche la réparation. Aimerais connaître mes parents, C.P. 1132 Trois-Rivières.

Québécois, 40, cherche perle cél. Québécoise, vrai dialogue, grande franchise et simplicité, entre 25-35 ans un peu bohème sensible, humaine, esprit ouvert pas trop de tabous. Tél.: 527-6773. Paul.

Désir rencontrer femme 30 à 40 ans intelligente, féminine, aimant arts, nature, artisanat, désirant mordre dans la vie. Tél.: 336-0563. Fosy Gilbert.

Cuba tu vas à EL SALADO téléphone-moi j'ai une commission pour toi. Merci. Tél.: 384-5725. Gilbert.

L'école anglaise perpétue les valeurs du colonialisme. Elle est rétrograde. Fermons les écoles anglaises. Tél. 486-4778. Jacqueline.

Aye! On s'ennuie de notre pays! Envoie-nous tes "JOUR" quand tu les as lu. Merci ben! Denis et Robert pis Louise. Tél.: 1-306-525-5069.

Devenez membre coop alimentaire à frais directs, ouverts jeudi-vendredi soir nécessité participation information 3455 Bélair. Tél.: 729-1159.

Etudiants université de Montréal. Pétition circule, libre choix avortement, pensez-y, volontaires demandes pour faire circuler. Tél.: 735-6841.

Salut, Dominique, ô patriote silencieuse, "fan" invétérée du jour, assouvissant sa passion pendant les cours. Tél.: 389-1712. Douille.

147 terrains à vendre

DUHAMEL: 90 acres, boisé, petit lac naturel, $11,800. comptant $5,000.
PAPINEAUVILLE: Terrain 60 arpents recouverts de connifères, $4,200. comptant $2,500.
RIPON: 30 arpents valoneux, petite érablière partie en culture, un hangard, $7,000. comptant $3,000.
IMM. LABROSSE C. 672-7990.

130 châlets à vendre

STE-SOPHIE près de St-Jérome, s'adresser 666-1284.

204 appartements chauffés à louer

Appartement chauffé éclairé, taxe, incluse. 1er avril 2½ rue Cherrier boiserie, poêle et réfrigérateur. Jean-Claude: Bur.: 285-2687 laisser message.

209 appartements demandés

URGENT ...
je suis à la recherche d'un appartement ou d'un logement immédiatement. Je travaille au Jour. demander Yves à 331-8961 Poste 21

211 appartements et logements à partager

Logement 4½ chauffé, équipé, coin Rockland et Van Horne. Libre 1er mai. Appeler 274-0282.

214 logements à louer

"Echangerais mon grand 7 pièces St-Hubert-Rachel pour logement exceptionnellement beau dans Côte-des-Neiges. 1er mai. Appeler soir 342-4659.

224 logements demandés

Une fille et ses 2 amoureux cherchent grand 7½ Plateau Mont-Royal $150. Pas chauffé. Jean-Pierre 733-1457. Claude 271-7684.

263 maisons de campagne à louer

Maison à louer Ste-Marthe sur le lac, 3½ meublé, taxe d'eau payée, $125/mois, libre immédiatement. Appeler après 5 heures. Tél.: 472-2055.

302 ameublement

FAILLITE: Pupitres, classeurs, chaises assorties, livres de poche, mobilier de salon, 2 morceaux etc, etc. 272-0455.

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

305 antiquités à vendre

1 ensemble de chambre (85 ans) et autres meubles antique, 918-293-5362.

316 articles sport - skis

Chandail de ski tricoté à la main, vert, avec motifs en pointe de diamant blanc et rouge, neuf, particulier 279-5276.

330 matériaux de construction

PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM: Pas de vendeur à payer. Appelez-moi pour estimation. 665-4896.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

3 jardinières en fer forgé avec vase en cuivre - faites à la main - plante incluse - véritable aubaine. Particulier 279-5276.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album Phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1944 à 1975 à vendre à prix exceptionellement bas. Particulier. 279-5276.

Accumulations de timbres-poste de plusieurs pays à vendre pour me débarrasser. Particulier 279-5276.

379 divers à vendre

Oldsmobile Cutlas 72 350, dir automatique, très propre 323-6012.

Habillement complet première communion 6 ans, 7 ans 323-6012.

380 divers demandé

Vieux disques populaires demandés, époque 1950-1965. Tél.: 524-9910 entre 12.00 et 13.00 hres.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720 3401.

425 service domestique

Je désire garder enfants de 3 à 10 ans soirs et fin de semaine dans Duvernay Christiane 15 ans, Tél.: 661-4817.

429 garderie d'enfants

Cherche gardienne à la semaine si possible dans Rosemont pour enfant 4 ans, après 5 hres p.m. Tél.: 279-2046.

Garderais enfants chez moi. 8 années d'expérience. Maison seul, cour, salle de jeux. Tél.: 679-3048.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6hres.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Prenez avis que Jacques Robert Transport Enr. (Jacques Robert opérant sous le nom de), 905 rue Plante, St-Joseph, St-Hyacinthe, s'adresse à la Commission de Transport du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant: transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - de Sainte-Rosalie aux fermes des producteurs sityées dans les districts électoraux de Nicolet/Yamaska, Richelieu, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Vaudreuil/Soulanges, St-Jean, Iberville, Orford et St-François, conformément au chapitre 4 des lois de 1972, pour le transport de grains de semences et d'herbicides pour le compte de Semico Inc. et retour avec marchandise refusée ou endommagée.
Ce service doit être donné sous forme de circuit.
Durée: les mois d'avirl, mai et juin 1976.
Tout intéressé désirant s'opposer à la présente demande doit le faire dans les 4 jours qui suivent la première publication de cet avis.
Première publication le 22 mars; deuxième publication le 23 mars; troisième publication le 24 mars.

CORBEIL & DUFRESNE
465 St-Jean, suite 605
LONGUEUIL, QUE.

440 services divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

455 impôts - tenue de livres

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968. tenue de livres Tél: 381-5425

820 femmes - filles demandées

Recherchons traductrice féministe d'expérience pour travail militant. Salaire: nul, avancement: nul, satisfaction garantie. Edition "Remu-ménage" C.P. 607, Succ. C, Montréal.

903 bateaux moteurs yachts

Au marché bateaux usagés. Seul liste québécoise de bateaux usagés, accessoires. Réservez votre liste pour 3.50 ou annoncez pour 1.50 **Nous ne fournissons que l'information.** Edition disponible 1er mai 1976. Aqua Enr. C.P. 93, Valleyfield. P.Q.

999 autos à vendre

Toyota "Corolla" 1972. Parfaite condition, $1,200.00, 10160 rue Laurentides, Montréal-Nord.

Nova 1970, bonne minoune, bonne condition, $500. Tél.: 735-0661, 486-5713.

FIAT 1971, modèle 124, sport, convertible 2 a 2, parfaite condition. Tél.: 343-7321 ou 738-7783.

Renault 15 - 1973 automatique. Radio AM-FM 29,000 milles. Parfaite condition. Femme seule propriétaire. $2,500.00 Soir: 388-5305.

JEUNES FILLES DEMANDÉES

Nous sommes à la recherche de jeunes filles possédant précision et rapidité en dactylographie (I.B.M. selectric) voulant se faire un métier dans le domaine de la photo-composition.

Les perles rares pourront se créer chez nous un emploi stable et bénéficier de bénéfices marginaux intéressants.

Pour renseignements, téléphonez:
M. Denis Cyr, 332-3141.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne: Maximum 15 mots.
Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception.
Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulees: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.
Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5.
ATWATER 2 (étage mode): "The Magic Flute": 7.10, 9.30 sam. et dim.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Jury of One". 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Anomalies" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Sinthia" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La flûte enchantée": 2.00, 4.20, 7.00, 9.20
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Lundi et mardi, "Le conformiste": 7.00, "Les Trayennes": 9.15
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Un après-midi de chien": 1.40, 5.35, 9.30 "Le verdict": 12.00, 3.50, 7.45
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Né pour l'enfer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Le solitaire du Fort Humbolt": 2.55, 6.10, 9.25 "Les chiens de Baskerville": 1.20, 4.35, 7.50
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "La faille": 12.10, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30
CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Rollerball": 3.00, 7.15, "Rosebud": 5.05, 9.25.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Terreur sur le Britannique": 7.30, dim: 3.05, 7.30, "Rollerball": 9.30. Sam: 5.05, 9.30. Dim: 12.45, 5.05, 9.30
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "No Deposit, No Return": 1.00, 3.30, 6.05, 8.35
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
Salle MacLaren. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femmes au soleil": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (dim) et 10.00(sam). **Salle Eisenstein:** "Violence et passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Né pour l'enfer": 7.30. 9.30 sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30
Salle 2: "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00
Salle 3: "Goodbye Norma Jean": 6.00, 7.50, 9.35 sam. & dim.: 12.35, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50, 9.35 sam. dernier spectacle: 11.30
Salle 4: "Adieu Poulet": 7.00, 9.00 sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 5** "Le solitaire du Fort Humboldt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Love They Neighbor": 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 8.50
MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est 381-6116 "Il était une fois Bruce Lee": 9.00 sam. & dim.: 6.15, 9.30 "Le boss": 7.30, sam. & dim.: 8.00
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Les dents de la mer": 7.10, 9.35 sam. & dim.: 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Hustle": 1.05, 5.05, 9.20 "KLansman": 3.00, 7.15
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mardi, Soirée Rencontre: "Deux femmes en or", 7.00
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Goodbye Norma Jean": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
PAPINEAU 2: "Le crime de l'Orient Express": 12.45, 4.55, 9.00 "Le flambeur": 2.55, 7.05
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Adieu Poulet": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.35 **Salle 2** "Seven Beautées": 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.25
Salle 3 "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.10
Salle 4 "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05 **Salle 5** "Né pour l'enfer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Echoes Of A Summer": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Play It Again Sam": 1.15, 2.50, 4.30, 6.05, 7.50, 9.35
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Dirty Poll": 12.00, 3.00, 5.40, 8.30 "Hollywood Babylone": 1.15, 4.00, 7.00, 9.45.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129 "Adieu Poulet": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
Salle 2: "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Devil With In Her": 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.50, 9.35
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Next Stop, Greenwich Village": 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.35
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Gorgo": 12.40, 3.55, 6.50, 10.05.. "Les clameurs se sont tues": 1.55, 5.10, 8.30.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "The Adventure Of Sherlock Holmes Smarter Brother": 1.00, 3.00, 5.00
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un après-midi de chien": 8.00, sam. & dim.: 1.30, 5.30, 9.30 "Le verdict": 6.15, 10.00 sam. & dim.: 3.40, 7.40
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "Beau Dommage 1975" (30 min.) de Paul Richard. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10, sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
CINÉ CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke est. Mercredi le 24 mars: "La tête de Normande St-Onge": 8.30.
CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 23 mars: "Falstaff" d'Orson Welles: 12.30, 3.30, 7.30.
CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 24 mars: "Mouchette" de Maurice Bresson: 7.00 et "Ma nuit chez Maud" de Eric Rohmer: 8.45.
CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Mardi: "Scenes from a Marriage" d'Ingniar Bergnean: 8.30
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Relâche jusqu'au 26 mars.

Théâtres

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "La Nef des Sorcières", création collective regroupant: Luce Guilbeault, Marthe Blackburn, France Théôret, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Interprètes: Luce Guilbeault, Françoise Berd, Michèle Craig, Louisette Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny. Mise en scène: Luce Guilbeault. Du mardi au dimanche, à 20 h.
THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER 76: "Septième ciel" de François Beaulieu, avec Carole Chatel et Daniel Simard, mise en scène de Jean-Louis Roux.
THÉÂTRE DU TRIDENT: Palais Montcalm, Québec, (418) 692-2202. Commençant le 30 mars: "Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva: Sarah Ménard par eux-mêmes" de Jean-Claude Germain, avec Nicole Leblanc et Gaston Brisson.
LA POUDRIÈRE: De l'Ile Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "Gerda" de Joseph Schull. Sur semaine: 20h30 samedi 18h30 et 21h30 Relâche le lundi.
CEGEP DE STE FOY: Québec. Jeudi le 25 mars. Le Théâtre de l'Equilibre présente: "L'histoire du Québec en trois régimes" de Leandre Bergeron.
THEATRE PORT-ROYAL: (Place des Arts) "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc. Du mardi au dimanche à 20h30. **Relâche jusqu'au jeudi 25 mars.**
THÉATRE POPULAIRE DU QUÉBEC: Bibliothèque Nationale, 1700 rue St-Denis. 849-8188. Les 22, 23 et 24 mars: "Chile Vencera" de Juan Fondon, mise en scène de Jose Valverde, avec Raymond Bouchard, Michel Daigle, Liliane Jolin, Françoise Lemaître-Auger, Patrick Peuvion, Jérôme Tiberghien, Daniel Tremblay et Gisèle Trépanier.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Place des arts. La Compagnie du Festival de Stratford présente: "The Tempest" en soirée les 19, 21, 23, 25 et 27 mars; en matinée: 20 et 26 mars. "Hamlet" en soirée: les 20, 24 et 26 mars; en matinée: les 21, 24 et 27 mars. Mise en scène: Robin Phillipps et William Hutt.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC, (Salle Louis Fréchette). Les 29 et 30 mars, la Cie Jean Duceppe présente "Les Vilains", à 20h30.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 rue Ste-Catherine est. 523-1131. "Il" de Denys St-Denis, avec Pascal Desgranges. Semaine et dimanche à 20h. Samedi: 9h30 et 21h30 Jusqu'au 4 avril.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Macbeth" de Shakespeare.
THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. Commençant le 25 mars: "Un pays dont la devise est je m'oublie" de Jean-Claude Germain, avec Guy L'Ecuyer et Marc Legault. Du mardi au dimanche à 20h30. Jusqu'au 2 mai.
SOIRÉE D'ACTIONS COLLECTIVES: Le groupe de la Veillée, (un atelier de recherche sur le travail de l'acteur) organise à toutes les deux semaines (vendredi soir) des soirée d'actions collectives, au 5785, boul. Monk. Ce ne sont ni des ateliers techniques ni des représentations. Le 26 mars, 9 et 23 avril et 7 mai. Renseignements: 522-2764 ou 652-2349.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Les Frères Brosse", présentent "Allez jouer par les oreilles", à 22h et minuit. Entrée: $1.00.
EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Zak", à 21h30 et 23h30.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Relâche.
CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 29 mars: "Luther Allyson", à 21h30 et 23h30. Entrée: $2.00.
L'IMPREVUE: Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier. "Prélude", mardi, merc. jeudi et dim: 22h et minuit, vend. et sam: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée libre.
THEATRE DE QUAT'-'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Tout chaud" revue musicale de François Guy, Bonfield Marcoux et Steve Fiset. Du mardi au dimanche à 20.30. Samedi à 20h et 23h. Jusqu'au 27 mars.
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Félix Leclerc" à 21h.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Le capitaine Nô", à 22h30 et minuit.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657 Lundi, mardi et mercredi: "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h.
CINÉMA MASKA DE ST-HYACINTHE: Jeudi le 25 mars: "Jean-Guy Moreau".
OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186. Vendredi et samedi: "Pauline Julien".
THEATRE DES VARIETES: 4530 rue Papineau, 526-2527. "Gilda Follies 76". Semaine et dimanche: 20h samedi: 19h et 23h.
EGLISE ST-JEAN L'ÉVANGÉLISTE: 2015 rue Kimberly (métro place des arts) 844-4341. Mercredi le 24 mars: Concert "Steve Lacy" solo, (saxophone soprano) à 20h30
CEGEP AHUNSTIC, 9155 rue St-Hubert. Mercredi le 24 mars: "Claude Gauthier", à 20h.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: Jocelyne Brunet et Pierre Marcel Brûlé, flûte et guitare, à 21h.
CENTRE CIVIQUE DE RIMOUSKI: Mercredi le 24 mars: "Les Séguin", à 20h30.
CAFE DU PORT: 356 rue Berri, 845-7865. Relâche.
LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Mardi, mercredi et jeudi, de 20h à 3h: Soirée-rencontre de joueurs d'échecs. Vendredi et samedi: "Jacques Antonin", à 22h et minuit. Entrée: $1.50.
CAFE LE BRAQUE: 64 Valois, Dorion 455-4685. Relâche.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest. De mercredi à dimanche: "Ginette Sage," à 22h30 et minuit.
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Superspectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha", cette fin de semaine: "Jacques Normand", mardi, mercredi, jeudi et dimanche: 21h30, vendredi et samedi: 20h30 et 23h30.
PALAIS MONTCALM DE QUÉBEC: Vendredi et samedi: "Jean-Guy Moreau"
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: (Salle Louis Fréchette). Mardi: "L'Orchestre symphonique de Québec", au pupitre: Hidetaro Suzuki, soliste: Céline Dussault, soprano, à 20h30.
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Mardi et mercredi: Les Grands Concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal. Au pupitre: Franz Paul Decker, soliste: Clarice Carson, soprano, à 20h30.

Télévision

●11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette - Pierre Chavigny prépare une salade libanaise et un kabi au four.
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame street - Education
12 The Joyce Davidson show
●11.30
2 (11) Images du Canada
4 Dessins animés
(9) 13 Rue principale
12 The art of cooking
●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
30 TV Bingo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Les enfants de l'archipel
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 Outaouais aujourd'hui
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les Coquelluches - Variétés.
7 10 30 Les Tannants - Variétés
12 Matinee with George Balcan
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9)(11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émissions du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - "Une démocrate, Thérèse F. Casgrain".
●2.00
4 Cinéma - "La poursuite".
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-mardi - "Bebert et l'omnibus".
17 Les oraliens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Le petit suisse".
5 6 The Edge of night - Téléroman
12 What's the good word - jeu.
17 Les 100 tours de centour
●2.45
17 Autonomie
●3.00
5 6 Take Thirty
12 Another world - téléroman.
17 En tant que femmes
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity cooks
30 Patofville
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
4 Le sac "décolle"
5 6 Forest Rangers
7 10 30 Fusée XL-5
12 Celebrity dominoes - Jeu.
17 Dans la tête des hommes
●4.30
2 (9) (11) 13 Le grenier
5 6 The electric company
7 10 Patofville - Enfant
12 Definition - Jeu
17 Aux yeux du présent
30 TV Bingo
●4.45
30 Dessins animés
●5.00
2 (11) Daniel Boone - Aventure. "La colonie perdue".
4 Sam Cade
5 6 Just for fun
7 10 Le Justicier - Western
(9) 13 Cinéma de 5 heures "David et Goliath".
12 It's your move - Jeu
30 Les sentinelles de l'air
●5.30
5 6 The Partridge family
12 The New price is right - Jeu
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 The Honey Mooners
12 Pulse - Information
17 Rythmes - "Le Québec".
●6.30
5 6 The city
(11) Nouvelles locales
17 Marmitons
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Régional 03
●7.00
2 Le monde merveilleux de Disney
4 Aujourd'hui le 23 mars
7 Juxe Box
12 The Bobby Vinton show
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Un p'tit coup de coeur
30 Le Quotidien - Information
●7.30
4 7 10 30 Hawaii 5-0
5 6 Celebration
12 The Bionic Woman
(9) 13 Jinny - Comédie
(11) Sport détente
17 Si on s'y mettait
●8.00
2 (9) (11) 13 La p'tite semaine - Téléroman de Michel Faure.
5 6 Happy days
17 L'age de la parole - "Les transferts linguistiques vers l'anglais".
●8.30
2 (11) 13 Vedette en direct - En vedette: Jacques Hustin.
4 7 10 30 Symphorien
5 6 This is the Law
12 John Allan Cameron
(9) Robinson suisse
17 Télé-ressources
●9.00
2 (9) (11) 13 Rue des Pignons - Téléroman de Mia Morisset.
4 7 10 30 Les arpents verts
5 6 The fifth estate
12 Lola!
30 Mannix
●9.30
2 (9) (11) 13 Le 60 - Magazine d'information
4 Mission impossible
7 10 Les incorruptibles
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
●10.00
5 6 City of Angels
30 Les arpents verts
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
●10.50
2 (9)(11) 13 Nouvelles du sport
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Rencontres
4 La météo
5 6 The National
12 News
7 Informa 7
(9) 13 Ralliement des créditistes
10 La couleur du temps
30 Outaouais aujourd'hui.
●11.05
4 Dialogue
●11.15
7 10 Sans pantoufles - "Yankee".
13 Ciné-soir - "Un soupcon de vison"
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.30
2 (11) Propos et confidences
6 Montreal Tonight
30 Cinéma - "Les géants de l'ouest".
●12.00
2 9 (11) Les grandes batailles
6 Ciné-six - "Kitten with a whip".
12 The 12 midnight movie - "Red line 7,000".
●12.30
4 Musique Marc Legrand
●12.45
7 Informa7
10 Le 10 vous informe
●12.52
5 Music with Marc Legrand
●1.00
2 Le téléjournal

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

Importante saison 1976-1977

L'OSM se produira à New York pour la première fois, avant de se rendre à Bordeaux, Paris, Prague, etc.

par Gilbert Poulin

Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu à la Place des Arts, le directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal, Rafael Fruhbeck de Burgos, a annoncé les détails de la tournée internationale que son orchestre effectuera du 17 mai au 3 juin et a fait connaître le programme de la saison 1976-77.

La tournée, qui conduira l'OSM dans huit villes et cinq pays (sur invitation, a-t-on précisé), s'ouvrira le 17 mai par un concert au Carnegie Hall de New York. L'OSM partagera l'affiche avec quatorze orchestres de sept pays différents dans le cadre du International Festival of Visiting Orchestras. C'est la première fois que l'orchestre montréalais se produira à New York. Puis, il s'envolera vers l'Europe: Bordeaux (20 et 21 mai), Lausanne (23 mai), Lyon (24 mai), Paris (25 mai), Londres (26 mai), Edimbourg (28 et 29 mai) et Prague (31 mai et 1er juin). Il participera à trois festivals européens: le Mai Musical International, à Bordeaux, le Festival international de Lausanne et le Festival du printemps, à Prague. Les concerts de Paris et de Londres auront lieu à la salle Pleyel et au Royal Festival Hall. Comme c'est la coutume, il est probable que le concert de Londres soit enregistré par la BBC.

Rafael Fruhbeck de Burgos dirigera tous les concerts. Deux solistes, la contralto Maureen Forrester et le pianiste Ronald Turini, accompagneront l'orchestre. Entre parenthèses, c'est la troisième fois que Turini est invité à participer à une tournée de l'OSM.

Des oeuvres de Mahler, Liszt, de Falla, Brahms et Berlioz figurent au programme. La musique canadienne sera représentée par "Fanfare and Passacaglia" de Violet Archer et "Fleuves" de Gilles Tremblay, une oeuvre commandée spécialement pour cette occasion. Notons que l'oeuvre de Tremblay, de même que les Kindertotenlieder de Mahler et la Symphonie fantastique de Berlioz qui font aussi partie du programme de la tournée, seront exécutées au cours du dernier concert de la saison 1975-76, les 11 et 12 mai, à la salle Wilfrid-Pelletier.

Ce sera la quatrième tournée internationale de l'OSM. La première, en 1962, l'avait mené en URSS et en Europe; en 1966, il effectuait une deuxième tournée européenne; et en 1970, il se rendait au Japon. Cette nouvelle tournée, placée sous les auspices du ministère des Affaires extérieures du Canada en collaboration avec l'Office des tournées du Conseil des Arts, sera la plus importante jamais entreprise par un orchestre canadien.

La saison 1976-77

Au cours de la prochaine saison, les mélomanes auront le choix entre trois séries de concerts: Les Grand concerts (14 concerts), Les Concerts Gala (6 concerts) et Les Concerts du Maurier (6 concerts). Sauf un, tous les concerts seront présentés à la salle Wilfrid-Pelletier, les mardi et mercredi.

La saison débutera le 21 septembre par un concert qui soulignera le 100e anniversaire de la naissance de Manuel de Falla. Sur une même affiche, deux oeuvres importantes du compositeur espagnol, l'opéra complet "La vida breve" (La vie brève), en version de concert et, en première audition à l'OSM, "El retablo de Maese Pedro" (Les tréteaux de maître Pierre). Des solistes espagnols—chanteurs et danseurs— participeront à ce concert qui sera dirigé par Fruhbeck de Burgos.

Le directeur artistique de l'OSM dirigera d'ailleurs plus de la moitié de tous les concerts des trois séries, soit 14 concerts ou 28 séances sur 52. Franz-Paul Decker reviendra au pupitre 4 fois et les autres concerts seront placés sous la baguette de Fritz Rieger, Michel Plasson, Leonard Slatkin, Klauss Teenstedt, Zubin Mehta, Kozuyoshi Akiyama, Andrew Davis et Piero Gamba, ces trois derniers, respectivement chefs des orchestres de Vancouver, Toronto et Winnipeg.

Les Grands concerts

Je ne crois pas nécessaire de m'attarder sur Les Grands concerts dont le programme tel qu'il a été rendu public à la conférence de presse, accompagne cet article. Je laisse plutôt aux mélomanes le soin d'apprécier l'affiche préparée par le directeur artistique de l'OSM. J'aimerais toutefois souligner trois concerts qui m'apparaissent d'un intérêt particulier: une soirée entièrement américaine comprenant la 3e Symphonie de Copland et des oeuvres de Ives et Barber, sous la direction de Leonard Slatkin, avec le pianiste John Browning et deux programmes dirigés par Fruhbeck de Burgos, un concert tout Wagner où figurent des extraits de "Parsifal" et de "Die Meistersinger", avec le baryton Robert Hale et un programme tout Beethoven réunissant la Fantaisie pour piano, choeurs et orchestre et la 9e Symphonie avec, parmi les solistes, le pianiste québécois Henri Brassard. Mentionnons également que Fruhbeck de Burgos dirigera les "Tableaux d'une exposition" de Moussorgsky-Ravell Decker, la 5e Symphonie de Shostakovitch et Mehta, la 4e de Bruckner.



(photo André Le Coz)

Rafael Fruhbeck de Burgos dirigera tous les concerts de l'OSM à l'étranger.

Les Concerts du Maurier

La série des Concerts du Maurier présente des programmes assez semblables aux Grands concerts mais au lieu de 14 concerts, elle n'en compte que 6. L'affiche réunit les pianistes Philippe Entremont (le 2e Concerto de Saint-Saens) et Claudio Arrau (le 4e Concerto de Beethoven), le violoniste Itzhak Perlman (le Concerto de Mendelssohn) et le soprano Jessye Norman (des lieder de Mahler dont trois extraits de "Des Knaben Wunderhorn"). L'ensemble Tashi dont fait partie le pianiste Peter Serkin, participera à l'exécution du Concerto pour violon, violoncelle et piano de Beethoven.

Parmi les oeuvres symphoniques qui figurent au programme de la série, mentionnons, la 1re Symphonie de Brahms, la 5e de Sibelius, la 29e de Mozart, la Symphonie de Franck et la 6e de Tchaikovsky. La musique contemporaine n'a pas été oubliée. On remarque le Concerto pour orchestre de Lutaslowski et trois oeuvres canadiennes de Prévost, Klein et Eckhardt-Gramatté. Enfin, une grande oeuvre chorale, "Un Requiem allemand" de Brahms, complète la série.

Quatre des six concerts seront sous la direction de Fruhbeck de Burgos. Les deux autres seront confiés à Franz-Paul Decker et à Piero Gamba.

Les Concerts Gala

Cette série, qui comprend également 6 concerts, est celle qui présente l'affiche la plus variée. Aux côtés d'oeuvres purement orchestrales, figurent de la musique chorale, du chant, de l'opéra et même du ballet.

Outre la soirée Manuel de Falla dont il a déjà été question, cette série comprend la présentation du Requiem" de Verdi à l'église Notre-Dame et une soirée avec les danseurs Karen Kain et Frank Augustyn du National Ballet of Canada. Le pianiste Rudolf Buchbinder interprétera le 1er Concerto de Beethoven et la violoniste canadienne Ida Haendel, le Concerto no 22 de Viotti. Parmi les solistes, on note également le nom du soprano Galina Vishnebskaya. Les chefs d'orchestre seront Fruhbeck de Burgos, Fritz Rieger, Michel Plasson et Franz-Paul Decker. Rieger dirigera la 4e Symphonie de Schumann et Fruhbeck de Burgos, la 1re de Mahler.

Pour plusieurs ce programme paraîtra bien prudent. Certes, à défaut d'inédit, on aimerait y trouver un plus grand nombre d'ouvrages peu connus. Quoi qu'il en soit, il faut bien reconnaître qu'il ne manque pas de variété. Nous devons jouer devant des salles combles, a dit Fruhbeck de Burgos lors de la conférence de presse. Et justement, le programme de la saison 76-77, a été préparé en pensant à la grande majorité des auditeurs. Il serait surprenant qu'avec une telle affiche, l'OSM n'attire pas beaucoup de monde à ses concerts.

On trouvera ci-dessous, le programme complet des "Grands concerts" pour la saison 1976-77.

5, 6 octobre —Dir.: Fruhbeck de Burgos. Nathan Milstein, violoniste. Archer: Fanfare and Passacaglia. Brahms: Concerto pour violon. Moussorgsky-Ravel: Tableaux d'une exposition.

11, 12 octobre — Dir.: Fruhbeck de Burgos. Robert Hale, baryton. Wagner: Extraits de "Parsifal" et de "Die Meistersinger von Nurnberg".

26, 27 octobre — Dir.: Leonard Slatkin. John Browning, pianiste. Ives: Variations on America. Barber: Concerto, op. 38. Copland: Symphonie no 3.

9, 10 novembre — Dir.: Klaus Teenstedt. Henryk Szering, violoniste. Beethoven: Concerto pour violon. Programme à compléter.

30 novembre, 1er décembre — Dir.: Fruhbeck de Burgos. Vladimir Ashkenazy, pianiste. Morel: L'Etoile noire.

(suite à la page 23)

Les Prod. BEAU BEC
présentent
29 MARS 8hr. 30



Valdy

auditorium LE PLATEAU
billets en vente chez
PHANTASMAGORIA
845-4445
INTERNATIONAL MUSIC
STORE 878-4485

PROSPEC présente *Le roman interdit en Grèce par l'ancien régime est enfin un film...*
Pour tous

Michel Piccoli
LA FAILLE

Un film de
Peter Fleischman
Musique de
Ennio Morricone
avec **Ugo Tognazzi**
Adriane Asti



CHEVALIER
1590 rue St-Denis 845-3222
LA FAILLE: 12.10, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30.

PIERRE DAVID présente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS



BERGMAN
MOZART
POUR TOUS
La Flûte Enchantée
un film d'INGMAR BERGMAN

BERRI
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-7119
2.00 - 4.20 - 7.00 - 9.20

J.-F. Revel à la TV
La propagande anti-Allende par une mer d'immondices

par Jacques Keable

La grossièreté des propos qui sortent de la bouche de Jean-François Revel, journaliste de l'Express qui est en tournée de pollution au Québec où il vient vendre sa dernière ponte, "La tentation totalitaire", mériterait qu'on la passe sous silence. Comme on fait des obscénités de trop mauvais goût.

L'ennui, cependant, c'est que Revel est venu vomir à l'écran de Radio-Canada, à l'émission "La question". Et que l'interviewer, assez étonnamment, n'a que bien timidement tenté d'endiguer le flot d'insanités et de mensonges vicieux. Devant cette mer d'immondices, le problème de l'animateur était probablement d'en sélectionner au détriment de d'autres...

C'est une obscénité que de dire d'Allende qu'il a fait l'erreur de vouloir chambarder le Chili alors qu'il n'avait pas la majorité des voix et de dire que l'armée n'est intervenue que pour sauver le Chili de la catastrophe financière.

C'est une obscénité de ne pas dire qu'Allende a scrupuleusement — beaucoup trop lui disaient les militants de gauche — respecté la constitution et la légalité. De ne pas dire, encore, que les pays industrialisés, Etats-Unis en tête comme il se doit, ont bouché les sources ordinaires de financement international et provoqué les difficultés économiques exploitées ensuite, comme la preuve en a été officiellement et publiquement faite, par les forces conjuguées de la CIA et des éléments fascinants de l'armée.

Et quoi encore...Revel n'est très certainement pas assez débile pour croire vraiment ce qu'il raconte. C'est donc inutile de discuter. Son propos ne mérite, au fond, que l'injure.

Revel poursuit des fins que l'on peut très sérieusement questionner. Un homme normalement informé qui tient de tels propos, très évidemment malhonnêtes, ne peut être tenu que comme suspect.

L'entreprise de propagande de Revel n'a pas à être encouragée ou soutenue par Radio-Canada. Revel fait des livres, c'est son droit. Les ondes publiques, toutes libres qu'elles doivent être, ne peuvent, sans sombrer aussi dans la propagande, laisser diffuser, sur le ton de l'assurance, des erreurs de fait, des mensonges, des faussetés aussi évidentes.

Voir à l'oeuvre, en toute liberté et à nos frais, un "bouncer" de l'esprit impérialiste, c'est gênant. On en sort mal à son aise et comme un peu honteux.

"Casanova": dernier acte

ROME (AFP) — Le tournage de "Casanova" de Federico Fellini reprend aujourd'hui à Rome, après une interruption de trois mois due à un conflit entre le producteur et le metteur en scène.

Le tournage de la super-production de Fellini, l'une des plus coûteuses jamais réalisées, dit-on, avait été suspendu le 16 décembre dernier, lorsque le producteur Alberto Grimaldi avait annoncé que le budget de plus de quatre milliards de lires avait été épuisé mais que seul 60 pour cent du tournage était réalisé.

Après des négociations parfois tendues entre le producteur et Fellini, ce dernier faisant remarquer que des grèves avaient perturbé son plan de travail et rappelant le vol des pellicules de "Casanova" en août 1975, un compromis a été trouvé: la production a accordé un milliard deux cents millions de lires supplémentaires pour achever le tournage.

La sortie de "Casanova" est prévue pour la fin de l'année.



Le film d'Anne-Claire Poirier, "Le temps de l'avant", ira à Cannes cette année. C'est ce que LE JOUR vient d'apprendre. Le film serait très probablement présenté dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs, manifestation fort prestigieuse en marge du festival proprement dit. La Semaine de la critique serait également intéressée par le film. "Le temps de l'avant" a été produit à l'ONF pour la Société nouvelle. Il fait partie de la série "En tant que femmes" dont Anne-Claire Poirier était la productrice en même temps qu'elle réalisait deux films, dont "Les filles du Roy". Sur notre photo: Luce Guilbeault.

Bob Hope sera au Forum avec Bing Crosby et Sammy Davis Jr

Trois des plus fameuses personnalités de la scène, de la télévision et de l'écran, le comédien Bob Hope et les chanteurs Bing Crosby et Sammy Davis Junior seront à Montréal en personne et sur scène au Forum, dimanche le 11 avril ou lundi soir le 12 avril, lors du Bob Hope Special, un concert à la fois unique et différent qui sera présenté seulement à Montréal.

Il a fallu retenir deux dates pour cette présence d'un soir seulement des célèbres artistes Hope, Crosby et Davis Junior à cause des éliminatoires prochaines de la coupe Stanley et le spectacle "Bob Hope Spécial" prendra l'affiche le soit où les Canadiens seront inactifs. La date en question, dimanche le 11 avril ou lundi soir le 12 avril, sera définitivement annoncée dès qu'elle pourra être officielle.

En plus des vedettes de ce spectacle, le "Bob Hope Special" nous permettra également d'applaudir le réputé chef d'orchestre Les Brown et ses musiciens de même que des invités surprises et autres personnalités.

Les billets pour le "Bob Hope Special", à 15 dollars et 12.50 dollars, seront en vente au Forum et à tous les comptoirs TRS à compter de jeudi de cette semaine, le 25 mars, dès 9 heures.

LES ATELIERS ST-ANDRE

COURS DE TAPISSERIE

(technique haute-lisse)

COURS DE MACRAMÉ

Renseignements: 523-5549 845-0556

"Du policier à son meilleur. Nous redonne le goût du suspense et de l'action..." – Claire Caron, JOURNAL DE MONTRÉAL

"Des films comme ça, j'en verrais deux par semaine." – Jean Morin, BON DIMANCHE

"Ce film désarmant est un succès assuré." – Luc Perreault, LA PRESSE

UN POLICIER INTÈGRE MÈNE UNE LUTTE À MORT CONTRE LA CORRUPTION POLITIQUE...

PROSPEC presente POUR TOUS

LINO VENTURA

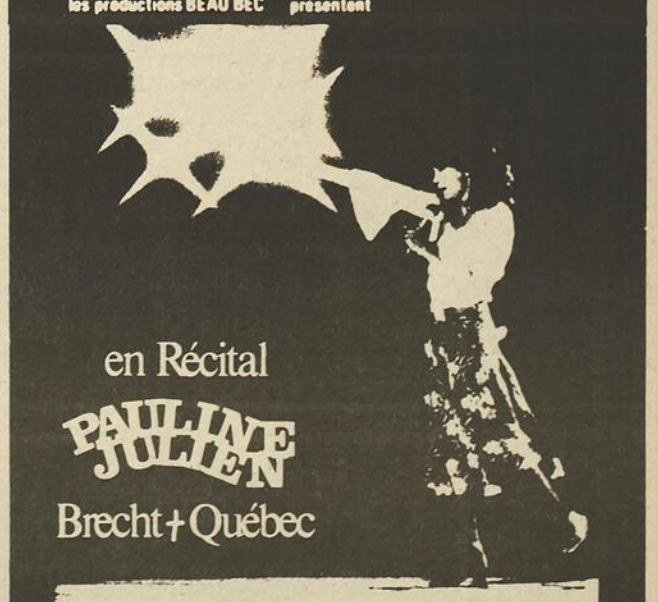
PATRICK DEWAERE dans un film de PIERRE GRANIER DEFERRE

Adieu Poulet

PARISIEN-1: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. Samedi, dernier spectacle à 11.35.
LAVAL-4: sur semaine 7.00 et 9.00. Samedi et dimanche: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Samedi dernier spectacle: 11.00.
RIVOLI-1: 1.00, 3.00, 5.00, 9.00. AUSSI: Cinéma Capitol Drummondville

PARISIEN RIVOLI LAVAL

les productions BEAU BEC présentent



en Récital

PAULINE JULIEN

Brecht + Québec

billets $3.50 LIBRAIRIE DU CINEMA OUTREMONT

26 & 27 mars

OUTREMONT 1248 Bernard réserv: 277-3186

Kebec Spec & le Théatre de Quat'sous présentent

REVUE MUSICALE

TOUT CHAUD

textes & musique FRANCOIS GUY BONDFIELD MARCOUX

avec la paticipation de STEVE FISET

JEAN MILLAIRE
MARJOLAINE MORIN
LISE & J.G. DUROCHER
VAL CONDINA
RICHARD DESROSIERS

10 au 27 mars

sem. 20h30 $4.00 sam. 20h-23h $4.50

relache les lundis en vente au 4 sous &

4 SOUS THEATRE DE QUAT'SOUS 100 EST AVENUE DES PINS RESERV: 845-7277 (14h à 18h)

les choix du jour

Télévision

L'âge de la parole (R.Q.) à 20h: "Les transferts linguistiques vers l'anglais". Les Québécois francophones assimilés; le choix de l'école anglaise par les parents francophones; entrevues avec des enfants qui fréquentent les écoles anglaises, et point de vue des syndicats d'enseignement.

Le 60 (R.C.) à 21h30: Reportage sur le collège Manitou, seule institution postsecondaire conçue pour les Amérindiens du Canada. —Reportage sur Joe Clark, chef du Parti conservateur—. "Vladimir Wyssozki", Moscovite, comédien d'avant-garde mais surtout connu comme auteur, compositeur, interprète de chansons insolentes et contestataires. La peine de mort: témoignages de policiers et d'ex-policiers.

Radio

Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h02: Pourquoi les jeunes abandonnent-ils l'école? Ligne ouverte avec Réginald Martel.

Relaxe (CBF 690) à 14h05: Fabienne Thibeault coanime l'émission avec Jacques Fauteux.

Théâtre

Première ce soir à la Bibliothèque nationale:
"Chili Vencera", présentée par le Théâtre populaire du Québec, dans une mise en scène de Jose Velverde. Au Centre d'essai de l'Université de Montréal, le théâtre de l'Atrium présente **"Un nommé laitue aux os pointus"** d'Yvon Lelièvre.

Cinéma

Au cinéma Outremont, "Soirée-rencontre" sous le thème "Autopsie d'un succès", avec Claude Fournier, cinéaste, Michel Brulé, sociologue, et Yves Lever, critique de cinéma; présentation du film **"Deux femmes en or"**, à 19h.

Au cinéma Parisien, le dernier film de Lina Wertmuller, avec Gian Carlo Gianinni: "Seven Beauties", ou l'homme confronté aux problèmes de sa survie.

Variétés

"Félix Leclerc" en deuxième semaine au Patriote avec, en première partie, Egide Bélanger. A l'Evêché, **"Zak"**, un jeune groupe rock québécois.

Spécial

Dans le cadre de la semaine du prisonnier, soirée-rencontre animée par Alonzo Leblanc sur le thème **"Vu de l'intérieur"**, avec des témoignages d'anciens détenus et plusieurs invités dont des juges. Cette soirée a lieu au Centre St-Pierre-Apôtre, 1205 rue Visitation, coin Dorchester.



L'Atrium présente ce soir, à 20h30, au Centre d'essai de l'Université de Montréal, une création d'Yvon Lelièvre, "Un nommé laitue aux os pointus".

Théâtre-minuit à la NCT

"J'écoute ma peur... et puis je m'endors"

L'Atelier N.C.T., banc d'essai pour textes inédits, présentera à compter du premier avril **"J'écoute ma peur...et puis je m'endors"** d'Yvon Lelièvre, les représentations auront lieu à minuit, les jeudi, vendredi et samedi du 1 avril au 17 avril.

La peur est au coeur du drame d'Yvon Lelièvre. Six comédiens, trois garçons, trois filles, achèvent de mettre au point un spectacle d'improvisation l'action se déroule à deux niveaux: personnage créé par l'auteur et personnalité propre à chacun des acteurs, la peur générée par l'imminence de la première, (peur de ne pas réussir, peur du ridicule, peur de la peur, etc...) provoque des affrontements et des heurts qui aboutissent à un cruel "jeu de la vérité". Tous en sortiront plus ou moins modifiés,mais l'autoritaire Robert, meneur de jeu jusqu'à ce jour, subira les plus dures attaques pour se retrouver, à la fin, le plus tragiquement démuni. Il se retranchera dans son personnage et se refusera à sortir de son monde schizophrénique.

La mise en scène de ce spectacle a été conçue par l'auteur, les décors par Pierre Despars et les costumes par Louise Lahaie. La distribution comprendra Denise Daudelin, Réjean Guenette, Louise Lahaie, Jeanne Ostiguy, Jacques Piperni et Réjean Robidoux.

Billets en vente au Gesù, 1200 rue Bleury, Montréal à $3.00. Renseignements et réservations à 866-1964.

(suite de la page 21)

Schumann: Concerto pour piano. Beethoven: Symphonie no 3 ("Eroica").

7, 8 décembre — Dir.: Fruhbeck de Burgos. Alicia de Larocha, pianiste. Corelli: Concerto de Noel. De Falla: Noches en los jardines de Espana. Ravel: Concerto en sol. Respighi: Pini di Roma.

18, 19 janvier 1977 — Dir.: Zubin Mehta. Yefim Bronfman, pianiste. Bruckner: Symphonie no 4 ("Romantique"). Programme à compléter.

25, 26 janvier — Dir.: Kazuyoshi Akiyama. Jean-Pierre Rampal, flûtiste. Mercure: Triptyque. Mozart: Concerto pour flûte, K. 313. Rachmaninoff: Symphonie no 3.

15, 16 février — Dir.: Fruhbeck de Burgos. Pinchas Zukerman, violoniste. Schumann: Symphonie no 3 ("Rhénane"). Lalo: Symphonie espagnole pour violon. Debussy: La Mer.

1er, 2 mars — Dir.: Franz-Paul Decker. Premier prix du Concours international de piano de Montréal. Stravinsky: Concerto en ré pour cordes. Shostakovitch: Symphonie no 5.

15, 16 mars — Dir.: Fruhbeck de Burgos. Narciso Yepes, guitariste. Papineau-Couture: Pièce concertante no 5 (Miroirs). Vivaldi: Concerto pour guitare. Giuliani: Concerto pour guitare et cordes, op. 90. Brahms: Symphonie no 4.

5, 6 avril — Dir.: Andrew Davis. Lynn Harrell, violoncelliste. MacMillan: Concert Overture. Schumann: Concerto pour violoncelle. Elgar: Symphonie no 2.

3, 4 mai — Dir.: Fruhbeck de Burgos. Nicanor Zabaleta, harpiste. Jeanne Baxtresser, flûtiste. Haydn: Symphonie "Militaire". Handel: Concerto pour harpe, no 6, op. 4. Mozart: Concerto pour harpe et flûte, K. 299. Albeniz-de Burgos: Suite "Espanola".

17, 18 mai — Dir.: Fruhbeck de Burgos. Henri Brassard, pianiste. Anna Chornodolska, soprano. Gabrielle Lavigne, contralto. Roelof Oostwoud, ténor. Beethoven: Fantaisie pour piano, choeurs et orchestre, op. 80. Symphonie no 9, op. 125.

En exclusivité

Les MÉDAILLES D'AMOUR





Véritables petits chefs-d'oeuvre de la Bijouterie Mondiale dont la gravure finement ciselée à l'octogonale illustre avec un éclat extraordinaire tous les plus beaux tableaux de l'Amour et durent toute une vie!
Médailles d'Amour incomparables, uniques, exceptionnelles procurez-vous les dès aujourd'hui comme trophées d'Art et d'amour — ou comme cadeau au talisman merveilleux de conte de fée et triomphez royalement dans tout votre être, possédé des dieux et des chaînes mystérieuse de votre amour!
Ces Médailles, elles sont en or, en argent ou en bronze et possèdent une bélière pour la chaîne en pendentif.
30 modèles différents.
Prix: $25.00 tout compris (médaille au choix avec bélière et pendentif).
En vente en exclusivité:

LA MAISON DE L'EDUCATION
a/s Section des Arts et de la Gravure
10485 Boulevard Saint-Laurent
MONTREAL, P.Q.

N.B. Détachez le coupon du Jour avec cette offre à caractère exceptionne.



A deux semaines de la fin du calendrier

Seuls le Canadien et les Flyers sont sûrs!

Il ne reste plus que deux semaines avant la fin du calendrier dans la Ligue nationale de hockey et bien malin qui pourrait déjà prédire le classement final de chacune des sections.

Deux équipes, les Canadiens de Montréal dans la section Norris et les Flyers de Philadelphie dans la section Patrick, sont assurées du championnat. Mais tout peut encore se produire dans les sections Adams et Smythe.

Les Bruins de Boston devraient remporter le championnat de la section Adams. Ils totalisent 104 points et ont encore huit matches à disputer. Les Sabres de Buffalo, installés au deuxième rang, ont 94 points et ont encore sept parties à jouer. Toute combinaison donnant un total de cinq points aux Bruins leur donnera le championnat.

La course au championnat dans la section Smythe sera la plus intéressante. Les Black Hawks de Chicago ont 75 points, trois de plus que les Canucks de Vancouver et 10 de plus que les Blues de St. Louis. Les Hawks et les Blues ont sept matches à jouer et les Canucks, six.

Philadelphie a remporté le championnat de la conférence Clarence Campbell lors de sa victoire de 4-2 contre les Maple Leafs de Toronto, dimanche soir. Les Canadiens, qui ont 118 points au classement, pourront s'assurer du championnat de la conférence Prince de Galles avec toute combinaison leur assurant trois points au classement.

Chaque joueur de l'équipe gagnante du championnat d'une conférence touche $2,500 et chaque joueur de l'équipe gagnante du championnat d'une section touche $2,000. C'est donc dire que chaque joueur des Flyers s'est déjà enrichi de $4,500.

On connaît déjà le nom des 12 équipes qui participeront aux séries éliminatoires, mais tout peut survenir encore d'ici la fin du calendrier et le classement final pourrait encore subir de nombreux changements.

Encore Lafleur

Chez les marqueurs, Guy Lafleur domine toujours le classement avec un total de 112 points, soit quatre de plus que Bobby Clarke, des Flyers.

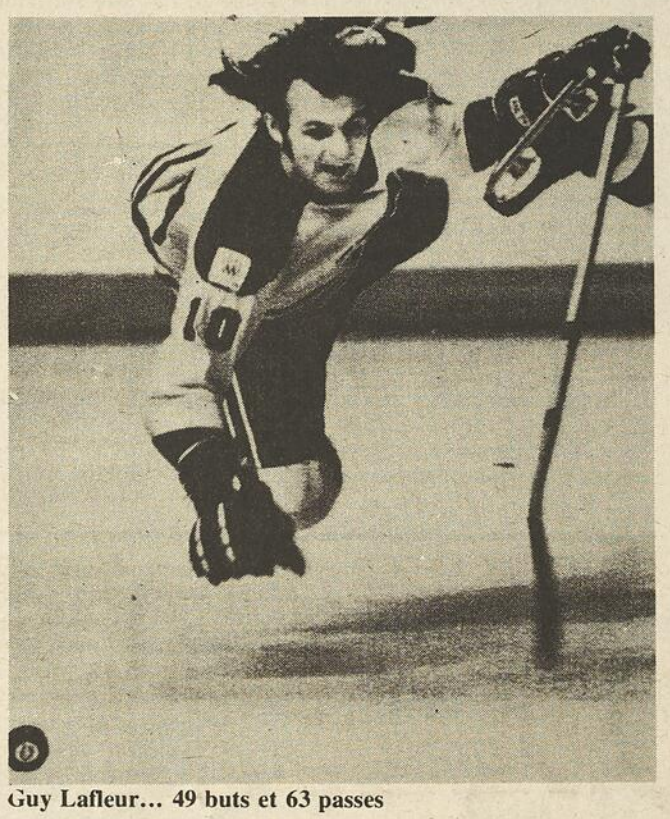
Lafleur a marqué 49 buts et a fourni 63 passes. Clarke a 30 buts et 78 passes. Bill Barber, lui aussi des Flyers, vient au troisième rang avec 102 points, deux de plus que Gilbert Perreault, des Sabres de Buffalo.

Glenn Resch, des Islanders de New York est le meilleur gardien. Il a conservé une moyenne de 1.96. Le duo de Ken Dryden et de Michel Larocque, des Canadiens, occupe le premier rang cependant dans la course au trophée Vézina avec une moyenne combinée de 2.15.

Steve Durbano, des Scouts de Kansas City est le joueur le plus puni de la ligue avec 345 minutes passées au cachot.



Bobby Clarke... à quatre points de Lafleur



Guy Lafleur... 49 buts et 63 passes

A propos de violence ...

QUEBEC (PC) — Deux Québécois ont été traduits en cour des sessions de la paix, hier, relativement à l'incident survenu samedi soir dernier au Colisée de Québec, durant le match de hockey opposant les Nordiques de Québec aux Cowboys de Calgary.

Christopher Clark, 29 ans, a été accusé d'avoir causé des lésions corporelles au joueur de centre George Morrison, des Cowboys. Ce dernier a été légèrement blessé à la figure par un éclat de verre lorsqu'une bouteille a été lancée sur la surface glacée.

L'autre prévenu, Alain Landry, 30 ans, a été accusé de voie de fait simple sur la personne d'un agent de police.

Ils ont choisi un procès devant jury et le juge Paul Roy a fixé l'enquête préliminaire au 12 avril.

Le magistrat a exigé des cautionnements personnels de $500 de chacun des deux individus pour leur remise en liberté provisoire.

Pendant ce temps ...

D'autre part, le président du comité d'étude sur la violence au hockey, M. Gilles Néron, s'est dit heureux de voir que le gouvernement provincial a manifesté son intention de légiférer de façon à pouvoir intervenir directement dans le spectacle sportif.

Le ministre Paul Phaneuf, responsable du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, révélait, la semaine dernière, l'existence d'un projet de loi en vertu duquel le gouvernement pourrait aller jusqu'à mettre carrément fin à un match inacceptable.

"Je trouve heureux qu'un ministre n'ait pas attendu un rapport pour intervenir là où il lui apparaissait déjà nécessaire de le faire", a déclaré Gilles Néron, samedi, au Peps de l'université Laval, où avait lieu la cinquième audience publique du comité qu'il préside.

Sept mémoires ont été publiquement exposés devant le comité. Des administrateurs, des entraîneurs, des psychologues, des avocats, des arbitres, des joueurs et des parents ont pris part à ces audiences.



Eh bien voici...

Vous vous souvenez probablement du fameux slogan de l'Association du hockey mineur qui clamait il y a quelques années: "N'envoyez pas vos enfants à la patinoire, accompagnez-les"! Et, du même coup, tous les parents en âge d'élever un pee-wee se faisaient un véritable complexe de ne pas aller encourager leurs rejetons sur le bord de la bande le samedi à 5 heures...le matin.

Je suis sûr qu'il y en a quelques-uns d'entre vous qui se reconnaissent aujourd'hui et qui se sentent encore coupables. Consolez-vous, si vous n'avez à peu près jamais assisté à un match de hockey où évoluait votre progéniture, c'est sans doute le plus grand service que vous lui avez rendu.

La fin de semaine dernière, la Corporation des psychologues du Québec, par la voix de M. Jean Tremblay, déclarait qu'il faudrait envisager éventuellement d'interdire totalement aux parents l'accès aux patinoires si on veut en finir une fois pour toutes avec notre système compétitif qui transforme de jeunes enfants qui ne demandent pas mieux que de s'amuser en véritables petits professionnels orgueilleux, nerveux et trop souvent inutilement violents.

La suggestion n'est pas neuve et pourrait s'avérer drôlement efficace, mais devant l'impopularité qu'une telle mesure attirerait sur un organisme paragouvernemental, on s'est toujours abstenu même de le suggérer. Avec les résultats qu'on connaît...

Simultanément, le Globe and Mail de Toronto révélait hier qu'un garagiste ontarien qui commanditait une équipe de joueurs Atomes (âgés de 7 et 8 ans) allait jusqu'à offrir des patins de type professionnel ou des bicyclettes à trois vitesses aux jeunes qui signeraient avec son équipe. Le garagiste avait envoyé des lettres aux meilleurs joueurs de la région pour tenter de se "procurer" leurs services...à la manière des équipes de la Ligue nationale ou de l'AMH: un boni à la signature du contrat.

Vous voyez maintenant où nous en sommes rendus...

Pour avoir assisté à quantité de tournois de hockey pee-wee où le spectacle dans les estrades s'apparente de façon inquiétante à celui des amateurs de lutte et où neuf fois sur dix, la violence est directement provoquée par un père ou une mère frustrés ou carrément imbéciles qui encouragent à grands coups de jurons leurs enfants à se comporter comme "des hommes", je ne peux qu'applaudir à un "blocus" total des parents.

On n'invite pas les parents à assister aux cours de mathématiques de leurs enfants; ce serait selon les éducateurs tout à fait anti-pédagogique. Pourtant, la formation que recevra un jeune sur la patinoire ou ailleurs sur un terrain de compétition demeure aussi importante pour le développement du caractère de l'enfant que ses périodes de cours académiques.

Dans ce cas, en Amérique du Nord, la tendance vise à transformer ces enfants en véritables singes de cirque et ce, le plus tôt possible, afin que le parent puisse gonfler le torse et laisser libre cours à ses frustations.

Que les parents aillent jouer au bowling et qu'ils laissent les jeunes s'amuser entre eux, sous la surveillance d'instructeurs compétents qui n'ont pas le prestige de leur nom à défendre ou celui de leur village à sauvegarder.

Si on tient vraiment à éliminer une fois pour toutes le crétinisme qui entoure les performances des jeunes joueurs de hockey, leur habileté à s'écraser les uns les autres sur la bande, à se darder, à jeter les gants pour des broutilles, qu'on commence par interdire les spectateurs aux matches de hockey mineur. Les autres règlements viendront ensuite si le besoin s'en fait encore sentir. Du même coup, on pourrait abolir les compilations ridicules de statistiques individuelles, ce qui ne ferait pas de tort non plus.

Bref, il existe des spécialistes présentement en éducation physique et on aurait grand intérêt à s'y fier sans les forcer à fonctionner sous la pression de plus en plus farfelue des parents-spectateurs.

Jean-Marc Desjardins

Ouf, quel week-end!

(LE JOUR — CSQ) — Plusieurs compétitions de calibre national et provincial sont venues marquer la scène du sport amateur lors de la dernière fin de semaine.

Tout d'abord à Winnipeg, la Québécoise de Lorretteville **Lucille Lessard** a remporté pour la troisième fois le championnat canadien de tir à l'arc en salle..

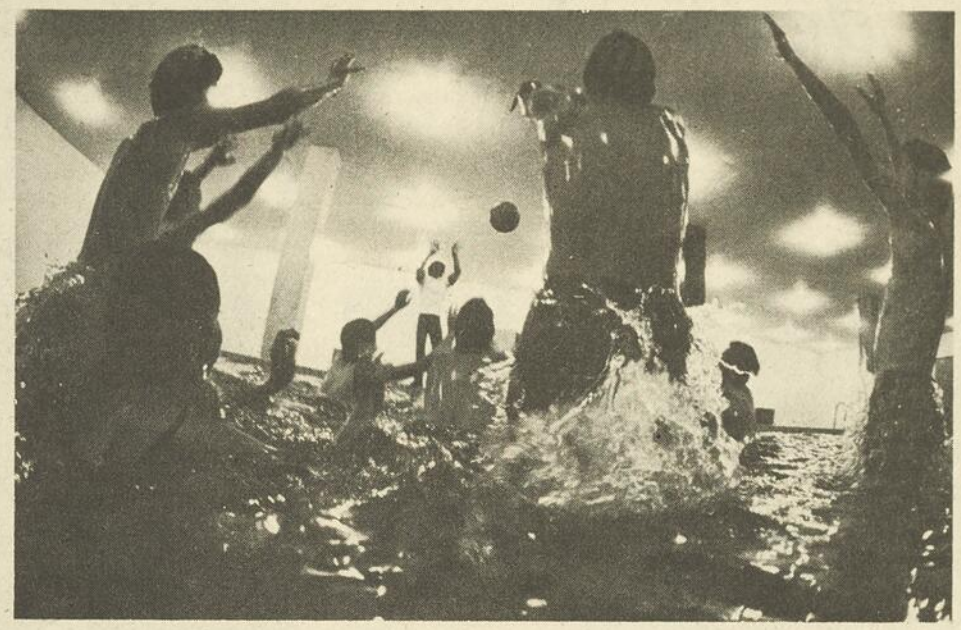
C'est grâce à un total de 1,105 points sur une possibilité de 1,200 que **Lucille** a capturé la palme devant **Jerry Cosgrove,** de Vancouver, qui a inscrit un pointage de 1,098. **Lucille Lemay,** de Boisbriand, a réussi un pointage de 1,078 qui lui a permis de prendre la troisième position.

Chez les hommes, cependant, **Roger Lemay** et **Ron Lepert** ont dû se contenter d'une sixième place ex-aequo.

Huit records canadiens de **patinage de vitesse** ont été abaissés par les jeunes patineurs du Québec qui participaient à la compétition du **"Patin d'argent"**, qui avait lieu au Palais des sports de Sherbrooke.

Marjolaine Gagnon, de Ste-Foy, a émerveillé les amateurs de cette discipline olympique en établissant à elle seule trois nouvelles marques canadiennes, soit 42.4 au 400 mètres, 1:27.1 au 800 et 1:52.1 au 1,000 mètres. **Benoît Lamarche,** de Ste-Foy (400m), **Barbara Johnston** (400 et 1,500m) et **Jacques Thibault** (800m) ont eux aussi éclipsé d'anciens records chez les intermédiaires, tandis que **Daniel Rouleau** reléguait aux oubliettes l'ancienne marque de **Marcel Gagnon** au 400 mètres sénior.

Johanne Falardeau, de Québec, s'est par ailleurs mise avec **Ken Priestman** de l'Ontario pour remporter le championnat canadien de **badminton** en double mixte pour la catégorie junior. Mais **Johanne** n'a pas aussi bien fait qu'on s'attendait d'elle puisque, en effet, elle échoua dans sa tentative de gagner le championnat canadien en simple, puis perdit le titre du double féminin en compagnie de **Linda Lajeunesse.** **Sylvie Fortier,** qui d'autre, a pour sa part remporté la finale des figures imposées de **nage synchronisée** catégorie senior. La jeune vedette a devancé au classement ses coéquipières **Linda Bédard** et **Marijo Poulin,** qui a devancé les deux soeurs **Anderson, Robin et Kiki.** Quant à la jeune **Nancy Bédard,** elle s'est illustrée de belle façon en remportant pas moins de cinq titres dans la classe junior qui tenait également ses championnats provinciaux. **Nancy** a remporté le titre provincial en figures imposées et en style, à chaque occasion devant **Martine Simard.**



(Photo Antoine Désilets)

L'équipe canadienne de water-polo, composée majoritairement de Québécois, a baissé pavillon par deux victoires à une dans une série de trois matches l'opposant à la sélection américaine. Le Canada a tout d'abord remporté le premier match 6-5 avant de s'incliner 6-5 et 5-1. Les Etats-Unis avaient terminé au deuxième rang aux derniers Jeux panaméricains derrière Cuba, tandis que l'équipe canadienne avait bien fait avec une quatrième position.

CKAC 73 À la portée de tout l'monde

Les prouesses du matin avec Jacques Proulx 6h. à 9h.

L'émission Serge Laprade 9h. à 12h.

Le point du jour avec Roger Delorme 14h. à 16h.

L'émission Suzanne Lévesque 12h. à 14h.

Montréal en vrac avec Louis-Paul Allard 16h. à 18h.

Les amateurs de sport avec Claude Mailhot 18h. à 19h.

L'émission Jacques Lemieux 19h. à minuit

Bonjour là avec Claude Saucier minuit à 7h.

tout l'monde le fait. fais-le donc!

Dans la LJMQ

Piteux records des Dynamos et deux champions compteurs

Les Dynamos de Shawinigan qui ont connu leur plus misérable saison de tous les temps ont égalé un record de ligue en plus d'en établir trois nouveaux.

Ils ont égalé le record du National de Laval qui au terme de la saison 71-72 avait totalisé 9 victoires seulement. Les Dynamos avec 59 défaites dépassent l'ancien record de 55 établi par Hull en 73-74.

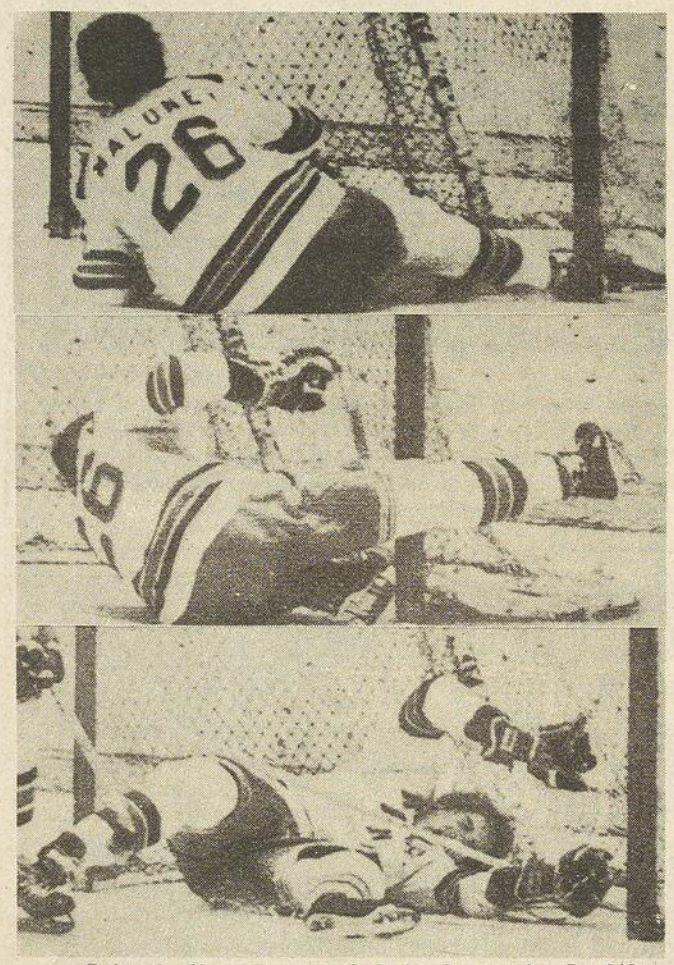
Leur fiche de 554 points contre dépasse de 80 celle de Drummondville qui en avait totalisé 474 au terme de la saison 72-73.

De plus, les Dynamos établissent un nouveau record de ligue avec 27 défaites consécutives. Leur dernière victoire remonte au 23 janvier.

Par ailleurs, pour la première fois de son histoire, la Ligue de hockey junior majeur du Québec qui vient de terminer son calendrier régulier de 72 parties par équipe déclare deux champions compteurs.

Sylvain Locas des Saguenéens de Chicoutimi avec 80 buts et 80 passes totalisent 160 points tout comme Richard Dalpé des Draveurs de Trois-Rivières qui démontre une fiche de 67 buts et 93 passes pour 160 points également.

Ces deux joueurs verront leur nom inscrits sur le trophée emblématique Jean Béliveau.



Scénario d'une fracture de la jambe gauche. Le défenseur Dave Maloney, des Rangers de New York, s'est fracturé la jambe gauche dimanche soir quand il a violemment heurté le poteau des buts. C'est la deuxième blessure du genre subie par le jeune hockeyeur de 19 ans. Il s'était fracturé la jambe droite au début de la saison quand il évoluait avec le club Rocherster, filiale des Rangers dans la Ligue américaine.

4e titre de Lafleur

Le concours de la coupe Molson s'est poursuivi la semaine dernière, alors que les Canadiens ont joué trois matches, battant Pittsburgh et Californie, avant de perdre contre les Kings de Los Angeles. Guy Lafleur, qui se dirige avec assurance vers le championnat des pointeurs, en a profité pour accentuer son avance au premier rang du cinquième et dernier chapitre. Il a obtenu deux mentions d'étoiles la semaine dernière, soit une troisième contre Californie et une deuxième contre les Kings.

Au classement de cette dernière tranche, il a maintenant accumulé 25 points, 10 de plus que Bob Gainey et 15 de plus que Jacques Lemaire, Larry Robinson, Doug Jarvis et Yvon Lambert.

Au classement cumulatif, après 74 matches, il a 135 points, 65 de plus que Ken Dryden. On sait, d'ailleurs, que Lafleur est déjà assuré du championnat de la saison.

Mentionnons que si Lafleur se maintient au premier rang du présent chapitre, ce sera la quatrième fois cette saison qu'il domine une tranche.

Cette semaine, les Canadiens joueront trois matches: contre Toronto, Kansas City et Boston.

Six marqueurs ont plus de 100 points dans l'AMH

TORONTO (PC) — Le jeune Réal Cloutier et Robbie Ftorek ont tous deux atteint le cap des 100 points cette saison dans l'Association mondiale de hockey.

Cloutier, qui n'est âgé que de 19 ans et qui en est à sa deuxième saison chez les professionnels, a atteint les 100 points grâce à une production d'un but et trois passes en quatre matches la semaine dernière. Ftorek, qui est originaire de Boston, a connu une semaine du tonnerre avec quatre buts et six passes.

Cloutier, qui a maintenant 53 buts et 48 passes pour un total de 101, est toujours loin derrière le marqueur du circuit, son coéquipier Marc Tardif, des Nordiques de Québec. Tardif totalise 131 points, dont 63 buts. Ftorek totalise 102 points et est le meilleur marqueur des Roadrunners de Phoenix.

En plus de Tardif, Cloutier et Ftorek, trois autres joueurs ont passé le cap des 100 points. Il s'agit de Bobby Hull, Ulf Nilsson et Anders Hedberg, tous trois des Jets de Winnipeg.

Trois autres joueurs des Nordiques, Serge Bernier, 97 points, Christian Bordeleau, 94 points, et Réjean Houle, 92 points, atteindront sûrement ce plateau avant la fin du calendrier.

hockey

Ligue nationale

Dimanche
Pittsburgh 4, Rangers 2
Philadelphie 4, Toronto 2
Détroit 6, Chicago 0
Los Angeles 4, Minnesota 4
St-Louis 5, Vancouver 2
Buffalo 3, Kansas City 1

Hier
St-Louis en Californie

Aujourd'hui
Islanders à Vancouver
Philadelphie au Minnesota
Kansas City à Washington

Mercredi
Toronto à **Montréal**
Rangers à Buffalo
Islanders à Los Angeles
Atlanta à Chicago
Washington à Détroit
Boston à Pittsburgh
Minnesota à Kansas City

Jeudi
Rangers à Philadelphie
Pittsburgh à St-Louis
Chicago à Boston

Vendredi
Islanders en Californie
Buffalo à Washington
Los Angeles à Vancouver

Samedi
Kansas City à **Montréal**
Rangers à Chicago
Philadelphie à Boston
Atlanta à Détroit
Vancouver à Los Angeles
Minnesota à St-Louis
Buffalo à Toronto

Section Patrick

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phi.	73	48	11	14	320	190	110
Isl.	72	39	18	15	272	170	93
Atl.	74	31	32	11	242	221	73
Ran.	73	25	39	9	241	304	59

Section Smythe

Chi.	73	29	27	17	224	233	75
Van.	74	29	31	14	245	254	72
St. L.	73	26	34	13	226	263	65
Minn.	73	19	49	5	175	277	43
K.C.	72	12	49	11	168	306	35

Section Adams

Bos.	72	46	14	12	286	209	104
Buff	73	41	20	12	306	221	94
Tor.	74	32	28	14	277	254	78
Cal.	75	25	40	10	232	263	60

Section Norris

Mont.	**74**	**54**	**10**	**10**	**309**	**159**	**118**
L.A.	73	34	31	8	235	244	76
Pitts.	73	33	29	11	312	271	77
Dét.	73	24	40	9	196	273	57
Wash.	72	9	54	9	199	353	27

Les compteurs

	B	A	P
Lafleur, Mont.	49	63	112
Clarke, Phi.	30	78	108
Barber, Phi.	43	59	102
Perreault, Buff.	40	60	100
Mahoylich, Mont.	32	65	97
Larouche, Pitt.	44	55	99
Ratelle, Bos.	30	60	90
Pronovost, Pitt.	49	44	93
Sittler, Tor.	39	54	93
Trottier, NYI	27	61	88

Association mondiale

Dimanche
Toronto 5, Winnipeg 2
Québec 6, Edmonton 3
Cleveland 4, Cincinnati 1
Houston 4, Phoenix 3

Aujourd'hui
Cleveland à **Québec**
Indianapolis à San Diego
Calgary à Toronto

Mercredi
Cincinnati à Phoenix
Edmonton à Winnipeg
Calgary en N.-Angleterre

Jeudi
Cincinnati à San Diego

Vendredi
Cincinnati à Houston
San Diego à Phoenix
Indianapolis à Cleveland
Edmonton à Toronto

Samedi
Calgary à **Québec**
Phoenix à San Diego

Les compteurs

	B	A	P
Tardif, Qué	64	67	131
Hull, Winn.	44	69	113
Nillsson, Winn.	38	72	110
Hedberg, Winn.	50	54	104
Cloutier, Qué.	53	48	101
S.Bernier, Qué.	32	65	97
Ftorek, Pho	36	66	102
Bordeleau, Qué.	31	61	92
Lacroix, S.D.	25	67	92
Houle, Qué.	46	46	92

Section canadienne

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winn.	75	49	24	2	324	235	100
Qué.	**73**	**43**	**26**	**4**	**322**	**288**	**90**
Cal.	72	37	31	4	272	248	78
Edm.	75	25	45	5	247	312	55
Tor.	72	22	45	5	301	351	49

Section est

N.-A.	74	31	36	7	236	268	69
Cin.	74	33	40	1	268	307	67
Clev.	72	31	36	5	247	258	67
India.	72	30	37	5	217	221	65

Section ouest

Hou.	71	46	25	0	295	238	92
Phoe	73	36	31	6	272	254	78
S.D.	71	33	33	5	271	253	71

L.J.M.Q.

Division est

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué	72	39	25	8	336	288	86
T.-R.	72	36	31	5	390	346	77
Chic.	72	29	31	12	353	372	70
Sor.	72	27	34	11	302	377	65
Shaw.	72	9	59	4	254	554	22

Division ouest

Sher.	72	51	12	9	514	276	111
Corn.	72	39	24	9	349	270	87
Mont.	72	36	29	7	328	289	79
Hull	72	30	35	7	312	318	67
Lav.	72	25	41	6	310	358	56

Dimanche
Sherbrooke 4, Québec 4
Cornwall 3, Hull 2
T.-Rivières 10, Laval 4
Chicoutimi 7, Shawinigan 5
Sorel 5, Montréal 3
(fin de la saison régulière)

Les compteurs

	B	A	P
Locas, Chic.	80	80	160
Marsh, Sher.	75	81	156
Dalpé, T.-R.	67	93	160
Bossy, Lav.	79	57	136
Sharpley, Hull	60	74	134
Dupont, Mont.	69	63	132
Simpson, Sher.	56	77	133
Leblanc, She.	63	71	134
Brassard, Corn.	68	62	130
David, T.-R.	53	68	121

ALIGNEMENT
B.M. Inc.
BALANCEMENT
AUTOS
FREINS
CAMIONS
SUSPENSION
Pièces de suspension garanties à vie
Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre voiture.
TEL.: 270-4244
7010 ST-DOMINIQUE, MTL

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE
Vente et service
5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320
Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.
Les Montréalais sont les bienvenus également
La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!
PEUGEOT

PSST
PEUGEOT
504
GAZOLINE OU DIESEL DU NOUVEAU AVEC LA 1976
BIARRITZ AUTOMOBILE, Ltée
Biarritz
10,825 Racette 323-1900

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler.
Tél: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

bref sport

Le guide officiel des Jeux de Montréal sur le marché

M. Roger Rousseau, président du COJO, a annoncé, la mise sur le marché du Guide officiel des Jeux de la XXIe Olympiade.

Le Guide officiel est publié en français et en anglais. Il est en vente au prix de $3. On le trouve dans les librairies, les kiosques à journaux et les grands magasins.

Il est le seul guide approuvé par le COJO. Son tirage dépassera les 650,000 exemplaires, dont 400,000 seront vendus au Canada, 150,000 aux États-Unis et 100,000 en Europe.

Le Guide officiel des Jeux olympiques de 1976 renferme une foule de renseignements sur les sports olympiques et de nombreuses données statistiques sur les performances athlétiques.

De par son format de poche, il est avant tout un outil de travail qui se manipule aisément. Les mordus de sports olympiques et les profanes le consulteront utilement aussi bien assis dans les gradins des lieux de compétitions qu'en suivant leurs épreuves préférées à la télévision ou à la radio.

Le Cojo de Moscou veut ajouter trois épreuves

MOSCOU (Reuter) — Les organisateurs des Jeux olympiques de Moscou ont annoncé hier qu'ils voulaient ajouter trois autres épreuves aux compétitions d'athlétisme. Ils veulent représenter la marche de 50 kilomètres chez les hommes, épreuve présentée à Munich. Ils voudraient également présenter deux nouvelles épreuves chez les dames, le 400 mètres haies et le 3,000 mètres.

Une écolière de 14 ans dans l'équipe australienne ...

MELBOURNE (Reuter) — Les sélectionneurs australiens ont retenu pour les épreuves d'athlétisme des Jeux de Montréal 14 hommes et 11 femmes.

Parmi ces femmes, on remarque la présence de Debbie Wells, une écolière de 14 ans, qui devrait participer au 100 mètres, au 200 mètres et au 4 fois 100 mètres.

Mildenberger a lancé un défi à Idi Amine Dada ...

KAISERLAUTERN, Allemagne de l'Ouest (AP) — L'ancien champion d'Europe des poids lourds, l'Allemand Karl Mildenberger, a lancé un défi hier au chef de l'État ougandais, le maréchal Idi Amine Dada, qui fut un champion des lourds d'Afrique orientale. La rencontre pourrait avoir lieu en lever de rideau du matche pour le championnat mondial des mi-lourds qui opposera le 11 avril à Kampala John Conteh à Alvaro Lopez.



La comédienne Claudine Longet a été libérée sous cautionnement de $5,000 hier relativement à la mort du skieur professionnel Spider Sabich survenue dimanche soir à Aspen, Colorado. Sabich, qu'on voit ici en compagnie de la comédienne après une course dans le Vermont en 1974, a été tué dans sa résidence d'Aspen à coups de revolver.

Le système de pointage en gymnastique est contesté

CHIASSO (AP) — Le comité exécutif de la Fédération internationale de gymnastique se réunira sous peu à Zurich pour décider si le système actuel de qualification pour les Jeux olympiques doit être remplacé par un tournoi avant la présentation des Jeux de Montréal. On sait que des abus des juges ont été mis au grand jour récemment suite à une rencontre de qualification entre le Canada et la Roumanie.

L'Espagne aussi a ses professionnels amateurs!

MADRID (Reuter) — L'Espagne a décidé de ne pas cacher son jeu. Encore cette semaine, elle alignera plusieurs joueurs de soccer reconnus professionnels dans un match de qualification des Jeux de Montréal. La fédération nationale a nié avoir brisé les règlements olympiques, mais le directeur de l'équipe nationale ne se gêne pas pour dire qu'il alignera au moins sept joueurs internationaux mercredi quand son équipe rencontrera la Turquie à Adana. L'Espagne n'a besoin que d'un match nul pour se qualifier.

Les Cowboys ont peur et ils rappellent Gratton ...

CALGARY (PC) — Les Cowboys de Calgary, de l'Association mondiale de hockey, ont rappelé hier l'ailier gauche Robert Gratton de leur filiale de Binghampton de la Ligue nord-américaine.

Le directeur-gérant Joe Crozier croit que son équipe rencontrera les Nordiques de Québec en série demi-finale et Gratton, un bagarreur, pourra alors être très utile aux Cowboys.

La Ligue nationale aura son propre réseau de TV

NEW YORK (AP) — La Ligue nationale de hockey a mis sur pied son propre réseau de télévision pour la retransmission des matches des séries de la coupe Stanley. C'est ce qu'a annoncé hier le vice-président du circuit, Don Ruck.

La retransmission des matches commencera avec les séries quart-de-finale. Un match par semaine sera alors télévisé. Par contre, tous les matches de la série finale seront retransmis à la télévision.

Ce réseau de la Ligue nationale avait permis aux téléspectateurs d'assister à quatre matches de la dernière rencontre Canada-Russie.



LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

1— CHARLESBOURG - ORSAINVILLE - LORETTEVILLE - NEUFCHATEL - ANCIENNE-LORETTE -
2— TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE -
3— N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE MONT-ROYAL
4— VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX -
5— GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT- DRUMMONDVILLE - VICTORIAVILLE - ARTHABASKA

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . **TEL.:** . . . . . .

LE JOUR 387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961



HONDA CIVIC

LE CHOIX DE K. WITTMER **5** FOIS

Champion du Rallye du Québec

HONDA DE SIGI

Exclusivement **VENTE — SERVICE — HONDA CIVIC**

LE SEUL CONCESSIONNAIRE HONDA DE L'EST DU CANADA qui fut acclamé pour l'EXCELLENCE DE SON SERVICE par le magazine ROAD and TRACK (1 juillet 1975)

879-1550

LIVRAISON IMMÉDIATE

1124 rue BLEURY, MONTRÉAL —
37 BLVD. ST-ROSE, ST-ROSE, LAVAL

861-6110

NO 1
AU QUEBEC

Honda Civic

À PARTIR DE
$3159.



35 M/G avec transmission 4 vitesses

ATTENTION

D'APRÈS LE LIVRE ROULEZ
SANS VOUS FAIRE ROULER, HONDA
EST RECONNU EXCELLENT DANS SES SERVICES
APRÈS VENTE ● HONDA A RECU AUSSI DE TRÈS BONS POINTS
DANS LE GUIDE DE L'AUTO 1976 DE JACQUES DUVAL

C'EST POUR QUAND TA HONDA!

REÇU LE
23 [illegible] 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC